



Schéma d'accueil et de découverte

Phase 1 : Diagnostic
Paysage, Patrimoine,
Fréquentation



GRAND SITE

CITÉ DE MINERVE, GORGES DE LA CESSE ET DU BRIAN



Sommaire

Rappel des objectifs.....	3
1. Diagnostic paysager.	4
1. Paysage : lieu du temps – Les fondements du paysage.....	5
2. Les unités paysagères – Principe du schéma d'accueil et de découverte.....	7
3. Routes et chemins : propices pour découvrir les paysages et autres pépites du grand site	9
4. Des chemins et petites routes pour ressentir l'épaisseur du territoire	10
5. Points de vue et points d'intérêt : existants, à choisir, à révéler	11
6. Points de vue et points d'intérêt : Choisir les incontournables, révéler les plus subtils	12
7. Des parcours de découverte du paysage : Des itinéraires pour approfondir le territoire.....	14
8. Des lieux à valoriser pour mieux en préserver d'autres : Ce qui est précieux	15
2. Diagnostic patrimonial.....	16
1. Un patrimoine archéologique riche et mis en valeur par des sites d'exception.....	17
2. Patrimoine médiéval, un patrimoine exceptionnel à l'épreuve du temps	19
3. Patrimoine industriel, un patrimoine bâti et technique fragile en voie de reconnaissance	21
4. Patrimoine viticole, un patrimoine singulier levier de la qualité des paysages	23
5. Patrimoine hydraulique, un patrimoine modeste, discret, niché dans des paysages spectaculaires	25
6. Patrimoine vernaculaire, un patrimoine foisonnant, diversifié et propre au pays.....	27
7. Synthèse des enjeux patrimoniaux : Mise en valeur, protection, restauration.....	29
3. Diagnostic de la fréquentation.....	31
1. Evaluation du niveau et des caractéristiques de la fréquentation	32
2. Accès et mobilités.....	38
3. Capacités d'hébergement.....	45
4. Signalisation routière et d'intérêt touristique	49
5. L'offre d'accueil et de découverte.....	57
6. Synthèse du diagnostic	69
4. Enjeux et objectifs du schéma d'accueil	70
1. Les enjeux.....	71
2. Les objectifs	73
5. Proposition de plan d'actions	74

Rappel des objectifs

n°3 - Grand Site "Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian" Communes du Grand Site

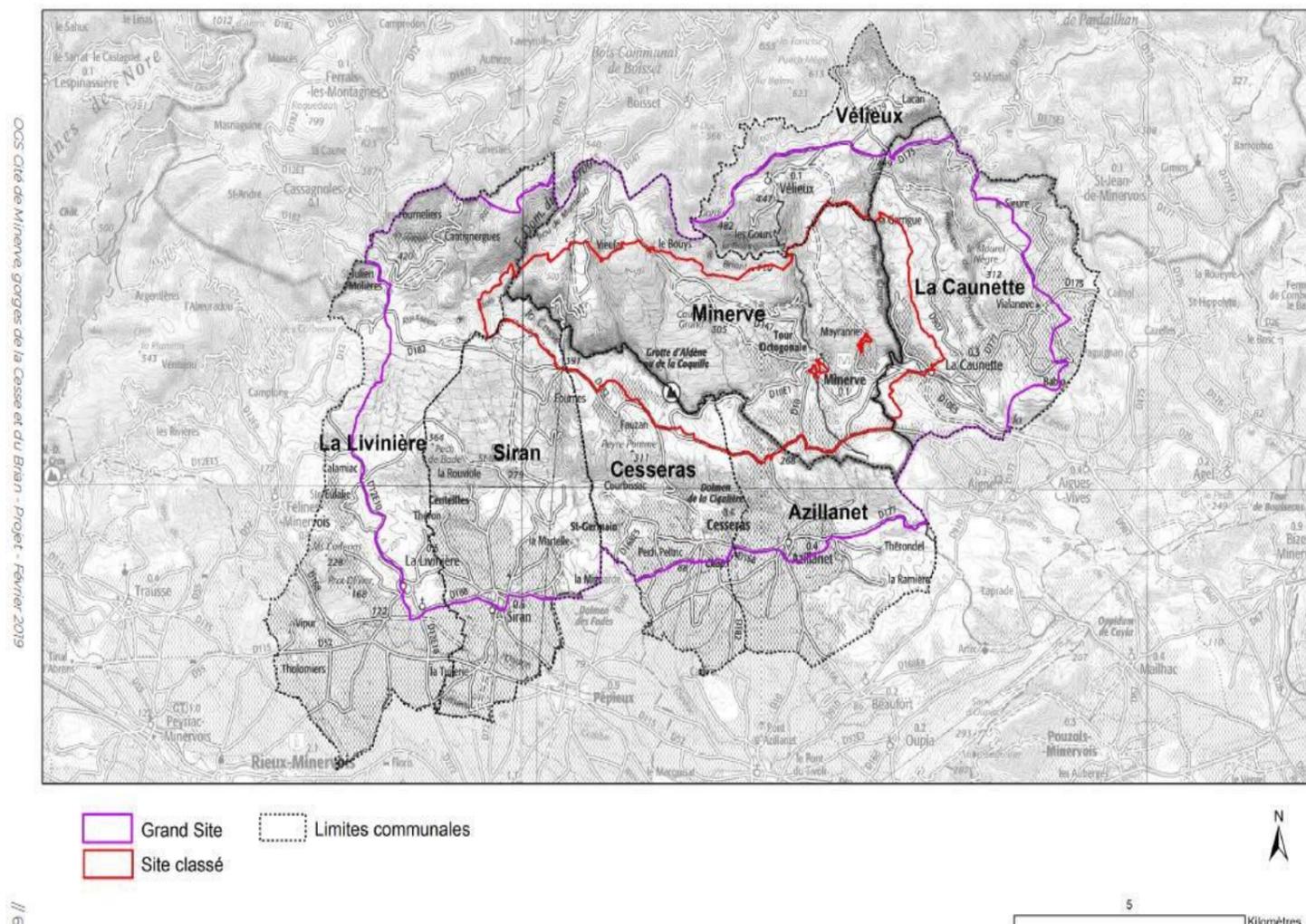
L'étude du schéma d'accueil et de découverte a pour objet de définir un projet de préservation et de mise en valeur du Grand Site de Minerve et des Gorges de la Cesse et du Brian, correspondant aux objectifs de développement durable du Label Grand Site de France, dans le but de l'obtention de ce label.

Il comporte la réalisation d'un diagnostic de la situation en matière d'interprétation du patrimoine et des paysages, de fréquentation et de qualité d'accueil

L'étude comporte 2 phases :

- une phase de diagnostic permettant de définir les objectifs et enjeux du plan d'actions,
- une phase de définition détaillée des actions à conduire.

L'étude comporte une phase de diagnostic permettant de définir les objectifs et enjeux du plan d'actions, objet du présent dossier et une phase de définition détaillée des actions à conduire (phase 2 – Plan d'actions).



1. Diagnostic paysager.

Le diagnostic paysager du schéma d'accueil et de découverte s'appuie sur le dossier « Plan d'Actions Paysage » réalisé en 2018 par l'agence ESKIS, ainsi que sur les échanges conduits tout au long de la mission avec l'équipe en charge du dossier label, afin que les bases de l'analyse (unités paysagères, identité) soient homogènes.

L'analyse paysagère menée dans le cadre du Schéma d'Accueil et de Découverte a eu pour objet d'identifier, de manière sensible, les éléments distinctifs de l'expérience de visite, existants ou à valoriser dans le plan d'actions.

1. Paysage : lieu du temps – Les fondements du paysage

Le relief forme des paysages aux morphologies remarquables

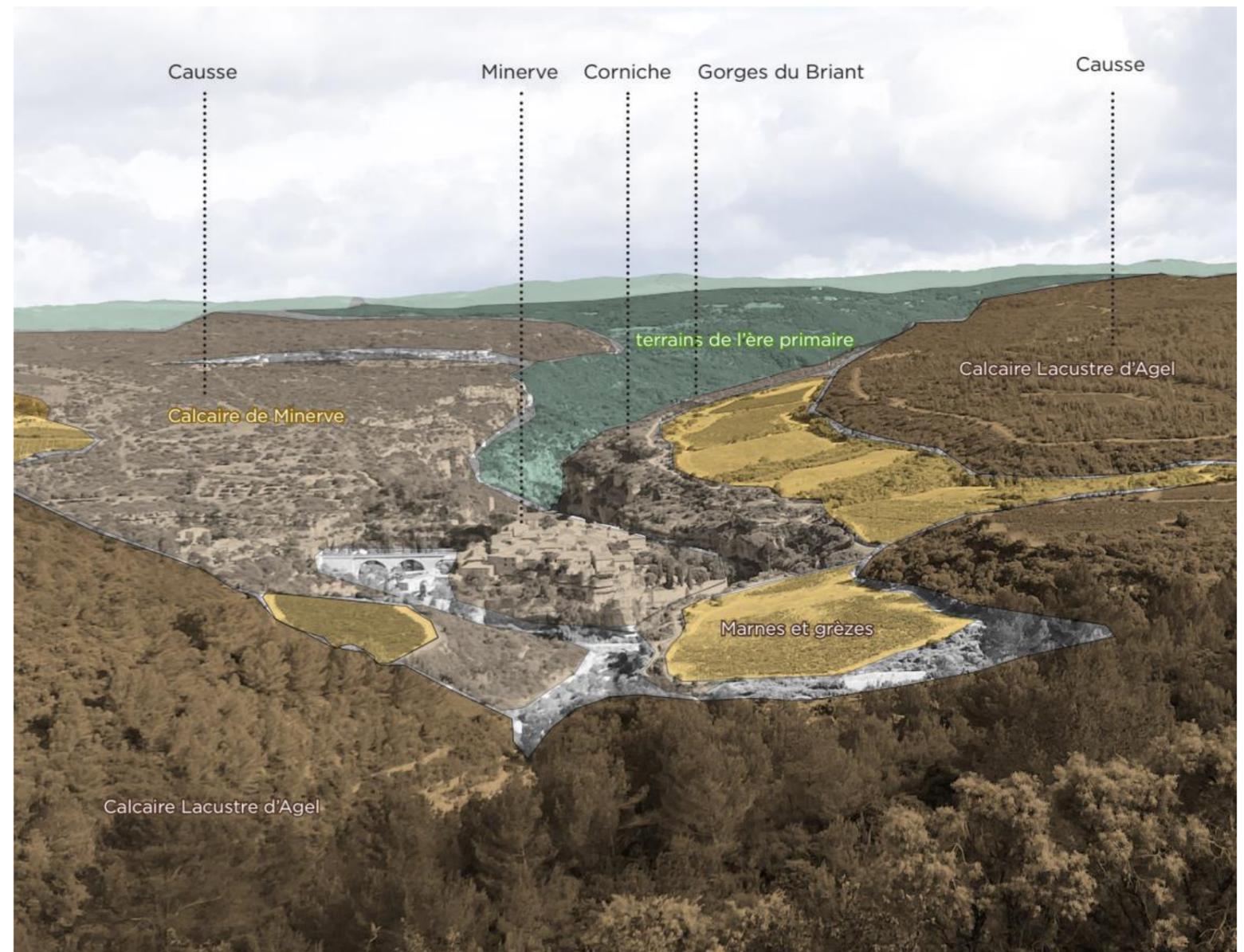
LE SOCLE DES PAYSAGES

Compris entre la Montagne Noire et l'Aude, le Grand Site s'inscrit entre les altitudes de 100 et 600 mètres, autour de la Cesse et du Brian, qui confluent au niveau du village de Minerve, avant d'aller rejoindre l'Aude, en tant qu'affluent.

Le Grand Site forme **un palier de l'amphithéâtre languedocien**, composant la transition entre les hauteurs boisées des avants-monts et la plaine très ouverte de l'Aude.

Se succèdent :

- la **zone montagneuse**, appartenant à la Montagne Noire, partie la plus méridionale des Cévennes, est constituée de schistes sombres, gris ou bruns. C'est le domaine du châtaignier et de l'élevage. « *On n'a jamais dans ces montagnes une quelconque impression d'indigence bien que sans doute, l'on n'y rencontre que peu de monde. C'est «le refuge»* (cf. Plan d'action Paysage).
- Ensuite, c'est le **monde des Causses, Gorges et Corniches**. Situé en contrebas de la Montagne Noire, s'étend un vaste plateau de calcaire blanc qui forme un balcon sur la plaine plus méridionale. Les rivières l'ont profondément entaillé de défilés impressionnants, tandis que les eaux d'infiltration le minent. Le calcaire règne, avec toutes les caractéristiques d'une région karstique. Les falaises sont dévorées par de profondes cavernes, le calcaire y est percé de nombreux avens et de grottes, dont la plus connue est celle de l'Aldène.



La géologie explique la diversité et les contrastes des paysages

Le causse, particulièrement sec, est recouvert d'une végétation de garrigue, même si quelques vignes surprennent : elles profitent de la présence de marnes, en placage au-dessus des calcaires à alvéolines de Minerve.

La disposition générale du relief est commandée par **une grande dalle de calcaire inclinée vers le sud-Est (entre 5 et 10°)** venant en contraste, dans les gorges du Brian notamment, avec les terrains très anciens disposés de façon complexe, avec **des inclinaisons fortes vers le nord**. C'est le phénomène de **discordance** : les roches supérieures reposent sur des roches plus anciennes n'ayant pas la même inclinaison. Ainsi, plusieurs épisodes géologiques sont révélés et lisibles dans le paysage.

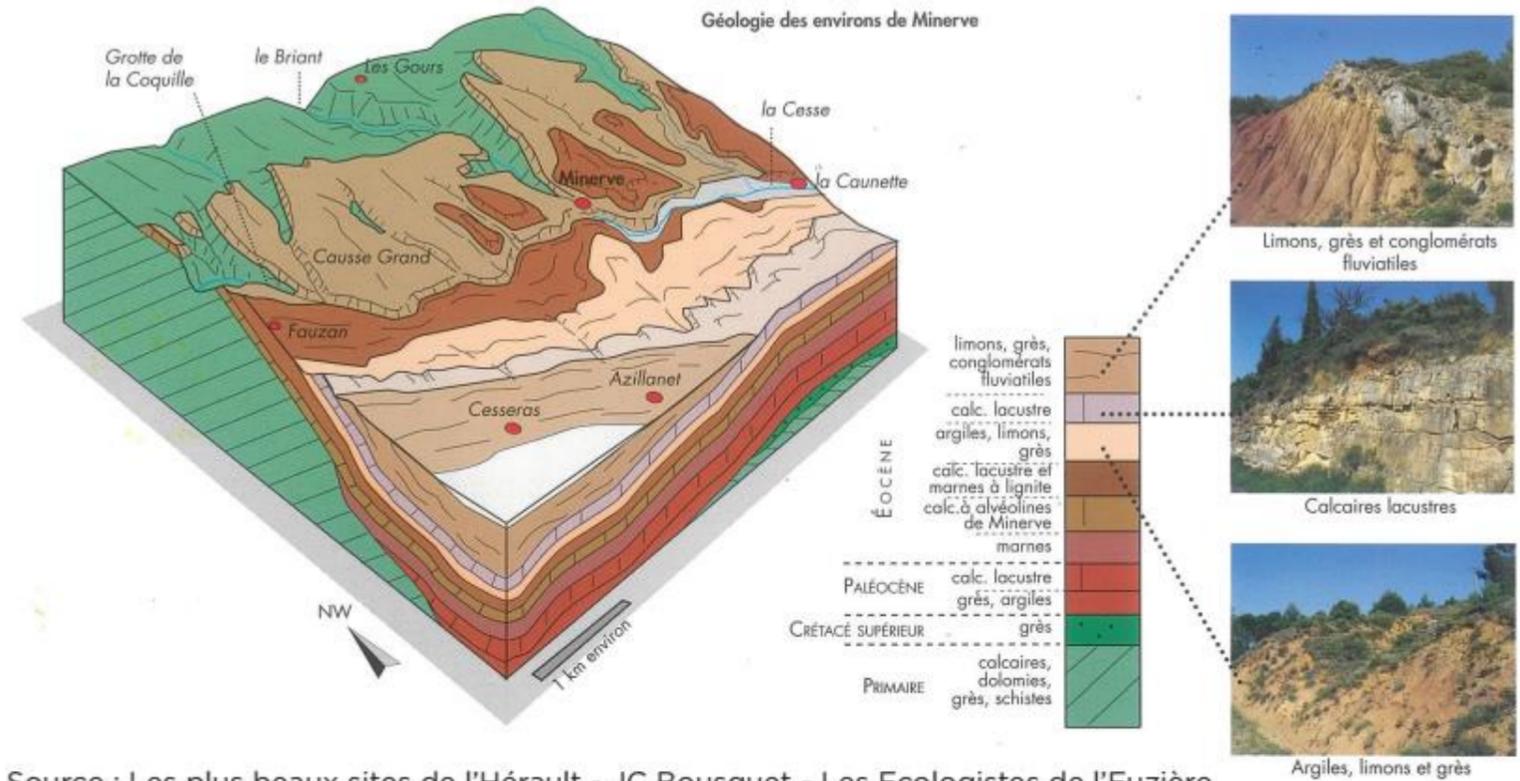
Les canyons sont les lieux par excellence d'une double plongée :

- Visuelle
- Et dans les temps géologiques.

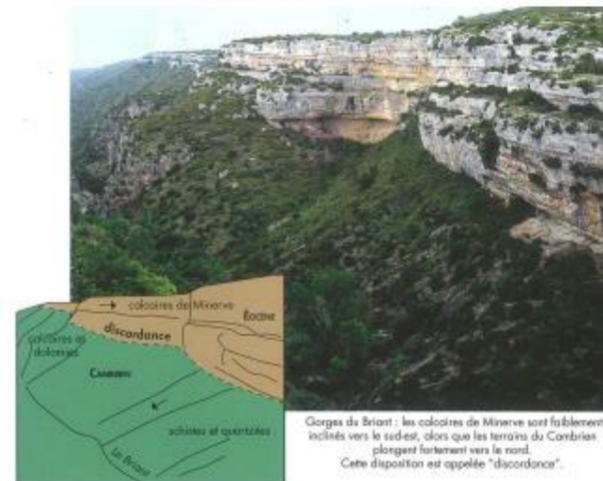
Puis viennent **les puechs et plateaux** qui dessinent une bordure abrupte, entre causse et plaine. Ils dominent nettement la plaine méridionale. Au sommet des éperons, comme la station antique du pic Saint-Martin, on découvre de la meilleure des façons en position de « balcon », la plaine du sillon audois.

Enfin, **la plaine alluviale du fleuve Aude** est consacrée presque entièrement à la culture de la vigne. L'hiver, lorsque le feuillage a disparu, les couleurs diverses des sols et le dénivellement des terrasses apportent quelques éléments de variété au paysage. L'été, dans le manteau uniformément vert, quelques tertres émergent çà et là, entre les villages, bourgs frères qui s'égrènent en un chapelet dont le fil suit la courbe de niveau, proche des 100m d'altitude.

Tertres ou « mourels », élevés de quelques 20 mètres au-dessus de la plaine environnante, ont conservé une végétation naturelle de bosquets de pins d'Alep et abritent parfois des sites sacrés : dolmens ou chapelles.



Source : Les plus beaux sites de l'Hérault - JC Bousquet - Les Ecologistes de l'Euzière



2. Les unités paysagères – Principe du schéma d'accueil et de découverte

4 entités paysagères à découvrir.

Comment proposer une découverte qui permette de ressentir cet étagement et la diversité des 4 entités paysagères ?

Donner envie d'être curieux, de remonter sur le plateau et s'y attarder, de découvrir les villages de la montagne, en écho à ceux de la plaine.

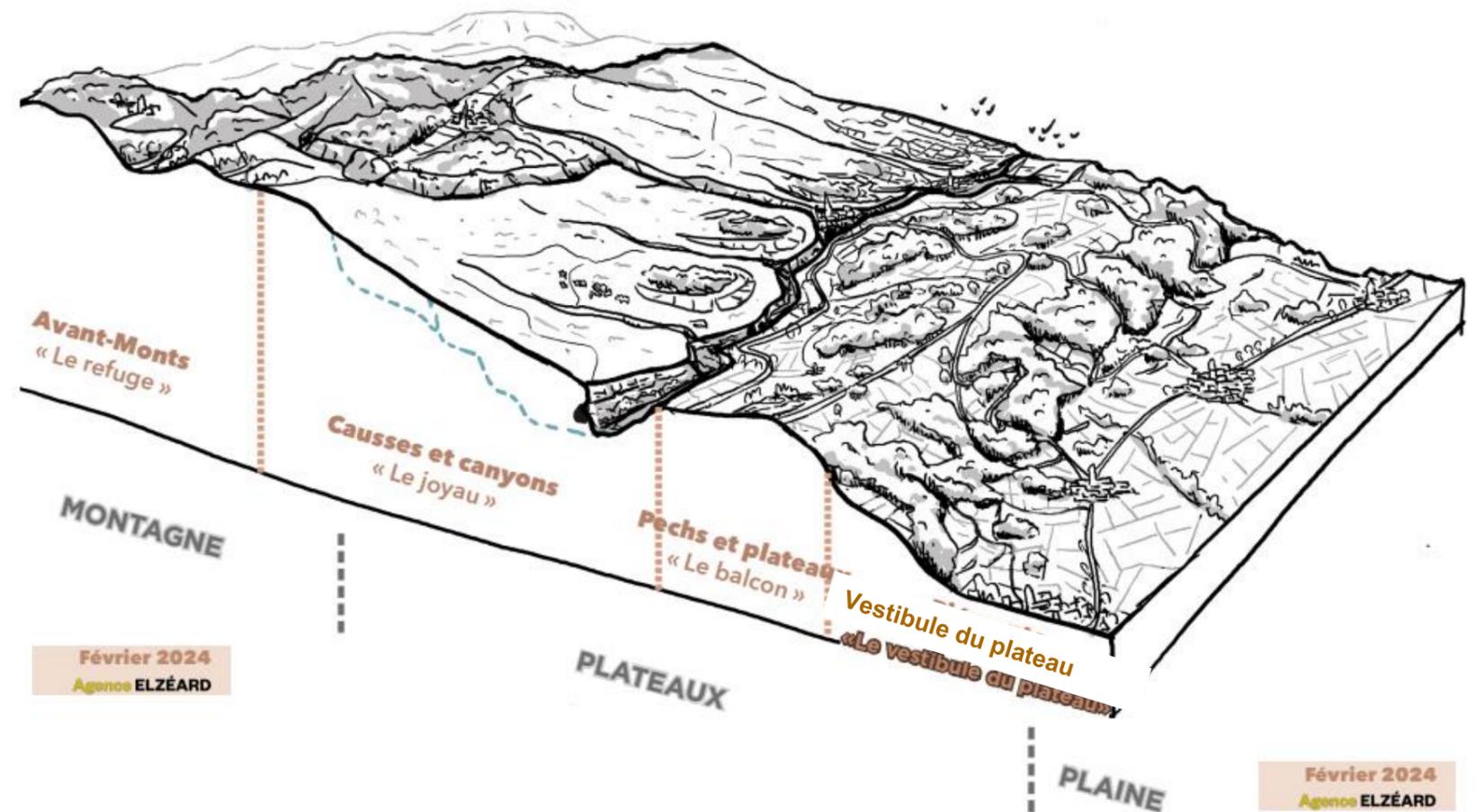
Le Grand Site s'inscrit entre la Montagne Noire et le fleuve Aude, deux éléments référents du grand paysage ayant sensiblement la même direction Ouest/Est.

Entre ces deux motifs, 4 zones parallèles s'étagent du sud au nord de nature différentes :

- Au bas, **la plaine** riche en cultures, en hommes et en voies de communication,
- En transition, les **puechs et plateaux**, paysages de collines sinueuses offrant des points de vue variés,
- Au milieu, des **causses calcaires au sol plutôt pauvre**, mais d'une grande richesse naturaliste, pittoresque et historique,
- Enfin, **la barrière montagnaise** sur laquelle s'ouvre le Massif Central.

De la plaine alluviale de l'Aude à la Montagne Noire, les quatre entités de paysage ont été nommées :

- Le vestibule (Plaine et piémonts),
- Le balcon (Les puechs et plateaux),
- Le joyau (Les causses et canyons),
- Le refuge (les Avant-Monts).



Quels approfondissements des lieux pour une découverte attentionnée ?

LA VOITURE EN ARRIVANT DU LITTORAL

La voiture est le moyen de découverte privilégié par les visiteurs. Comment diversifier les moyens de déplacement pour permettre une immersion basée sur les valeurs des Grands Sites de France ? Émerveillement, ressourcement, partage, accueil, rencontre...

Les moyens de déplacements privilégiés...

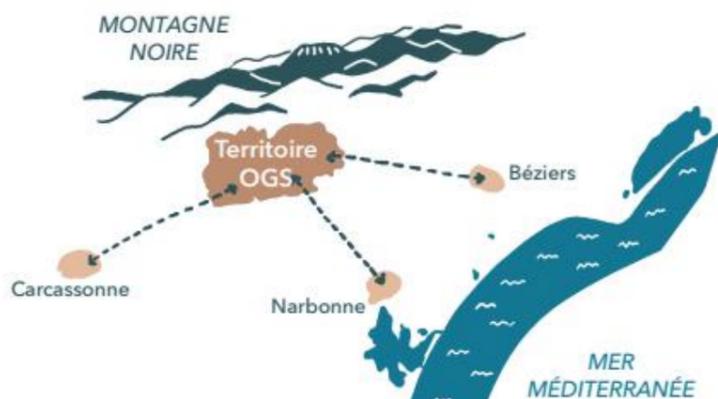


* Illustrations Agence Elzéard - Synthèse questionnaire habitants

LA MONTAGNE NOIRE et LE CANAL DU MIDI

La Montagne Noire apparaît comme un élément de repère du paysage, alors que le fleuve Aude disparaît. Le Canal du Midi, et les autres grands sites (canal du Midi, Béziers, Cité de Carcassonne) constituent des opportunités sur lesquelles s'appuyer.

Comment situez-vous votre territoire ?



* Illustrations Agence Elzéard - Synthèse questionnaire habitants



Carte - Escapades nature sans voiture dans les grands sites : 3 grands Sites entre Aude et Hérault

Deux incontournables : MINERVE et LE VIGNOBLE

Deux mots qui résonnent sous le vocable de MINERVOIS, un nom connu essentiellement pour ses vins. Ils participent à donner à voir et à comprendre toute la richesse de ce territoire.



Si le territoire avait sa carte postale...

* Illustrations Agence Elzéard - Synthèse questionnaire habitants

3. Routes et chemins : propices pour découvrir les paysages et autres pépites du grand site

Dans le cadre de la stratégie paysagère du Plan d'Action Paysage, les routes et les chemins ont été identifiés comme une invitation aux voyages. Plusieurs typologies de routes ont été établies.

Des routes observatoires et des belvédères.

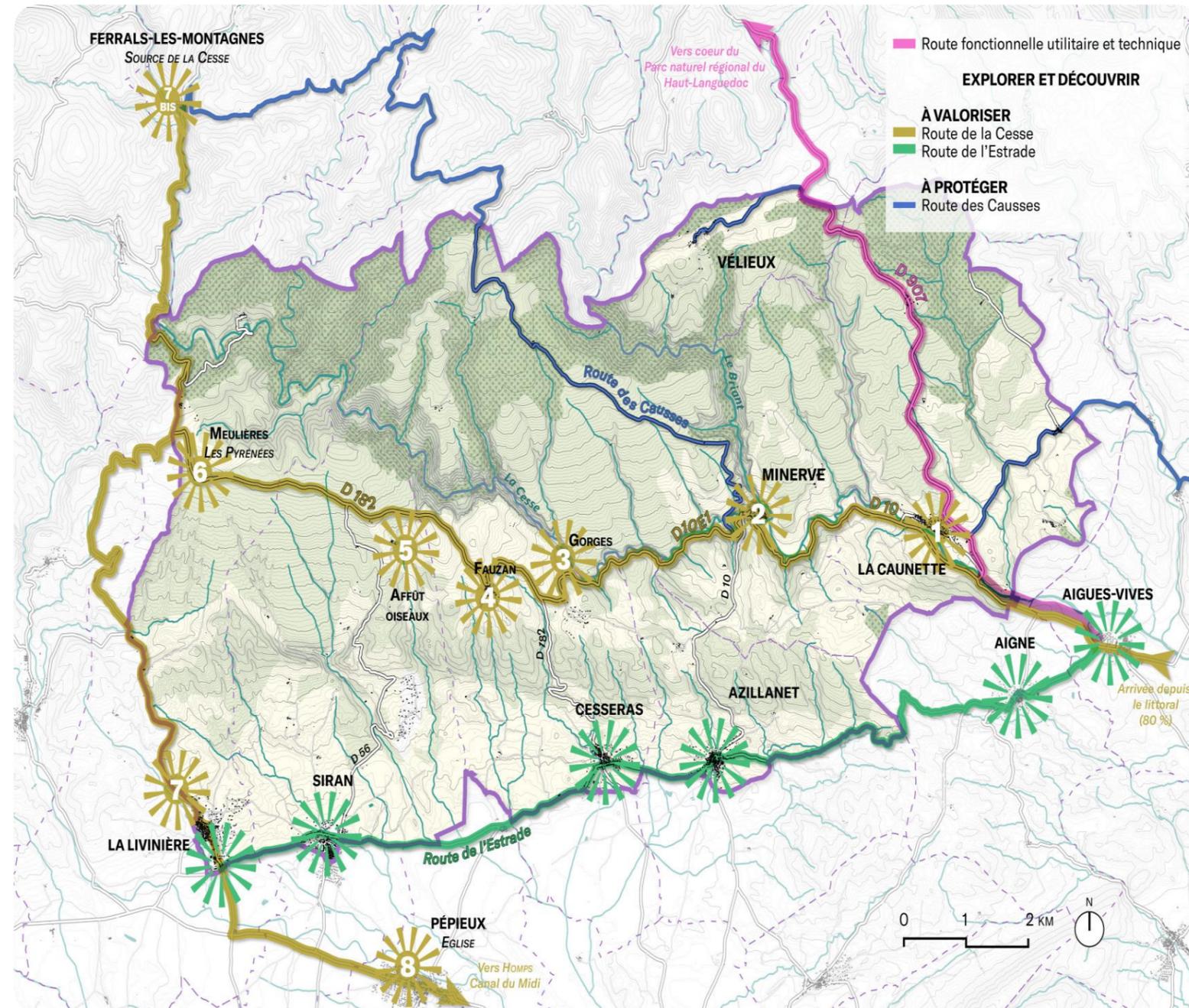
« La voie réinvestie par l'automobile permet aux touristes de jouir de l'étendue d'un territoire. »

Cette découverte par les routes et en voiture correspond à une première approche du territoire. L'envie de profiter des panoramas vertigineux, lorsqu'il s'agit des gorges et canyons, ou étendus lorsqu'il s'agit des causses, a généré tout un chapelet de haltes en bordure de route (Halte de repos, halte de découverte des horizons, Halte d'observation, halte coup de cœur...).

Parmi ces haltes créées par l'usage, un choix et une hiérarchisation sont à faire dans le cadre du schéma d'accueil.

Le schéma d'accueil peut s'appuyer sur 3 routes belvédères, dont deux sont à valoriser et une à ménager, et une route d'accès :

- Celle de la Cesse (en jaune) : route-paysage des causses et canyons, traveling partant des bords de la Cesse au niveau de La Caunette et pouvant finir à sa source.
- Celle de l'Estrade (en vert) : ancien chemin de l'estrade, la RD 168 bordée de vieux pins d'Alep tortueux relie les « bourgs frères », à l'interface entre la plaine et le piémont.
- Celle du causse (en bleu) est à préserver : le causse demande plus de curiosité, que l'on s'y attarde. Une découverte à pied est plus appropriée et que des aménagements permettant une découverte en voiture.
- La RD907 (route de Saint-Pons) assure des fonctions utilitaires et techniques (stationnement des camions, des camping-cars,...) mais deux haltes existantes réservent également de très beaux points de vue sur le grand paysage et méritent d'être valorisées.



4. Des chemins et petites routes pour ressentir l'épaisseur du territoire

Des routes pour traverser

A travers les puechs et plateaux, pour relier la plaine au cœur du site, à flanc de coteaux, d'étroites routes à travers pinèdes et vignes, presque invisibles dans le paysage, permettent d'accéder au cœur du site (Minerve et la Caunette).

Ce sont **quatre routes parallèles Sud-Nord**, partant chacune d'un village de la plaine (Azillanet - D10, Cessero - D182, Siran - D56, La Livinière - D 12) pour rejoindre la route belvédère de la Cesse (D182). Lors des ateliers de concertation, il a été affirmé l'importance de garder chacune d'elle comme des itinéraires de découverte, ayant chacune leurs spécificités et leurs points de vue intéressants.

Des chemins pour musarder

Être curieux, remonter sur le plateau et s'y attarder : accepter de s'écarter des grandes routes et se décider à marcher pour combiner les **itinéraires surprenants** par le témoignage qu'ils donnent de l'ancienneté de la civilisation en Minervois et de l'importance, autrefois, de l'occupation du causse, aujourd'hui en grande partie désert (Vieulac ou le sentier des charbonniers, la Chapelle de Centeilles...).

Marcher à travers les épineux de la garrigue, sentir la chaleur d'un soleil implacable ou s'ébouriffer dans un vent puissant selon les saisons, procure des joies, **celles de l'exploration et de la découverte**.

Émerveillement, ressourcement au rythme du pas ou du pédalier sont à valoriser pour découvrir ce grand site modeste mais magnifique.

Un réseau de sentiers existe et l'offre est relativement conséquente, mais celle-ci manque de hiérarchisation en fonction :

Des publics :

- les grands marcheurs (GR 77 et grande traversée de l'Hérault),
- les petites boucles à la journée,
- les balades familiales à partir des villages,

Des thèmes :

- Oenorando depuis la Livinière : Oenorando® Le Cru la Livinière 12 km,
- Oenorando® des Mourels 6 km,

Des paysages :

- Randonnée La Caunette Le Causse 14 km,
- Randonnée Siran La garrigue 9 km,
- PR de Minerve 9 km

Du patrimoine :

- Randonnée Minerve la Malvoisine 6 km
- Randonnée Siran Centeilles 4 km
- Dolmen de Lauriole,
- Sentier des Meuliers...

Pour la découverte à vélo :

- **Boucle n°12** (A l'assaut du Haut-Languedoc), 3h, 37,5 km, est proposée depuis Minerve, rejoignant Ferrals-les-Montagnes par la route belvédère du causse, à préserver des voitures.
- L'offre labellisée de l'espace Cycloport mise en place par la CCMC permet de découvrir le territoire. **La liaison du territoire au canal du Midi**, à l'instar de l'Oenovelo 1 de Saint-Chinian au Canal du Midi pourrait être mise en évidence, entre La Caunette, Minerve et la halte d'Homps.



Passerelle de Coupiac permettant de relier La Caunette à Minerve a en vélo ou à pied.



Sentier de Vélioux à Minerve

5. Points de vue et points d'intérêt : existants, à choisir, à révéler

La géomorphologie remarquable du Grand Site est propice à une diversité de points hauts qui ménagent des vues et des panoramas. Dans cette diversité, plusieurs catégories sont à distinguer :

- **Les points de vue vertigineux des gorges et canyons** et leurs hôtes : les rapaces (en vert sombre)
- **Les points de vue panoramiques** sur les Pyrénées et le sillon Audois (en bleu et jaune)
- **Les points de vue avènement des silhouettes villageoises** (en rose sur la carte page suivante)

Quelques-uns sont fournis en mobilier : table d'orientation, panneaux, rambardes de bois etc... La plupart ont été dessinés par l'usage, ne permettant pas de mettre en scène la découverte du point de vue. Les stationnements sont souvent au plus près, parfois même dans le champ de vision.

Un travail sur le ménagement (approche sobre et résiliente de l'aménagement de l'espace) de ces lieux est à conduire, en intégrant les études déjà réalisées.

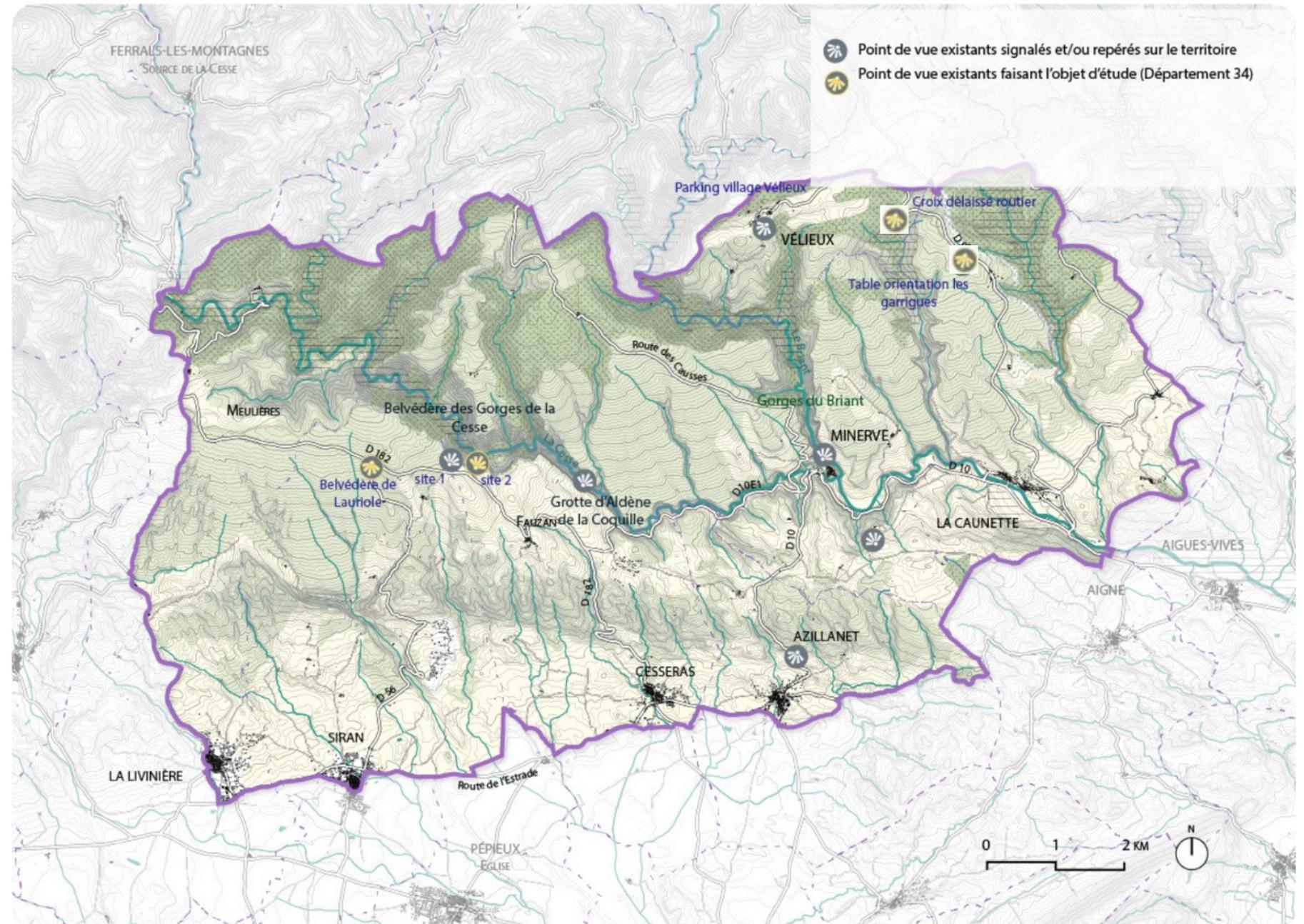
Les belvédères

Pour chaque catégorie, un belvédère emblématique serait à aménager :

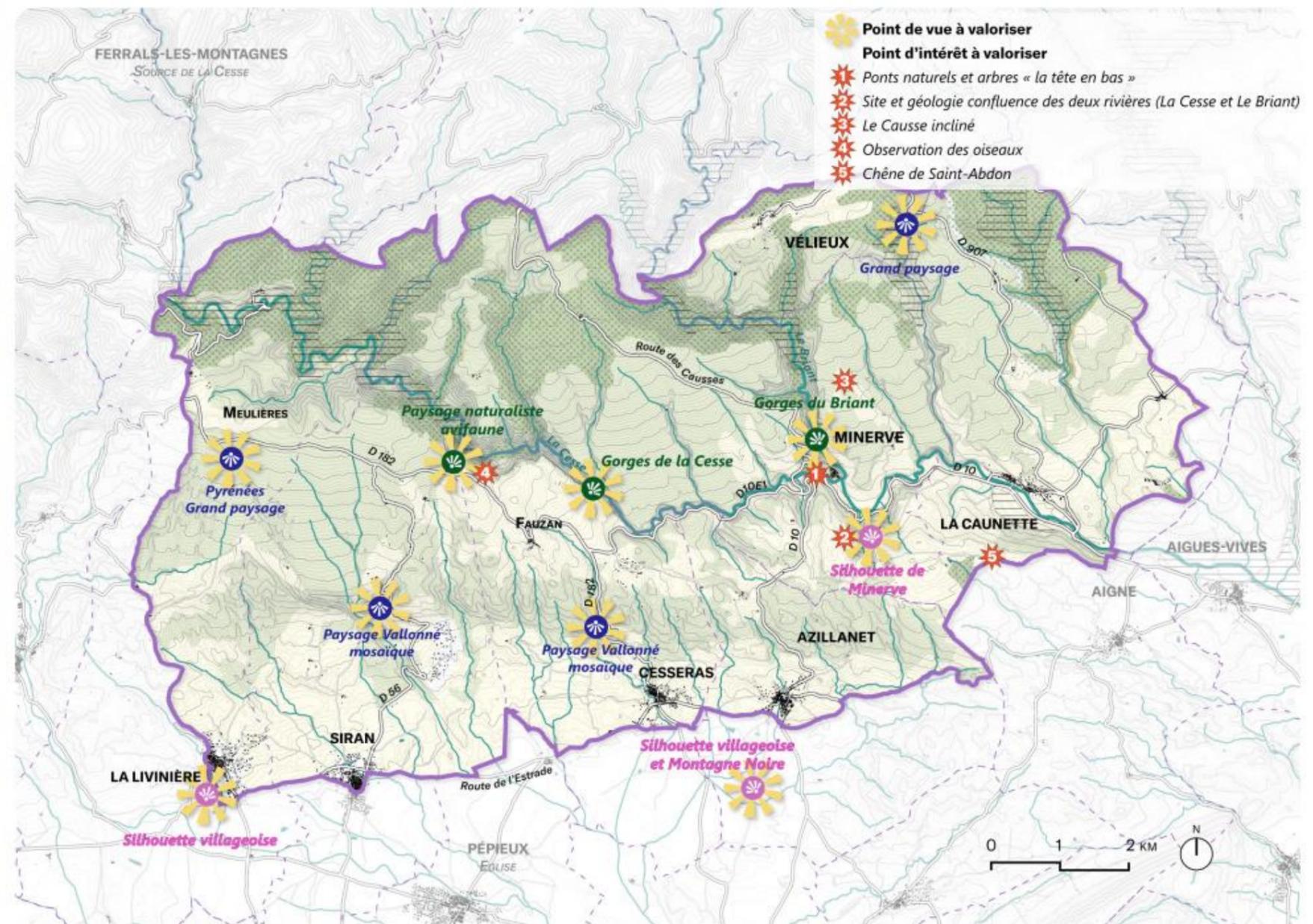
3 points de vue emblématiques :

- Point de vue « avènement » :
 - o Le belvédère de la Pujade permettant de découvrir la silhouette de Minerve.
- Point de vue vertigineux :
 - o Le belvédère des gorges de la Cesse
- Points de vue panoramiques :
 - o Le belvédère du sillon audois et des Pyrénées, en face du site des Meulières
 - o Les haltes de la D907.

A ceux-ci, s'ajoutent des **observatoires et des points d'intérêt** où l'on prend le temps de s'approcher, de découvrir, d'observer.



6. Points de vue et points d'intérêt : Choisir les incontournables, révéler les plus subtils



LES BELVEDERES INCONTOURNABLES



Les observatoires et points d'intérêt.

A l'instar du belvédère des lichens de Gilles Clément sur le sentier des lauzes, on pourrait envisager **deux observatoires très discrets** (installation sans émergence, halte sur un point haut du sentier des Lauzes, » , composée de trois plateaux, semblant couler à même la roche et se pliant à la découpe des moindres reliefs – Source Association Le Sentier des Lauzes) :

- Les ponts naturels
- L'affut des oiseaux

Vues du grand paysage sur les Pyrénées :

« D'où vient l'émotion qui nous saisit à la première vue lointaine d'une chaîne montagneuse ? Ce linéament d'un bleu pâle ponctué de blanc pur, à peine différent d'un nuage, pourquoi produit-il sur nous une impression si particulière ? » comme l'a si bien décrit Franz Schrader dans sa conférence faite au Club Alpin le 25/11/1897 et retranscrit dans le petit livre « A quoi tient la beauté des montagnes » ?

- Les vues sur les gorges du Brian et les gorges de la Cesse : Canyons théâtres d'ombres où lumières et ténèbres s'affrontent. Soleil couchant : fin de spectacle...
- Les balcons sur les vastes horizons du causse incliné et la mer de vignes.

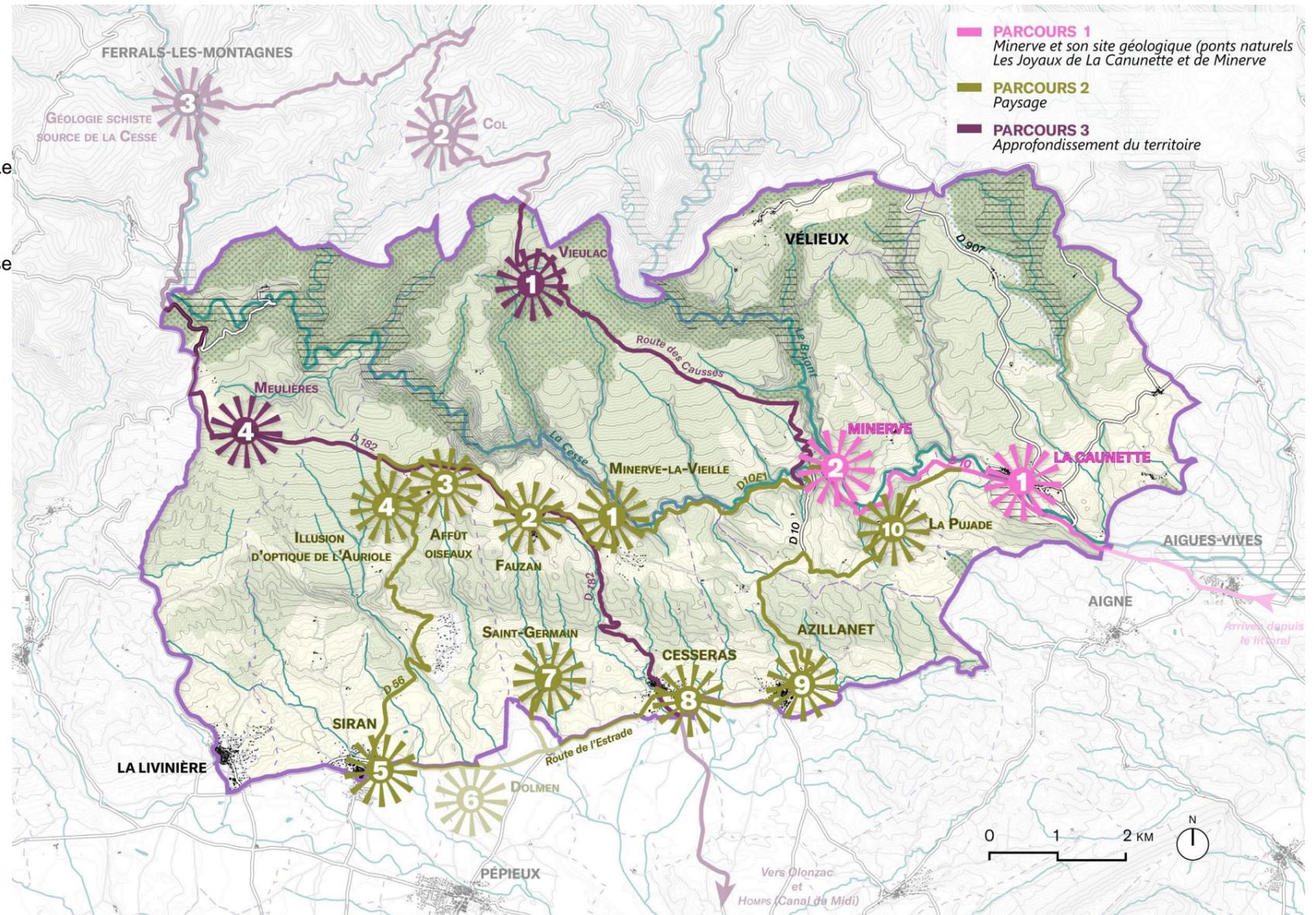
LES OBSERVATOIRES



7. Des parcours de découverte du paysage : Des itinéraires pour approfondir le territoire

Proposition de 3 itinéraires de découverte :

- 1er PARCOURS : **Découvrir les pépites** : Minerve et La Caunette
- 2ème PARCOURS : **Découvrir les 3 séquences du paysage** (sauf Le refuge) et ses richesses paysagères et patrimoniales
- 3ème PARCOURS : **Approfondir la découverte**. Dans le refuge, on laisse la voiture et on arpente le site à pied ou à vélo.
 - Passa Meridia et itinéraires de liaison avec les territoires proches
 - Vieulac / Minerve / Vélieux / Canyons et Causse.



8. Des lieux à valoriser pour mieux en préserver d'autres : Ce qui est précieux

Le paysage en premier lieu :

- Le paysage saute aux yeux et il est perceptible dès la première découverte en voiture. Pour en découvrir toute la variété et la subtilité, il faut se pencher sur sa constitution.

La géologie méconnue :

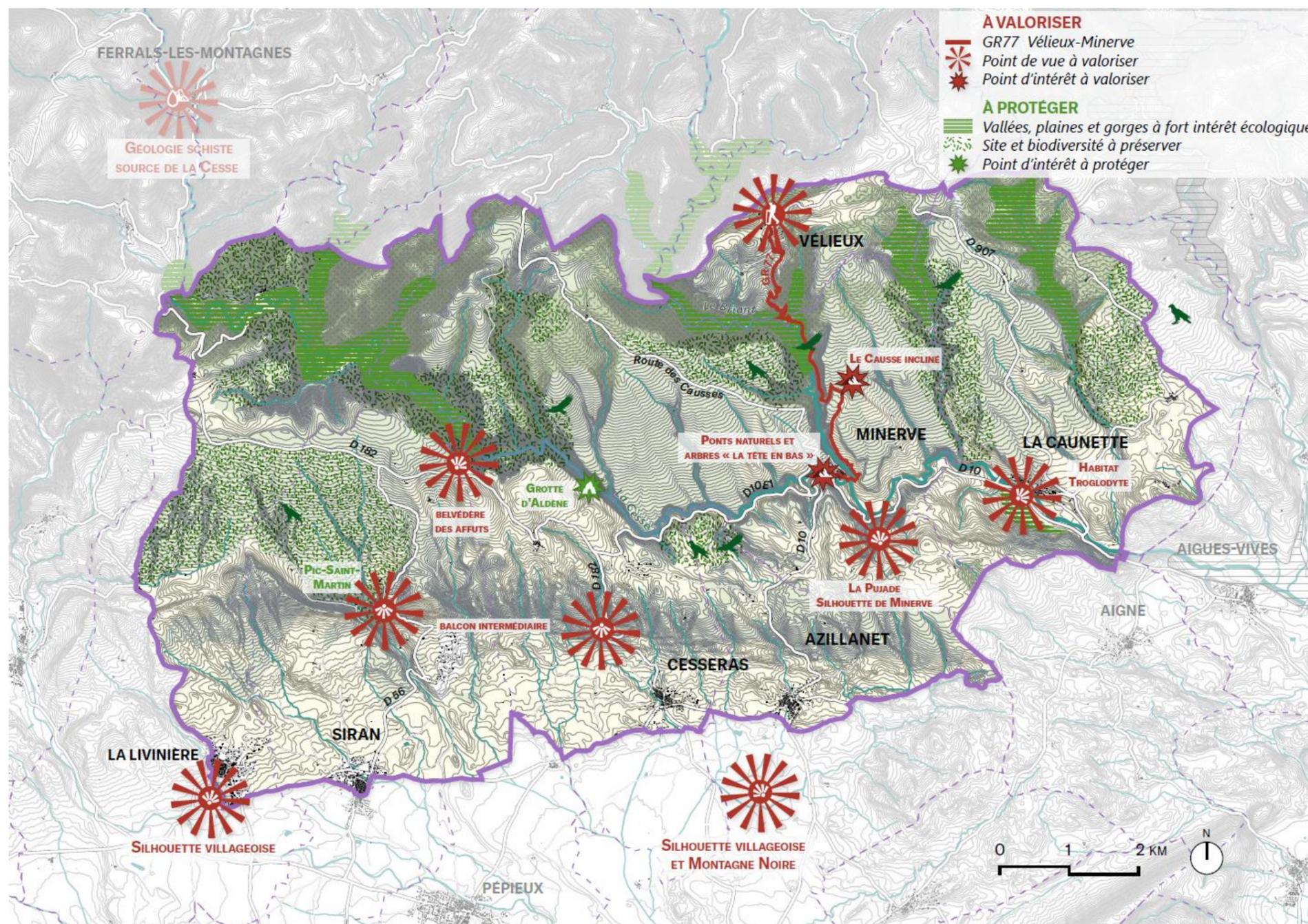
- Les 2 ponts naturels de Minerve : Le village est situé sur un promontoire rocheux, entre le canyon de la Cesse à l'Ouest et celui du Brian à l'Est.
- La confluence : Tour de la confluence entre le Brian et la Cesse.
- La discordance : ce terme est utilisé lorsque les roches visibles reposent sur des roches plus anciennes en n'ayant pas la même inclinaison. C'est ce phénomène qui explique l'inclinaison du causse. Il est particulièrement visible à Minerve où on peut observer la stratigraphie inversée : au sommet les terrains les plus anciens, dessous les plus récents.

Les chemins de l'eau et de la fraîcheur :

- Paysage karstique, avec apparition et disparition de l'eau
- Le changement climatique entraîne des évolutions et opportunités, dont la **recherche de fraîcheur**. Elle permet de valoriser les grottes, ponts naturels, églises, jardins vivriers, fontaines, lavoirs qui qualifient les franges villageoises. Ces lieux de vie, de fraîcheur et de convivialité sont aujourd'hui en partie délaissés, alors qu'ils constituent une richesse certaine pour la qualité de vie.

L'observation des oiseaux :

- Surprendre l'imprévu. Apprendre à se faire discret et prendre le temps pour observer, surprendre ce que l'on ne cherche pas.



2. Diagnostic patrimonial.

1. Un patrimoine archéologique riche et mis en valeur par des sites d'exception

LES VESTIGES PRÉCIEUX DE LA PRÉHISTOIRE DE - 800 000 A -2100 AV.- J.C

La Préhistoire livre de nombreux témoignages sur tout le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Témoin majeur d'une époque lointaine, le patrimoine archéologique du Minervois constitue aujourd'hui un enjeu patrimonial fort dans le cadre du développement d'un Schéma d'Accueil et de Découverte du territoire.

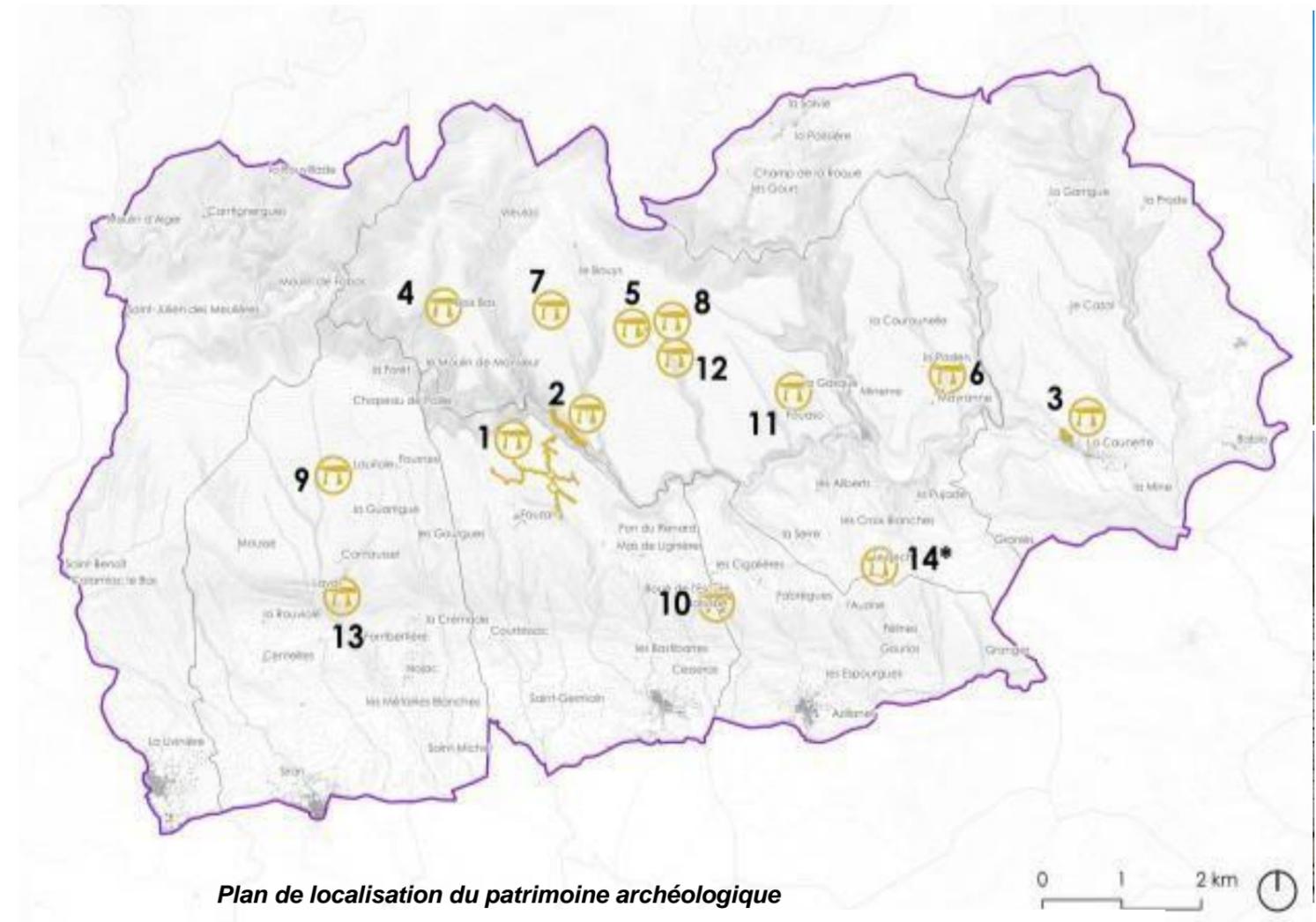
LES TÉMOINS DU PALÉOLITHIQUE ANCIEN ET SUPÉRIEUR

Grotte de l'Aldène (1) : elle correspond à un des deux gisements du Paléolithique ancien et se caractérise par une longue occupation au cours de la Préhistoire, ainsi que par des structures liées à l'habitat et un abondant mobilier.

La grotte est dans un état de conservation tout à fait exceptionnel, mais est aujourd'hui fermée au public. Site majeur du Grand Site, elle représente un enjeu particulier.



Grotte de l'Aldène, face au canyon de la Cesse – Cesseras



Plan de localisation du patrimoine archéologique

14* : vestiges de voie romaines, peu d'informations sur le sujet



Habitat troglodyte face à la grotte de l'Aldène – Minerve



Dolmens de Bruneau – Minerve



Les dolmens : les dolmens sont très nombreux dans la région du Minervois, la spécificité de la région étant de donner à voir de véritables ensembles mégalithiques organisés en nécropoles : *dolmens de Bois-Bas (4)* ; *dolmens de Bruneau (5)* ; *dolmens de Mayranne (6)* ; *dolmens du Bouys (7)* ; *dolmens des Lacs (8)* ; *dolmen de Lauriole (9)* ; *dolmen de la Cigalière (10)*.

Les dolmens constituent aujourd'hui une attraction touristique majeure du territoire. Ils ne sont pas tous accessibles et indiqués, ce qui permet de mieux les préserver. Certains d'entre eux ont été pillés et vandalisés par des visiteurs. D'autres sont dans un état de ruines avancé. La préservation de ce patrimoine est primordiale.

Oppidum : la présence d'oppida, habitats de hauteurs, souvent fortifiés, est bien marquée sur les reliefs entre la plaine et les premiers contreforts des avants monts. De nombreuses nécropoles y sont associées.

Oppidum de Minerve-la-Vieille (1) : sur la rive gauche de la Cesse, en face de la grotte de l'Aldène ; *oppidum de la Gasque (11)* : à 700m au nord-ouest de Minerve ; *oppidum de Noé (12)* : à 2,5 km à l'ouest de Minerve ; *Pic Saint-Martin (13)* sur la commune de Siran.

Ces sites archéologiques sont tous à l'état de ruine et présentent pour la plupart des vestiges d'enceinte et autres traces d'occupation humaine. Ils attirent un grand nombre de randonneurs et de curieux, peu informés sur la fragilité de ce patrimoine. Une sensibilisation doit s'opérer pour respecter ces sites.

Quels enjeux autour du patrimoine archéologique ?

VALORISER ET PROTÉGER SANS INTERDIRE

- Renforcer l'accueil et l'information autour des sites archéologiques afin de sensibiliser à leur fragilité ;
- Améliorer la préservation du milieu naturel de la grotte de l'Aldène, l'accueil du visiteur et la lecture de l'ancienne exploitation minière ;
- Effectuer un recensement des dolmens qui constituent un patrimoine fragile peu étudié ;
- Préserver les dolmens en continuant de les dissimuler
- Préserver l'osmose architecturale entre la roche des Gorges et l'habitat troglodyte

LES TÉMOINS DU NÉOLITHIQUE FINAL

Habitat troglodyte : dans la zone des Avants-Monts, la présence de cavités naturelles indique une présence humaine dans des territoires difficiles d'accès. Cette occupation des cavités naturelles de façon quasi systématique est un fait peu perceptible ailleurs : *cavités naturelles de Minerve-la-Vieille (2)* et de *La Caunette (3)*

Les habitats troglodytes sont dans un bon état de conservation. Ils sont difficilement accessibles mais attirent de nombreux curieux, visiteurs et grimpeurs, posant la problématique de la sécurité et de la gestion de ces sites.

2. Patrimoine médiéval, un patrimoine exceptionnel à l'épreuve du temps

LES VESTIGES D'UNE HISTOIRE COMMUNE DU X^E AU XV^E SIECLE

LE PATRIMOINE MÉDIÉVAL RELIGIEUX

Le **patrimoine culturel** jalonne particulièrement la campagne des piémonts, constituant des sites singuliers de grande beauté, mais ils sont parfois peu perceptibles. Ces édifices repères, qui focalisent l'œil et la mémoire, caractérisent la silhouette des villages.

Les églises rurales : édifiées vers la fin du Ve siècle dans un style classique, les premières églises apparaissent, presque toujours accompagnées de nécropoles : *Église Saint-Etienne, La Livinière* (1) ; *Église Saint-Etienne, Minerve* (2) ; *Église Saint-Geniès, Cessero* (3) ; *Église Saint-Laurent, Azillanet* (4) ; *Église Notre-Dame de l'Assomption, La Caunette* (5) ; *Église Saint-Julien, La Livinière* (6).

Les églises constituent un patrimoine majeur, venant signaler la silhouette des villages au loin. La plupart sont accessibles et localisées au cœur des centres anciens.

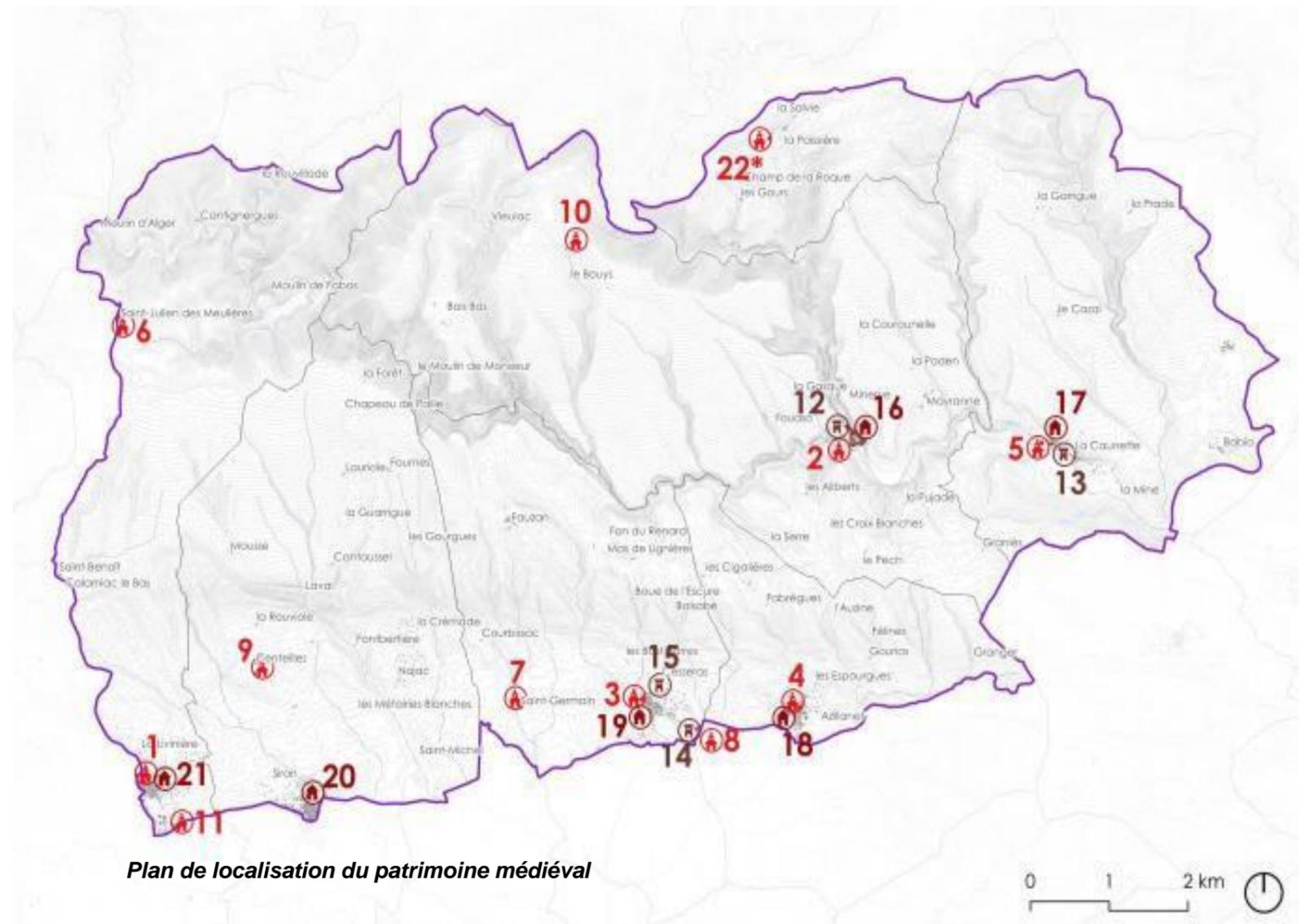
Les chapelles : c'est entre 1450 et 1500 qu'apparaissent les chapelles, en lien avec l'envie de ne plus vouloir bâtir de nouvelles églises paroissiales : *Chapelle Saint-Germain de Cessero*, Cessero (7) ; *Chapelle Saint-Salvy (vestiges), Cessero* (8) ; *Chapelle Notre-Dame des Centeilles, Siran* (9) ; *Chapelle du Bouys, Minerve* (10) ; *Chapelle Notre-Dame du Spasme, La Livinière* (11).

Les chapelles constituent un patrimoine fragile et précieux qu'il faut préserver. **La plupart d'entre elles sont nichées au sein d'entité paysagère de grande qualité.**

LE PATRIMOINE MÉDIÉVAL MILITAIRE

Les villages des Causses, canyons et vignobles du Minervois trouvent leurs racines dans le Moyen-Âge et se sont développés selon deux modèles :

- **Les castrums** : accrochés au relief, les castrums regroupent la population autour d'un château, dans une enceinte fortifiée. Les castrums de Minerve et la Caunette concentrent encore aujourd'hui des vestiges remarquables de cette époque : Tour Octogonale et fortifications, Minerve (12) ; Tour-Porche, La Caunette (13). La plupart des vestiges de cette époque font déjà l'objet d'une protection ou font partie des priorités des élus.
- **Les noyaux circulaires** : les bourgs de Cessero, Siran, La Livinière et Azillanet sont d'anciens villages fortifiés qui se sont développés de manière concentrique autour d'un château ou d'une tour seigneuriale : Tour Saint-Salvy (14) et vestiges de fortifications, Cessero (15). Peu de vestiges de cette époque sont identifiés. Des investigations seraient nécessaires.





Chapelle Notre-Dame de Centeilles – Siran



Église Notre-Dame de l'Assomption
La Caunette



Chapelle Saint-Germain de Cesseras, Cesseras



La Cité de Minerve et son rempart, Minerve



Tour Saint-Salvy, Cesseras



Quartier de la Carembelle La Caunette



La Livinière bourg-fère

LE PATRIMOINE MÉDIÉVAL CIVIL

L'habitat villageois traditionnel

Les villages du Minervois sont empreints d'une atmosphère pittoresque issue du Moyen-Âge : Cité médiévale de Minerve (16) ; le quartier de la Carembelle, La Caunette (17) ; les bourgs-frères : Azillanet (18), Cesseras (19), Siran (20), La Livinière (21).

- Ce patrimoine de pierre est une caractéristique forte des centres des villages. **Il est aujourd'hui abandonné ou fortement endommagé par des modifications peu respectueuses du bâti.**

Quels enjeux autour du patrimoine médiéval ?

STIMULER ET RENFORCER LA TRANSMISSION MÉMORIELLE

- Renforcer l'accueil et l'information autour du patrimoine monumental
- Développer des circuits de visite liés au patrimoine culturel
- Protéger l'architecture traditionnelle des centres-anciens qui définissent l'identité des villages
- Renforcer le lien entre les bourgs frères en développant des stratégies communes de mise en valeur de leur patrimoine civil

3. Patrimoine industriel, un patrimoine bâti et technique fragile en voie de reconnaissance

LES TEMOINS D'UNE IDENTITE CULTURELLE FORTE DU XVIIIIE ET XIXE SIECLE

INDUSTRIE MINIÈRE

Le territoire a connu des activités importantes extractives lié à la présence de lignite, potasse, pierre meulière et argile. Malgré la multiplicité des exploitations, les vestiges de cette époque sont parfois imperceptibles ou au contraire très marqués dans le paysage.

Concession de La Caunette (1) :

- Ancienne usine de transformation locale de lignite. Les gisements étaient exploités à partir de plusieurs accès dont la mine de Babio, équipée d'un chevalement en béton (2) en partie conservé. De la concession, ne demeure que la cheminée-château d'eau, construite en béton armé. Elle est un repère dans le paysage.

La verrerie des Aliberts, Minerve (3) :

- L'exploitation des mines de lignite a permis l'installation d'une verrerie sur le site des Aliberts, active de 1850 à 1870. Le four qui servait à la mise en chauffe à partir de la lignite est encore présent sur le site.

Mine de Fauzan, Cesseroas (4) :

- Le réseau de cavités de la grotte de l'Aldène fut intensivement utilisé pour l'exploitation des phosphates. Un puits d'extraction et une unité industrielle ont été construits à l'aplomb du réseau souterrain. Ces bâtiments, près du hameau de Fauzan, sont aujourd'hui en ruines.

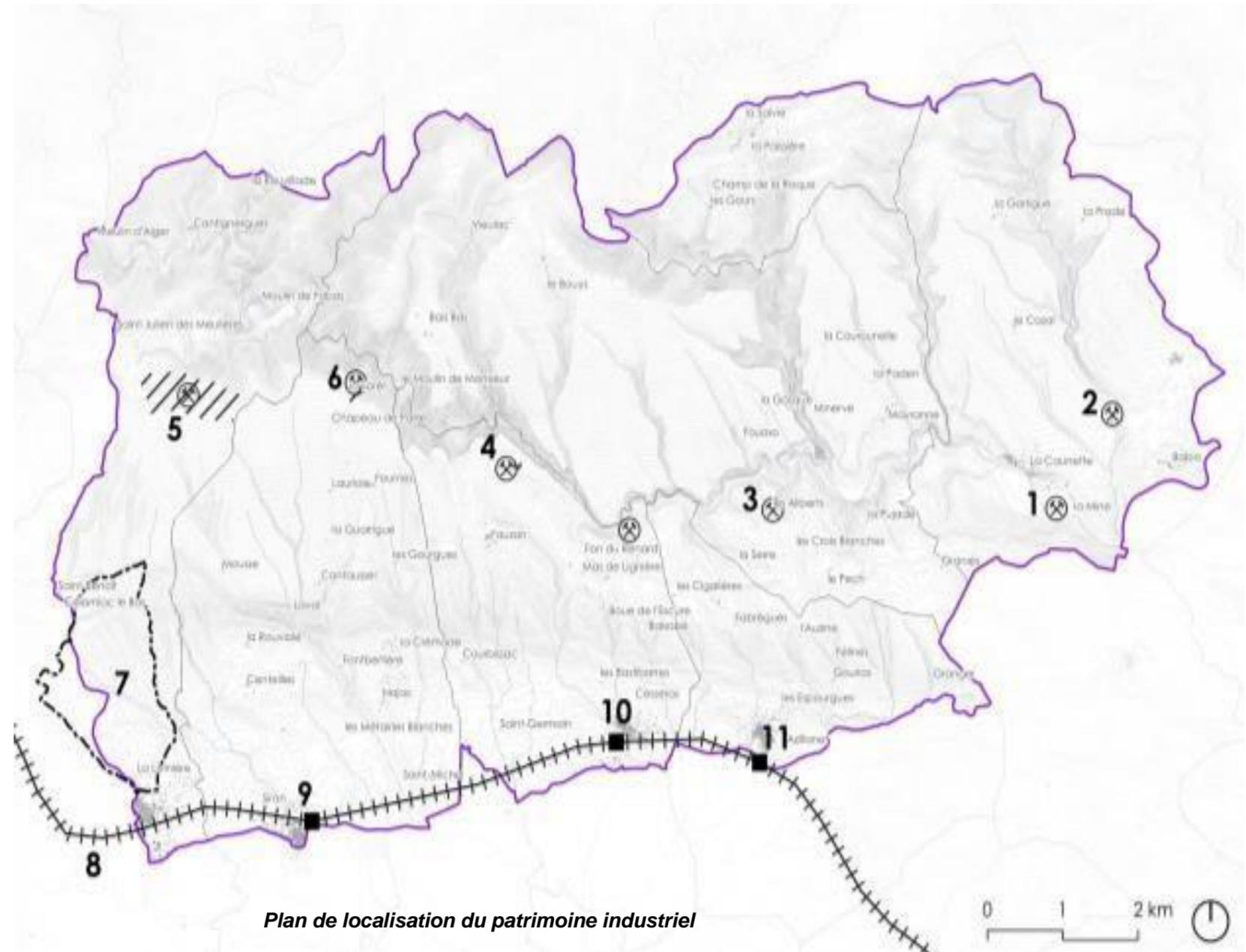
Saint-Julien des Meulières (5) :

- Il s'agit d'une des plus grandes carrières de meules du Midi de la France. Le site a enfanté une série d'annexes étalées sur plusieurs communes, notamment au lieu-dit La Forêt à Siran (6). Le site est aujourd'hui aménagé et propose un parcours de visite.

Fours à chaux, La Livinière (7) :

- De nombreux fours à chaux persistent le long de sentiers de randonnées. Certains sont en ruines, d'autres sont dans un bon état de conservation car entretenus.

Le patrimoine industriel lié à l'extraction minière offre des témoignages précieux, uniques et singuliers, répartis sur l'ensemble du territoire. Ils doivent être préservés et, à l'exemple de l'ancienne tuilerie de La Livinière, ils peuvent être réinterprétés.





Cheminée du Carreau, concession de La Caunette



Four à chaux, circuit Oenorand La Livinière



Verrerie des Aliberts, Minerve



La Bâtiments de la mine de l'Aldène, Cesseras



Saint-Julien des Meulières, La Livinière



Gare de Cesseras, avant-après

INDUSTRIE FERROVIAIRE

Au XIX^e siècle, le développement de la monoculture du vin a entraîné la construction d'infrastructures ferroviaires.

Ligne à voie métrique Lézignan-Caunes (8) :

- Ouverte en 1901, la ligne desservait les villages de La Livinière, Siran, Cesseras et Azillanet afin d'écouler vins, phosphates et lignites du Minervois. Recouverte par la route, son tracé est encore visible et des vestiges d'anciennes gares (9, 10, 11) persistent dans les villages.

Si le patrimoine industriel ferroviaire a remodelé le visage agricole et industriel du territoire, il semble aujourd'hui s'être effacé du Grand Site. Il offre pourtant une indéniable valeur patrimoniale et doit être mis en valeur.

Quels enjeux autour du patrimoine industriel ?

SAUVEGARDER ET RÉINTERPRÉTER L'HÉRITAGE DU PASSÉ

- Renforcer l'accueil et l'information autour de ces sites, en s'inspirant du modèle de Saint-Julien des Meulières
- Préserver les vestiges de ces architectures singulières, vecteurs d'une identité culturelle forte
- Proposer un réinvestissement des architectures abandonnées pour développer de nouveaux usages, s'inspirer de ce qui a été fait à l'ancienne tuilerie (centre d'interprétation...)
- Réinvestir le patrimoine ferroviaire délaissé entre les bourgs-frères en développant de nouveaux usages (voie cyclable...)

4. Patrimoine viticole, un patrimoine singulier levier de la qualité des paysages

LES TEMOINS D'UNE NOUVELLE ECONOMIE

LE PATRIMOINE VITICOLE RURAL

Au XIXe siècle; l'agriculture se tourne presque entièrement vers la culture de vigne. Le paysage est largement transformé. A la campagne, les anciennes métairies installées au milieu des terres sont reconstruites et transformées en domaines viticoles.

Caves des grands domaines :

- On en retrouve quelques-uns sur le territoire du Grand Site, accompagnés de leurs châteaux dit pinardiens ainsi que de caves, grands bâtiments de type industriel : *Domaine du Clos de Centeilles, Siran (1)* ; *Domaine de Cantausseil, Siran (2)* ; *Domaine du Clos des Roques, Cesseroas (3)*.

> **Ce patrimoine est menacé. Les caves des grands domaines ont perdu de leur utilité face au développement des caves coopératives. Abandonné, en ruine ou transformé en logement, ce type de bâtiment tend à disparaître.**

Caves coopératives :

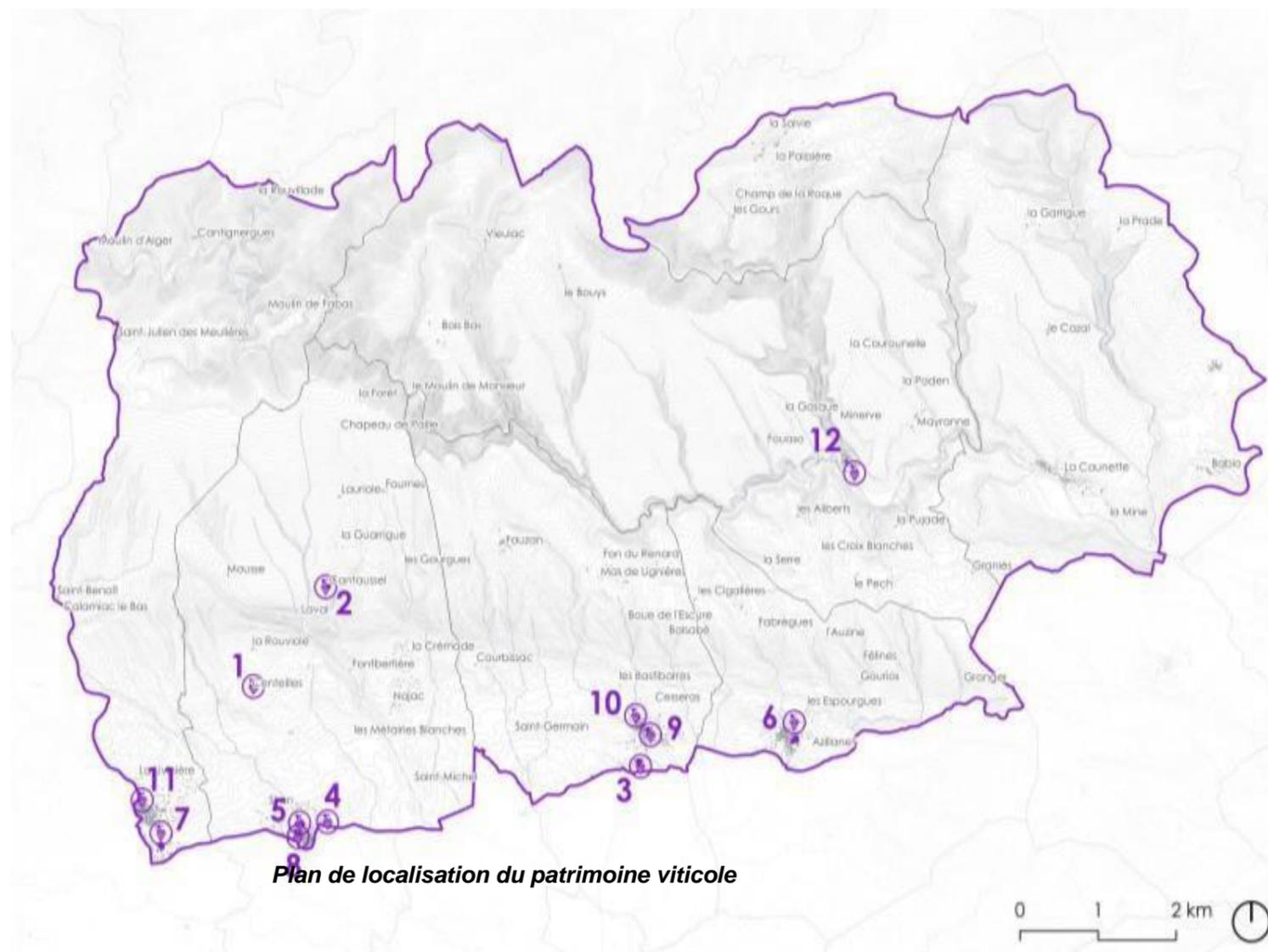
- Développées en réponse à la crise pour permettre aux petits viticulteurs d'avoir accès à des installations et du matériel modernes, elles sont implantées à l'écart des centres anciens. Elles se démarquent du paysage par leur silhouette atypique, soulignées par des cuves cylindriques extérieures en béton ou en inox : *La Cave des pauvres, Siran (4)* ; *La Siranaise, Siran (5)* ; *Les vigneronns du Haut Minervois, Azillanet (6)* ; *Coteaux du Haut Minervois, La Livinière (7)*

> **Ce patrimoine plus récent doit être pris en considération et préservé au même titre que l'ensemble du patrimoine viticole.**

LE PATRIMOINE VITICOLE CIVIL

L'influence de la vigne a engendré le renouvellement et l'agrandissement des vieux villages des piémonts le long des nouvelles voies.

Maisons vigneronnes : le bâti villageois est remanié pour laisser place à la maison vigneronne, caractérisée par son gabarit haut et étroit. Elle s'organise selon 2 à 3 travées en façade avec, au rez-de-chaussée une grande porte cochère pour desservir la cave, et à l'étage, une fenêtre paillère. Cette typologie d'habitat se retrouve particulièrement dans les bourgs-frères.





Les Vignerons du Haut Minervois

Demeures bourgeoises :

- La demeure bourgeoise est une déclinaison de la maison vigneronne qui se compose en façade selon 4 travées minimum. Certaines possèdent, comme les grands domaines, des annexes viticoles soit intégrées dans la maison, soit installées dans la cour, sous forme de dépendances : Maison pinardière, Siran (8) ; Château Marcel, Cesseroas (9) ; Domaine Coudoulet, Cesseroas (10) ; *Domaine Piccini, La Livinière* (11).

Les caves villageoises :

- Ce sont des caves construites dans les faubourgs, sans logement associé. Des bâtiments modestes mais monumentaux, qui se reconnaissent à leurs murs gouttereaux aveugles, leur porte cochère au rez-de-chaussée, avec une ou deux grandes baies à l'étage : *Domaine Cavallès, Minerve* (12)

Le patrimoine viticole civil est de plus en plus malmené, transformé en logements d'une grande banalité, participant ainsi à la dénaturation des fronts bâtis et à l'oubli d'une culture locale.

Quels enjeux autour du patrimoine viticole ?

SAUVEGARDER ET CONCILIER AVEC LES USAGES CONTEMPORAINS

- *Entretien et sauver le patrimoine des bourgs viticoles dans le respect des règles constructives d'origine*
- *Protéger au même titre l'architecture des caves coopératives, > réinvestir l'architecture viticole existante en conciliant les usages de l'exploitation vigneronne contemporaine*
- *Accompagner l'aménagement des nouveaux bâtiments agricoles pour éviter une dénaturation des paysages*



Cave des pauvres, Siran



Coteaux du Haut Minervois, La Livinière



Les vigneronns du Haut Minervois



La Siranaise, Siran



Maison cossue, Siran



Domaine de Coudoulet

5. Patrimoine hydraulique, un patrimoine modeste, discret, niché dans des paysages spectaculaires

LES VESTIGES DE L'ADAPTATION DES HOMMES AU CONTEXTE NATUREL DEPUIS LE MOYEN-ÂGE

Une partie du patrimoine du territoire du Grand Site se compose d'éléments liés à l'eau, situés dans les centres-bourgs et les exploitations agricoles : moulins, lavoirs, fontaines, puits, etc.

PATRIMOINE HYDRAULIQUE AGRICOLE

Dans les gorges de la Cesse et du Brian, de nombreux vestiges témoignent des anciens usages de l'eau : moulins et béals.

Les moulins :

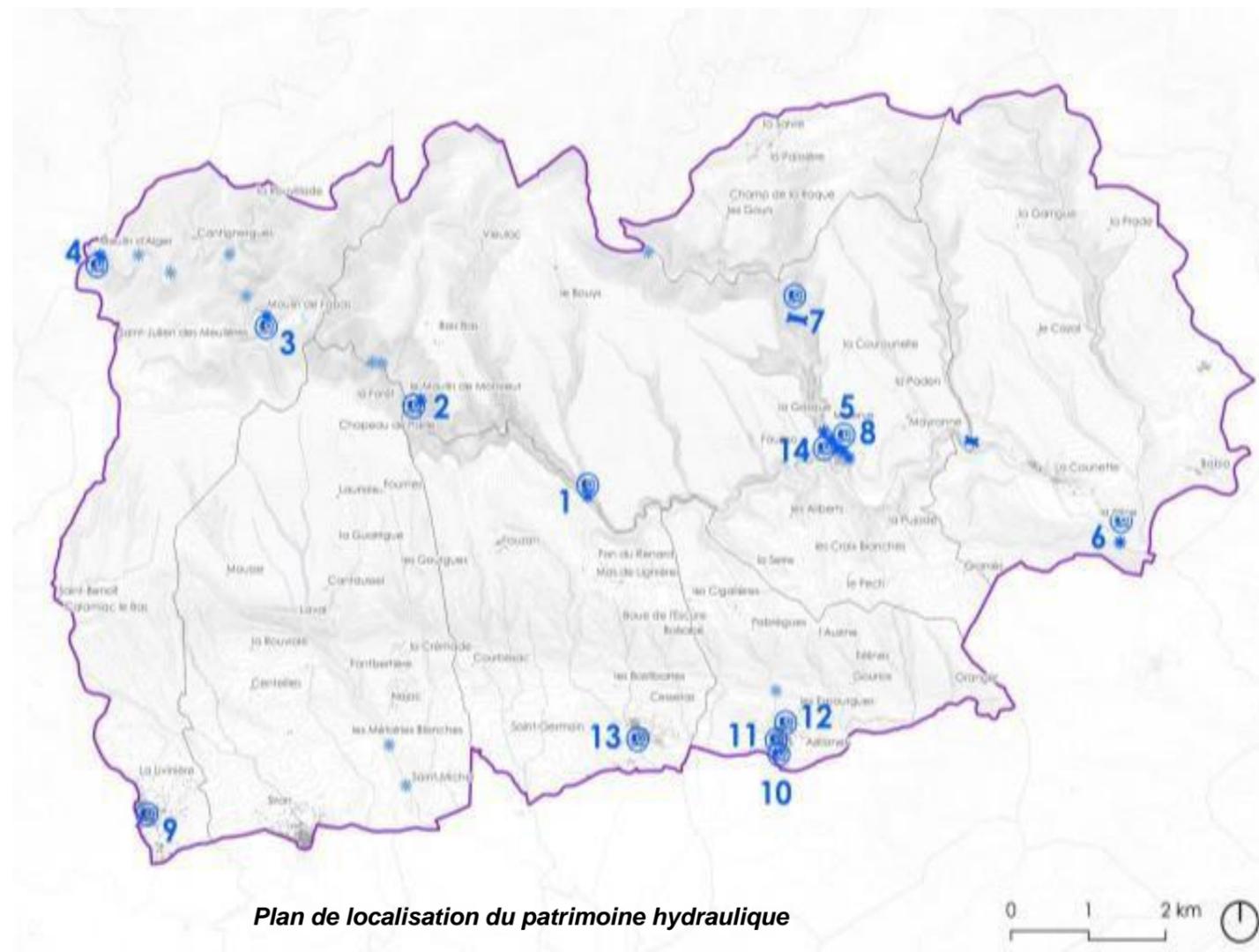
- Les moulins hydrauliques du Grand Site sont des édifices relativement modestes, carrés ou rectangulaires, équipés de deux paires de meules, proches de petites rivières au débit assez faible.
- Azillanet, La Caunette, Cesseroas et Vélioux sont relativement pauvres en installations hydrauliques (1 à 3 moulins) alors que Minerve, Siran et la Livinière sont particulièrement bien pourvus (6 à 8 moulins) : *Moulin d'Azam*, *Minerve (1)* ; *Moulin de Monsieur*, *Cesseroas (2)* ; *Moulin de Fabas*, *La Livinière (3)* ; *Moulin d'Alger*, *La Livinière (4)* ; *Moulin Haut*, *Minerve (5)* ; *Moulin de Cantarane*, *La Caunette (6)* ; ...
- *Autres moulins recensés sur la cartographie de Véronique Marill*

Quelques moulins, comme celui d'Azam, sont entretenus et ouverts au public, permettant d'informer et de sensibiliser sur cette architecture fragile et précieuse. D'autres, comme celui de la Cantarane ou d'Alger ont été transformés en habitations peu qualitatives. Une préservation de l'ensemble de ces ouvrages doit s'opérer.

Les béals :

- Les moulins des Gorges de la Cesse et du Brian fonctionnaient grâce à une déviation de la rivière. Un ouvrage submersible était construit en travers du cours d'eau afin de dévier l'eau vers le moulin : Béal au Pont de Daniel (7) ; Béal du Moulin Haut (8) ...

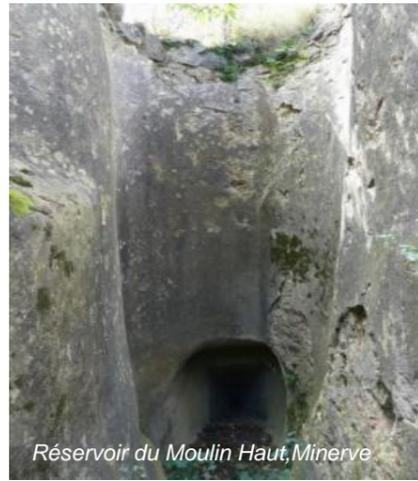
>Ce patrimoine reste mal connu, il est parfois difficile à localiser ce qui ne facilite pas son entretien. Ruinés, abandonnés et inaccessibles, ces ouvrages tendent à disparaître.



Plan de localisation du patrimoine hydraulique



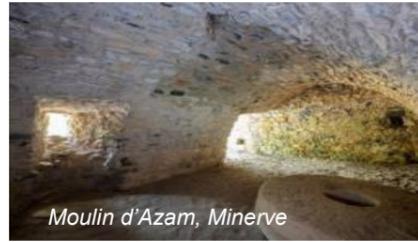
Moulin d'Azam, Minerve



Réservoir du Moulin Haut, Minerve



Vestiges du Moulin Haut, Minerve



Moulin d'Azam, Minerve



Béal au Pont de Danjel



Vestiges du Haut Moulin, Minerve



Lavoir, Cesseras



Fontaine du Lion, Azillanet

PATRIMOINE HYDRAULIQUE CIVIL

Alors que les bourgs secs des causses canalisent l'eau à partir de citernes et puits couverts, les bourgs des piémonts aménagent fontaines et lavoirs grâce à la présence de sources et ruisseaux.

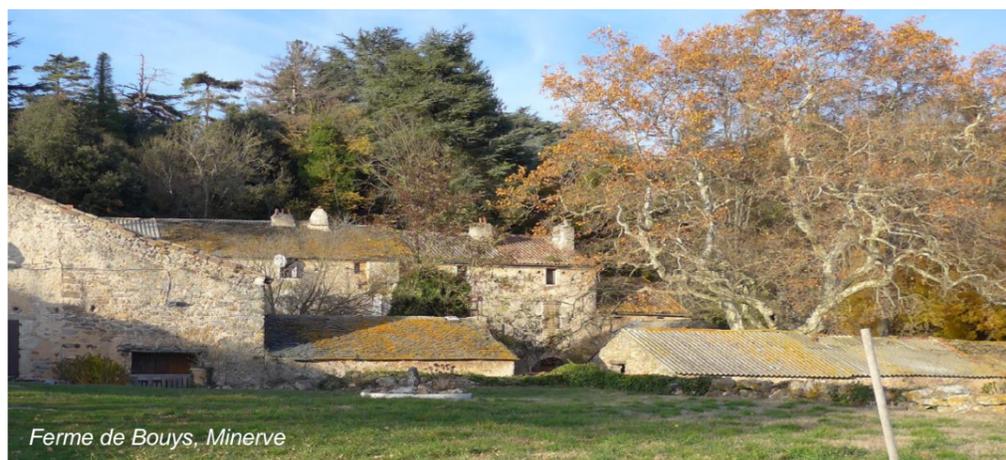
- **Fontaines** : fontaine des Dauphins, La Livinière (9) ; fontaine du Lion, Azillanet (10)
- **Lavoirs** : lavoir rue de la mairie (11), lavoir rue du Théron, Azillanet (12) ; lavoir près du ruisseau de Casseras, Cesseras (13) ; lavoir, Minerve (14)

Ces lieux de vie, de fraîcheur et de convivialité **sont aujourd'hui en partie délaissés** alors qu'ils constituent une richesse pour la qualité de vie des villageois. De même, afin de s'adapter au climat et aux conséquences du changement climatique, la préservation et la remise en fonctionnement de ce patrimoine s'avère essentielle.

Quels enjeux autour du patrimoine hydraulique ?

RECENSER ET RÉINVESTIR FACE AUX EXIGENCES CLIMATIQUES

- Compléter le recensement du patrimoine hydraulique
- Encourager la préservation et la réhabilitation des ouvrages de moulins, patrimoine historique issu du Moyen-Âge
- Développer l'accueil et l'information autour de ces sites
- Proposer des pistes d'actions pour développer des modes de vie responsables, autonomes en production et économes en ressources en eau : remise en fonctionnement des fontaines, des moulins, des lavoirs, en relation avec leur propriétaire.



Ferme de Bouys, Minerve



Murettes, Cesseroas



Pigeonnier de Babio, Minerve



Capitelle, circuit Oenorando, La Livinière



Bourg de La Livinière et son patrimoine bâti



La Caunette



Minerve



Azillanet



La Livinière

PATRIMOINE CIVIL

Héritées du Moyen-âge, les constructions en pierre ont perduré dans le temps malgré les modifications subies au XIXe siècle : murs en moellons de pierres locales, constructions mitoyennes, façades ordonnancées, toitures à 2 pentes en tuiles canal : autant de caractéristiques qui confèrent aux villages une grande homogénéité d'aspect et un caractère vernaculaire fort.

Si certains ont été totalement défigurés, les bâtiments ou ensembles bâtis remarquables doivent être mis en valeur et faire l'objet de mesures de protection (3,4,5,6,7,8,9)

- Inventaire non exhaustif des capitelles et masets
- Inventaire non exhaustif des murettes

Quels enjeux autour du patrimoine vernaculaire ?

PRÉSERVER ET PROTÉGER DES MAUVAISES PRATIQUES

- Animer un réseau de professionnels pour la construction en pierre sèches afin de redéployer des savoirs-faires traditionnels
- Encourager et canaliser les dynamiques d'actions des associations pour la restauration du patrimoine vernaculaire
- Rendre visible et lisible le patrimoine architectural et urbain des villages pour sensibiliser sur ses origines et son histoire
- Protéger les ensembles architecturaux remarquables des bourgs, se poser la question des futures extensions urbaines, des entrées de villages, des franges urbaines...
- Adapter le patrimoine vernaculaire des centres anciens aux modes d'habiter contemporains

7. Synthèse des enjeux patrimoniaux : Mise en valeur, protection, restauration

Pour clore le diagnostic, une formulation synthétique des enjeux pour la mise en valeur et sauvegarde du patrimoine :

- Des **patrimoines diversifiés** par leur nature (géologique, architecturale, industrielle, agricole...), intimement liés à une économie pastorale et agricole.
- Des **périodes fortes « originales »** par rapport à d'autres territoires du Languedoc :
 - La préhistoire grâce à la présence des grottes et de l'habitat troglodyte,
 - Le bas moyen âge avec un pouvoir politique installé à Minerve et disparu ensuite, période wisigothique, catharisme....
- Des vestiges qui n'ont **pas encore dévoilé tous leurs secrets** et constituent des potentialités pour les érudits et les chercheurs.
- Un **patrimoine monumental modeste** comparativement à d'autres grands sites, mais riche d'une **grande diversité de bâtiments civils, religieux, militaires, industriels, agricoles,...**
 - **L'interprétation et la médiation** sont essentielles pour révéler cette richesse patrimoniale et proposer **des parcours thématiques**, à une **échelle territoriale pertinente**.

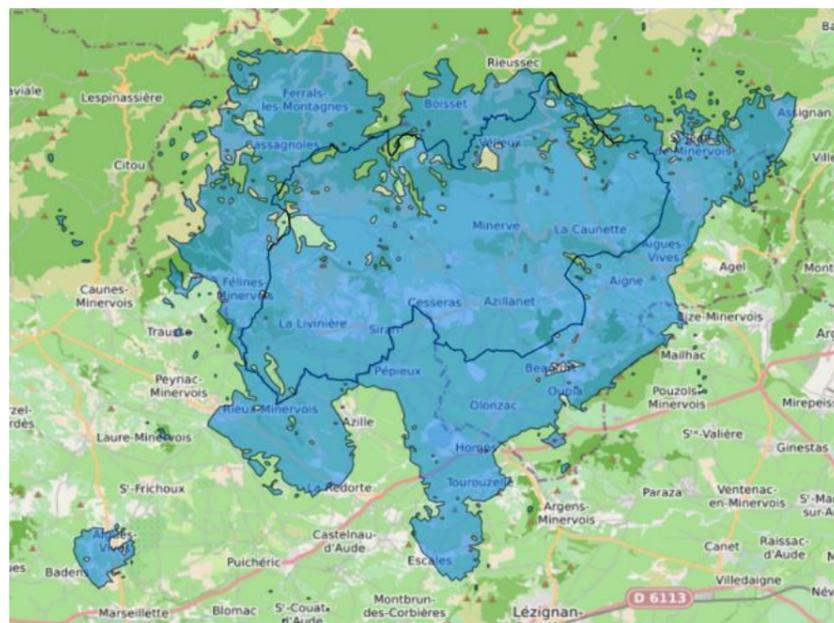
Cf. Carte de hiérarchisation des sites à restaurer, aménager, mettre en valeur ou en défens page suivante

3. Diagnostic de la fréquentation.

1. Evaluation du niveau et des caractéristiques de la fréquentation

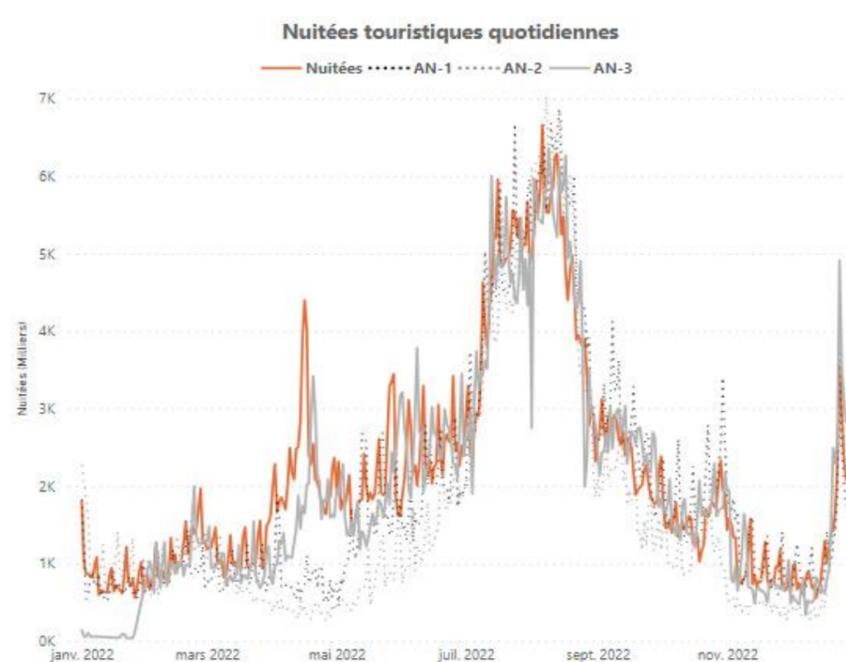
1.1 Flux et fréquentation

Nota : Les données présentées sont celles qui étaient disponibles au moment où la phase de diagnostic a été réalisée. Elles ont été complétées par les données disponibles en 2024 (Fluxvision, parking de Minerve,...) dans un dossier distinct portant sur la mise en place d'un observatoire.



Les données Fluxvision présentées dans ce diagnostic portent sur un périmètre qui comprend le Grand Site, mais également le pôle touristique de Homps. Ces données permettent d'analyser la saisonnalité et les évolutions entre 2019 et 2022. Elles sont issues des études conduites par l'agence départementale du Tourisme du Conseil Départemental de l'Hérault.

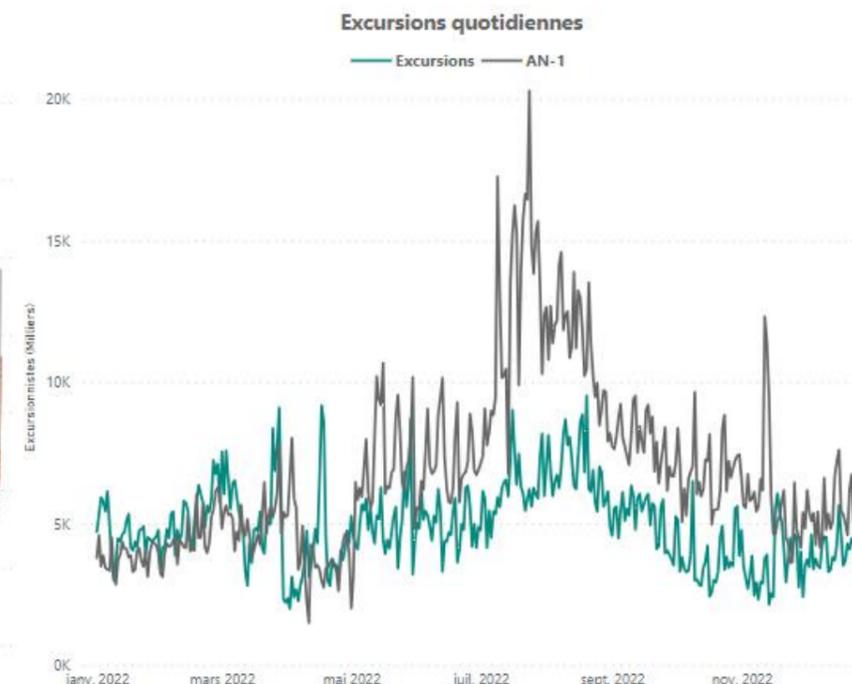
Les données Fluxvision 2024 (également fournies par l'ADT 34) porteront sur un périmètre plus resserré et permettront de préciser les données de fréquentation (cf. dossier spécifique sur la mise en place d'un observatoire de la fréquentation).



Données fluxvision 2022 – Source ADT34

Les nuitées touristiques :

- 780 000 nuitées en 2022 (+ 8% par rapport à 2019)
- Dont 51% d'étrangers
- Les pics de fréquentation sont très concentrés sur le mois d'août et Pâques.



Les excursionnistes :

Sur la base des données Fluxvision recueillies sur le périmètre étudié, 1,8 million de visiteurs n'ayant pas dormi dans le territoire excursionnistes) ont été comptabilisés en 2022.

Ce chiffre est en baisse de 21% par rapport à 2021, année exceptionnelle en raison du repli des touristes sur le territoire national lié à l'épidémie du Covid19.

Les excursionnistes représentaient 70% de la fréquentation totale (pour le territoire et la période étudiés).

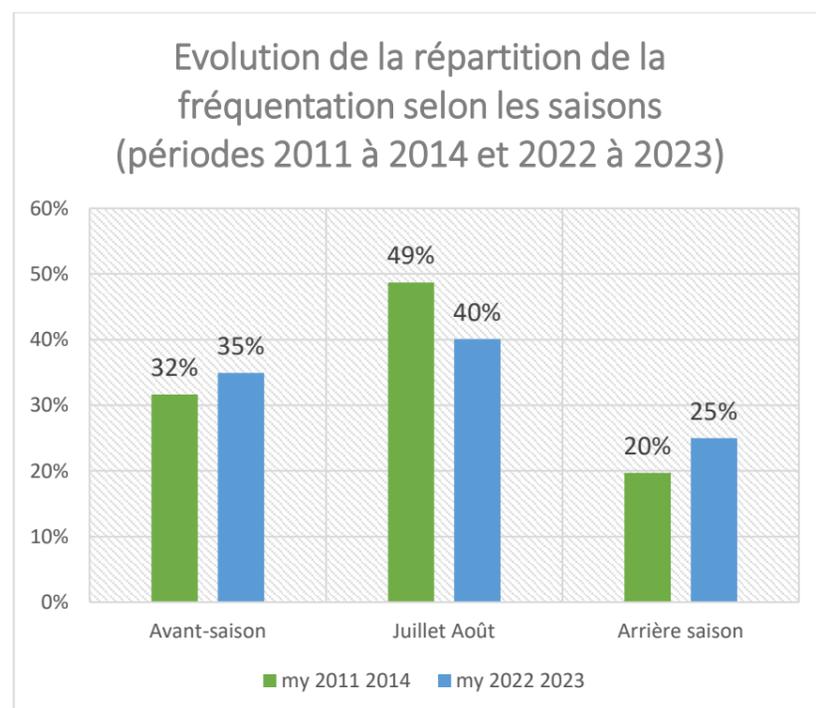
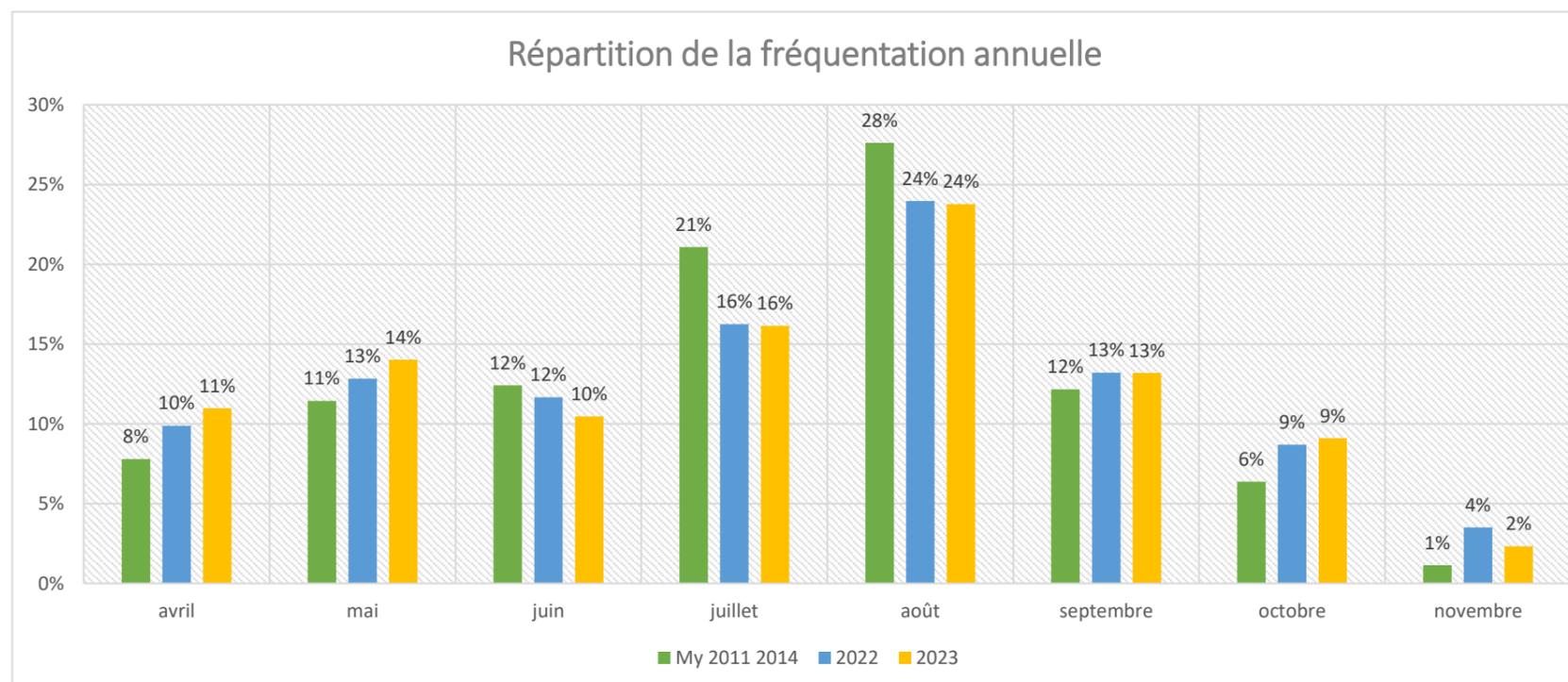
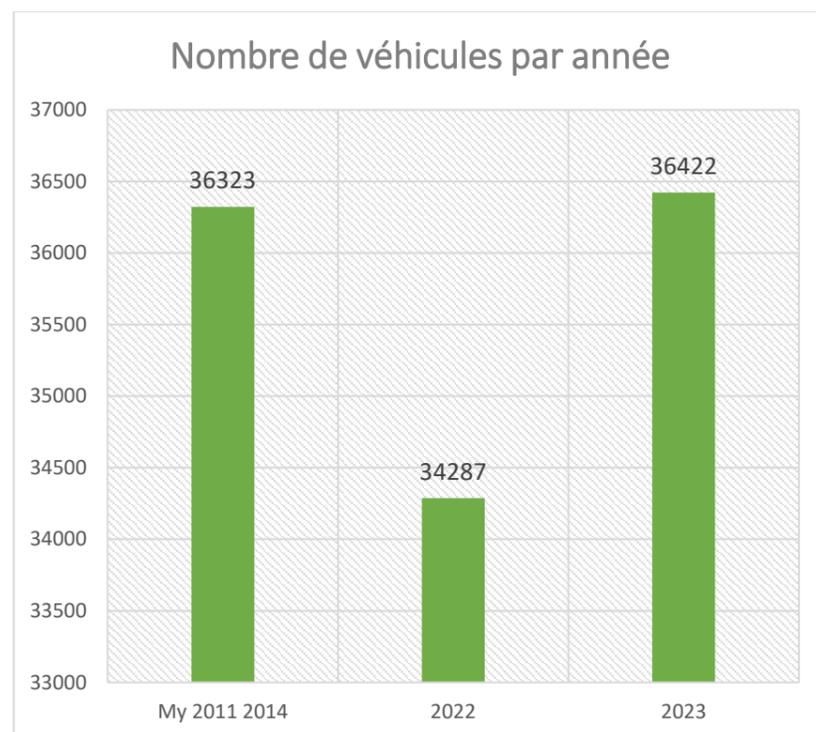
La fréquentation excursionniste est concentrée sur fin juillet et août, avec quelques pics sur des week-ends ou ponts.

Origine des excursionnistes français en 2022 :

- 1/ Aude (41% des excursionnistes observés)
- 2/ Hérault (17%)
- 3/ Haute Garonne
- 4/ Tarn
- 5/ Pyrénées Orientales

1.2 Les données de fréquentation du parking de Minerve

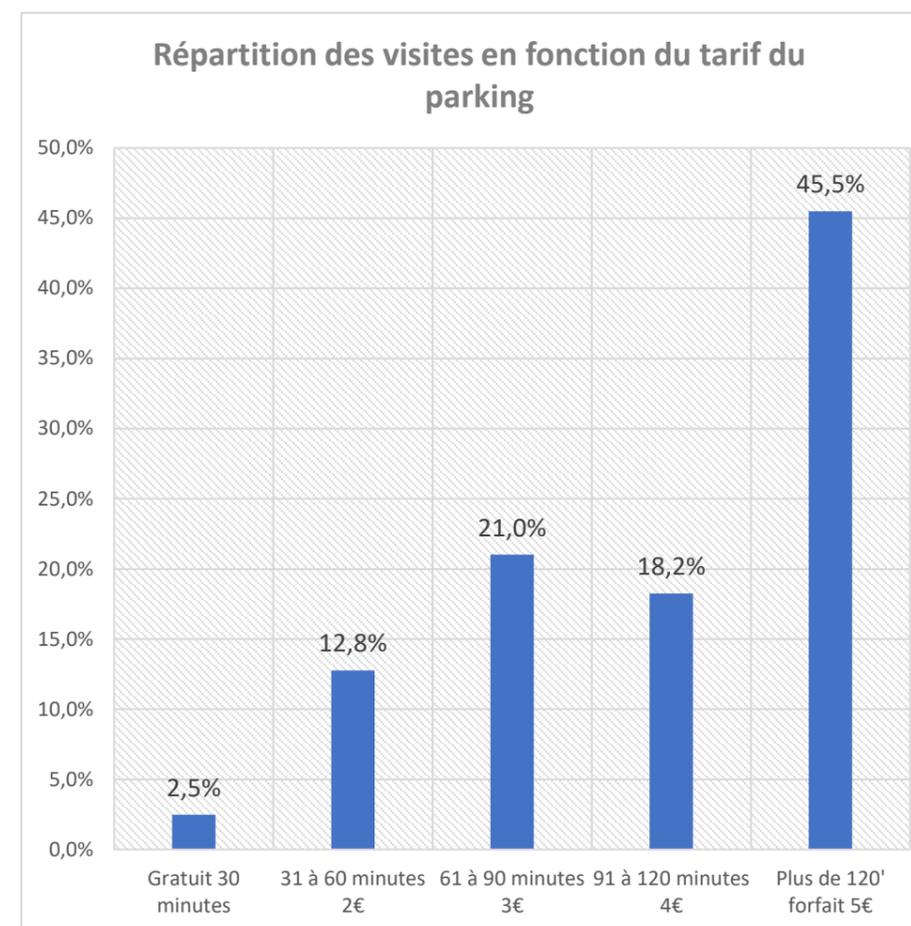
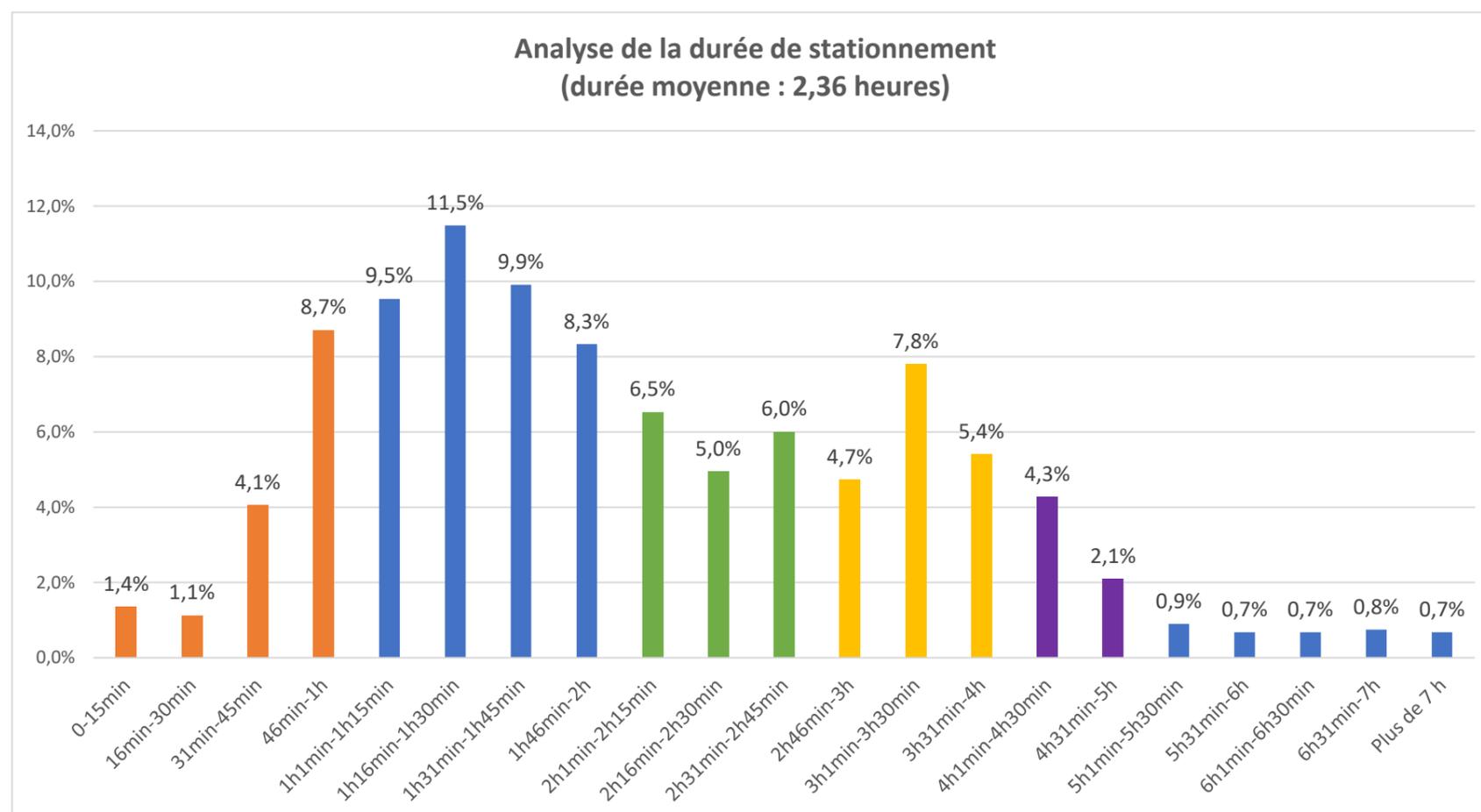
LA FREQUENTATION ANNUELLE DU PARKING DE MINERVE A ETE RELATIVEMENT STABLE ENTRE 2014 ET 2023



La fréquentation annuelle est globalement stable sur les 2 périodes étudiées (2011 à 2014 et 2022 – 2023). Un peu plus de 36000 véhicules ont été accueillis au parking de Minerve pendant l'année, avec une variation de +6% entre 2022 et 2023 (pas de données sur 2019, 2020, 2021).

L'analyse de la saisonnalité de la fréquentation à 10 ans d'intervalle permet de mettre en évidence une augmentation sensible de la fréquentation sur les aides de saison (printemps +3 points, automne : +5 points), au détriment de la période estivale.

LA DUREE MOYENNE DE STATIONNEMENT A MINERVE EST DE 2 HEURES 30

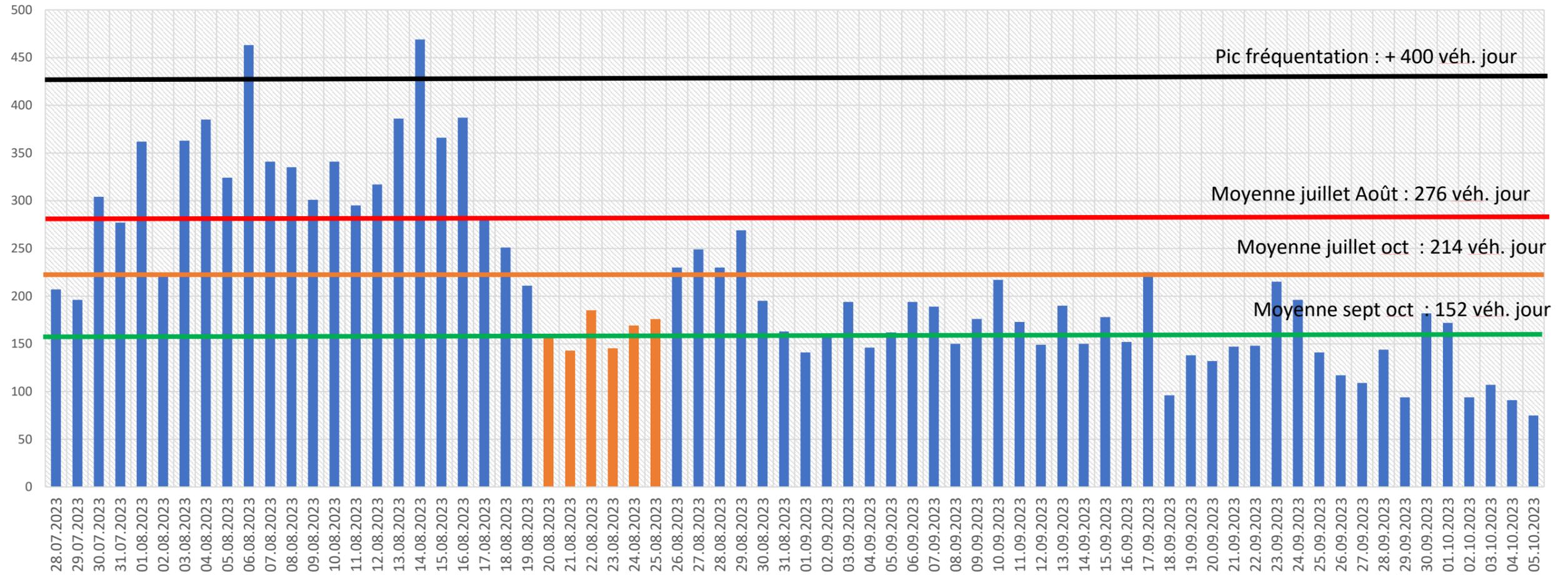


Le tarif du parking est fractionné sur **les 4 premières heures**, il devient forfaitaire ensuite (5€), favorisant les visiteurs qui veulent passer du temps dans le site.

- **46% des visiteurs restent plus de 5 heures**, mais 36% y passent moins d'une heure et demi. **Durée moyenne de stationnement à Minerve : 2h36.**
- Moins d'un visiteur sur 2 passe plus de 2 heures à Minerve. L'enjeu de définition d'un **contenu de visite enrichi pourra être traduit par une analyse de la durée de visite dans l'observatoire de la fréquentation.**
- **Pas de donnée pour évaluer la fréquentation pendant la tranche horaire gratuite entre 18h30 et 2h du matin.** Cette tranche permet aux visiteurs de fin d'après-midi de visiter et de fréquenter les commerces ou restaurants sans payer le parking. Pendant cette tranche horaire, le stationnement sur le parking dédié aux autocars, à proximité du pont, est autorisé.
- **Le forfait nuit (2h à 8h – 8€) a été appliqué à 0,3% des véhicules accueillis**, ce qui permet de penser que **le nombre de camping-cars qui stationnent pendant la nuit à Minerve est faible** (donnée confirmée par les entretiens réalisés auprès des camping-caristes).

Fréquentation journalière du parking de Minerve entre le 28/07 et le 05/10/2023

Données extraites du logiciel de paiement du parking par la Mairie de Minerve et traitées par TEMAH.



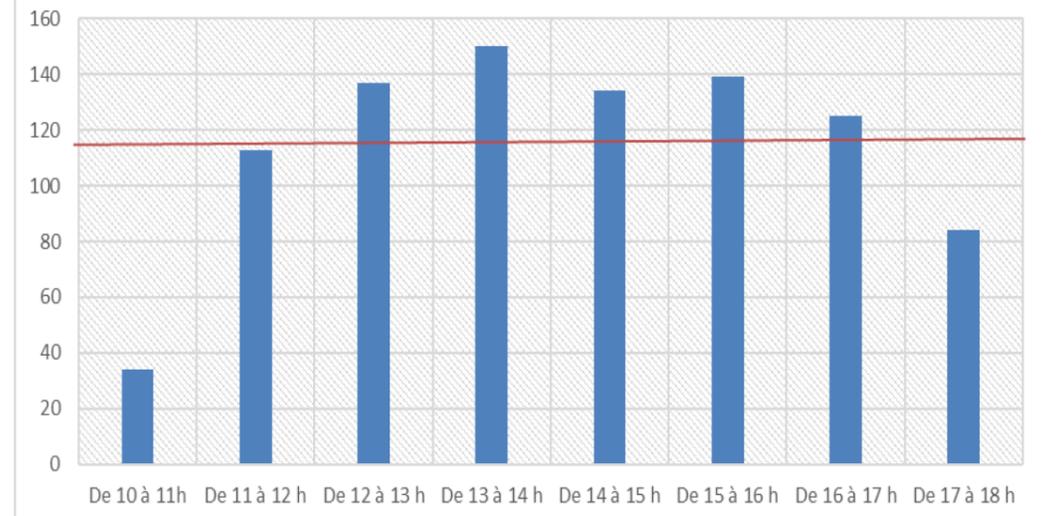
ANALYSE DE LA FREQUENTATION JOURNALIERE A MINERVE DU 28/07/2023 AU 04/10/2023

Le parking a une capacité d'accueil de **116 places tracées**, auxquelles s'ajoutent les espaces dédiés aux camping-cars, pouvant servir de parking de délestage.

Sur la base des données 2023, on note une fréquentation moyenne en juillet août de 276 véhicules par jour (2,4 véhicules par place et par jour). Le **maximum théorique** d'accueil est d'environ 370 véhicules par jour (sur la base d'une durée moyenne de visite de 2,5h). Ce maximum a été dépassé 2 fois en 2023. 10 à 12 jours de forte fréquentation et 2 jours de pics ont été enregistrés en 2023. A noter la baisse de fréquentation pendant la période de canicule du 20 au 25 Août 2023.

Sur la base **du nombre de véhicules présents par tranche horaire** (données non disponibles sur 2023, mais prises sur une journée de pic en août 2014), la capacité du parking est atteinte de 11h à 17h. Le nombre de visiteurs correspondant est **d'environ 400**, auxquels s'ajoutent les visiteurs garés à l'extérieur du parking, les habitants, les personnes en séjour, les actifs, soit **500 à 600 personnes au total, en instantané**, aux heures d'affluence.

Nombre de véhicules en stationnement Jour de forte affluence (13/08/2014)



Evaluation de la fréquentation annuelle

Estimation du nombre de visiteurs annuels (excursionnistes) à Minerve sur la base des données du parking (à actualiser avec Fluxvision en 2024) :

D'Avril à Novembre 2023, 36 500 véhicules ont stationné dans le parking payant à Minerve

- > Estimation du poids de la période entre Novembre et Mars (source : OT)
- > : 8%
- > Estimation de la part des véhicules stationnés hors du parking : 5%
- > Total estimation visiteurs venus en voiture à Minerve : 130 000 visiteurs
- > Visiteurs venus dans les villages, domaines, sites naturels : 20% - 26 000 visiteurs
- >

Touristes en séjour : sur la base de 42 500 nuitées – estimation : 13 000 visiteurs (nombre de nuitées fourni par l'OT intercommunal)

Estimation de la fréquentation annuelle du Grand Site, tous types de visiteurs confondus :

- **170 000 visiteurs.**
- **Rappel de l'estimation 2014 : 168 000 visiteurs**

On constate une stabilité de l'estimation du nombre de visiteurs dans le territoire, mais une évolution de la saisonnalité avec un renforcement de la fréquentation sur les ailes de saison, au détriment de Juillet et Août.

Dimensionnement du nombre de jours de pics de fréquentation à Minerve :

- Une dizaine de jours de très forte fréquentation en été
- 2 à 5 jours de saturation du parking (à confirmer en 2024).



Fréquentation des grands sites touristiques à 1h30

COMPARAISON DU NIVEAU DE FREQUENTATION AVEC D'AUTRES SITES TOURISTIQUES ET GRANDS SITES DE FRANCE

La fréquentation du Grand Site de Minerve et des Gorges de la Cesse et du Brian s'établit à **environ 170000 visiteurs par an**.

Ce niveau de fréquentation peut sembler modeste au regard d'autres sites touristiques majeurs, mais il est du même ordre, ou supérieur aux sites comparables par leur localisation et/ou leur offre :

- **Abbaye de Caunes-Minervois** : 16 000 à 17 000 visiteurs par an
- **Abbaye de Fontfroide** : 130 000 visiteurs par an
- **Musée Narbo Via** : environ 125 000 visiteurs par an
- **Palais Musée de Narbonne** : 105 000 visiteurs par an
- **Château de Peyrepertuse** : 100 000 visiteurs par an
- **Navacelles** : 200 000 visiteurs par an (dans le cœur du site)

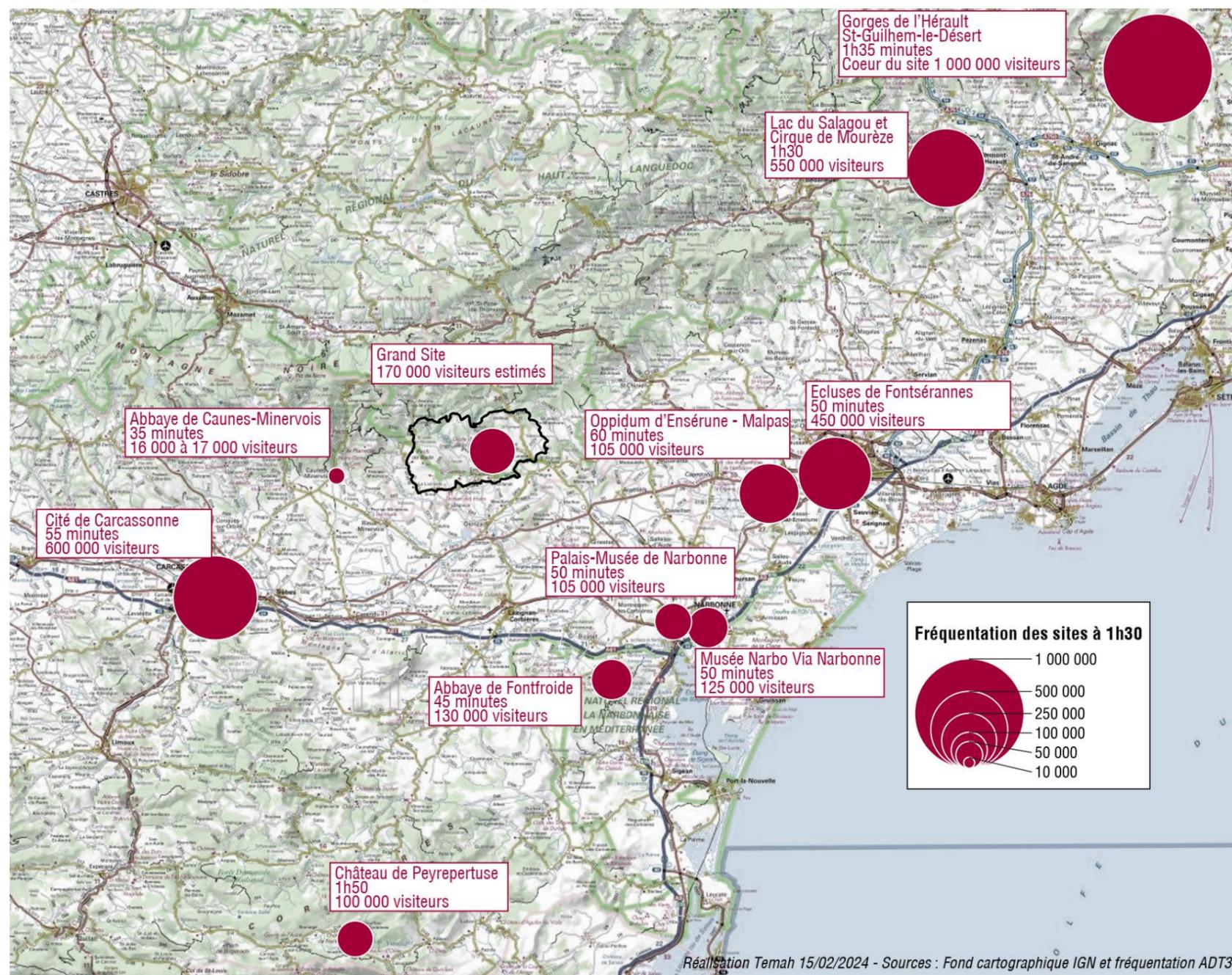
Les Grands Sites dont la fréquentation est plus élevée sont plus proches de grands pôles urbains ou touristiques.

- **Cité de Carcassonne** : 600 000 visiteurs par an
- **Ecluses de Fontserannes** : 450 000 visiteurs par an
- **Oppidum d'Ensérunes / Malpas** : 300 000 visiteurs par an

Les sites naturels attractifs pour leurs richesses patrimoniales et leurs activités de pleine nature (baignade, randonnées, VTT) enregistrent des niveaux de fréquentation les plus élevés.

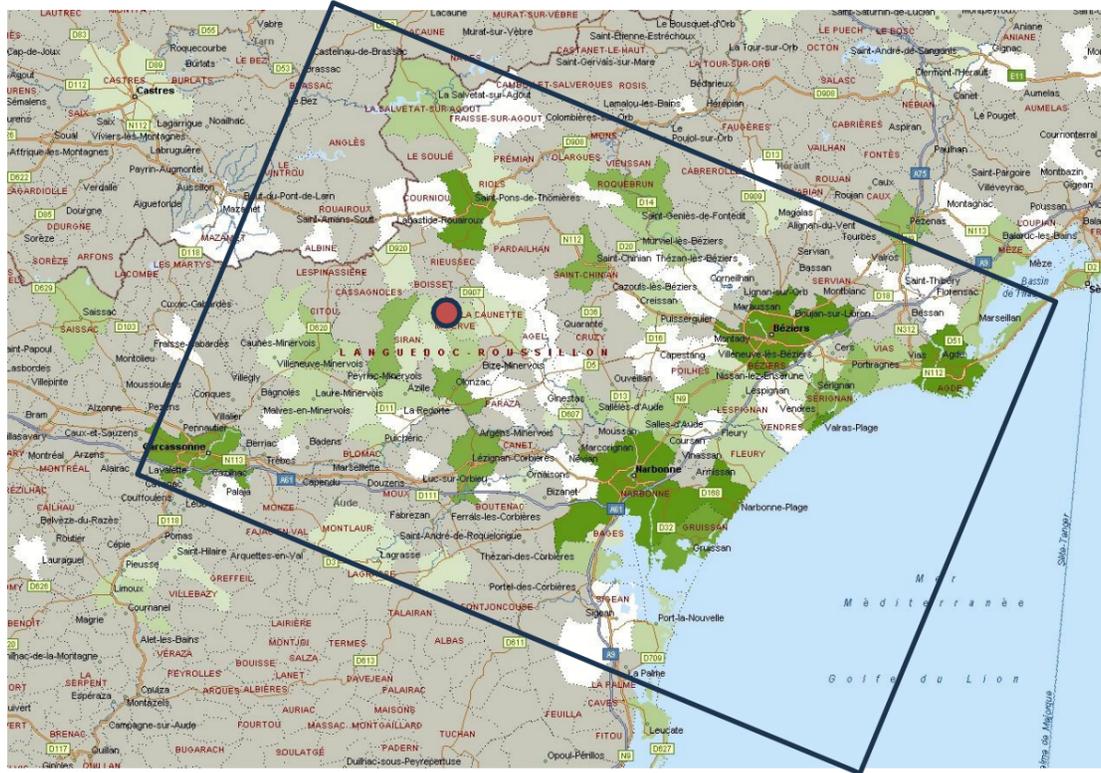
- **Grand Site de France des Gorges de l'Hérault** : 5 millions de visiteurs par an, dont 1 million dans le cœur du site
- **Grand site de France du Lac du Salagou et du Cirque de Mourèze** : 550 000 visiteurs par an (Sources : ADT 34)

Fréquentation des sites touristiques proches



2. Accès et mobilités

Origine géographique des visiteurs



Provenance des visiteurs (enquête 2013 – 2014 – 434 personnes interrogées à Minerve)¹

L'analyse des temps d'accès a montré que les visiteurs font rarement plus de 1h30 de route pour venir visiter Minerve.

Bien situé entre Toulouse et Montpellier, authentique et sauvage, le Grand Site de Minerve et ses gorges attire les habitants et les touristes en séjour de la Montagne Noire au littoral.

Selon les données Fluxvision 2024 (source : ADT34)

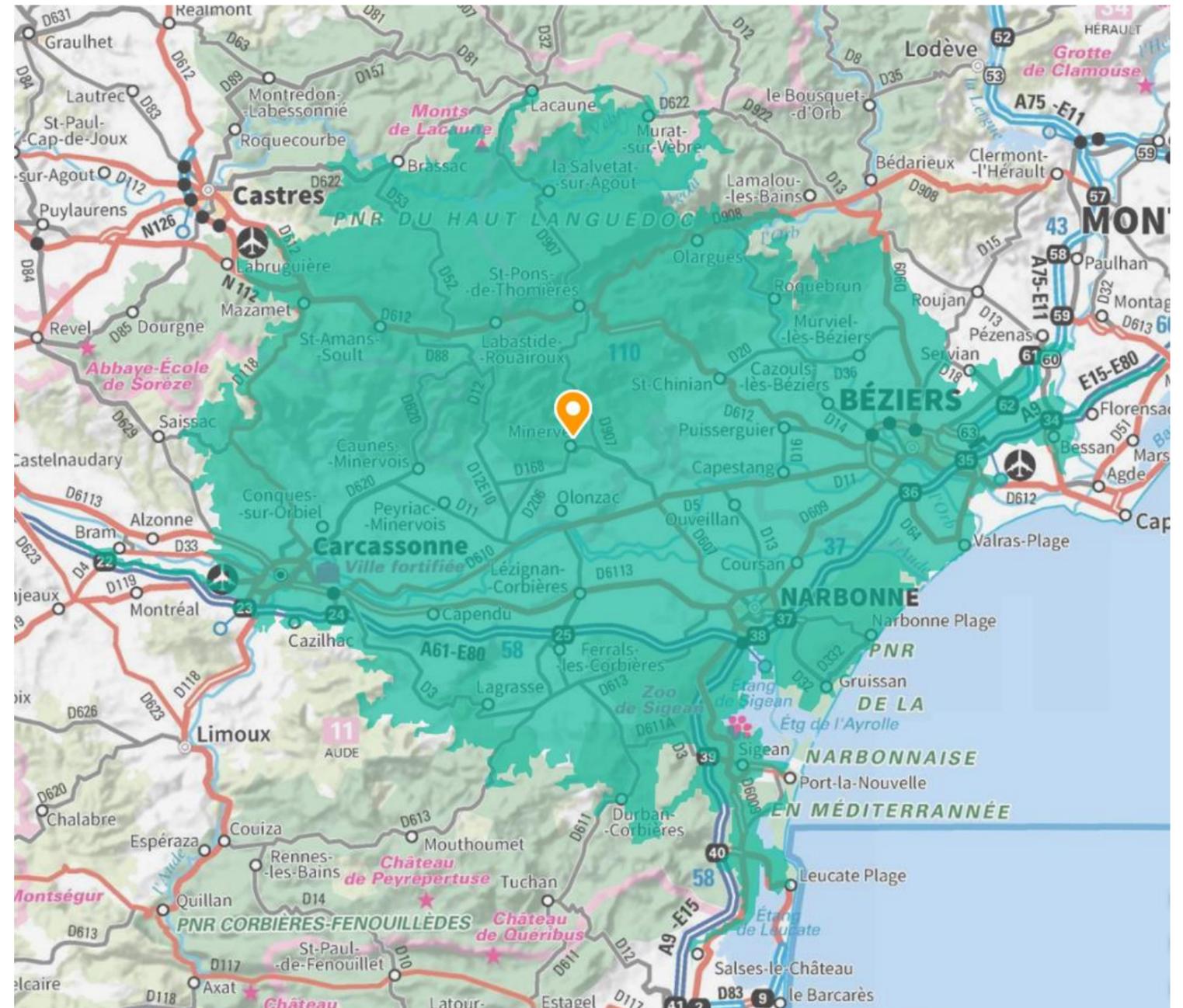
Les excursionnistes forment le public majoritaire du site (70%).

- 23% des excursionnistes sont étrangers et 77% français
- La clientèle de proximité (audoise et héraultaise) représente 56% des excursionnistes français

Les touristes en séjour (incluant les possesseurs de résidences secondaires) représentent 30% des visiteurs.

- 56% sont étrangers et 44% français
- La clientèle de proximité (audoise et héraultaise) représente 40% des touristes en séjour français.

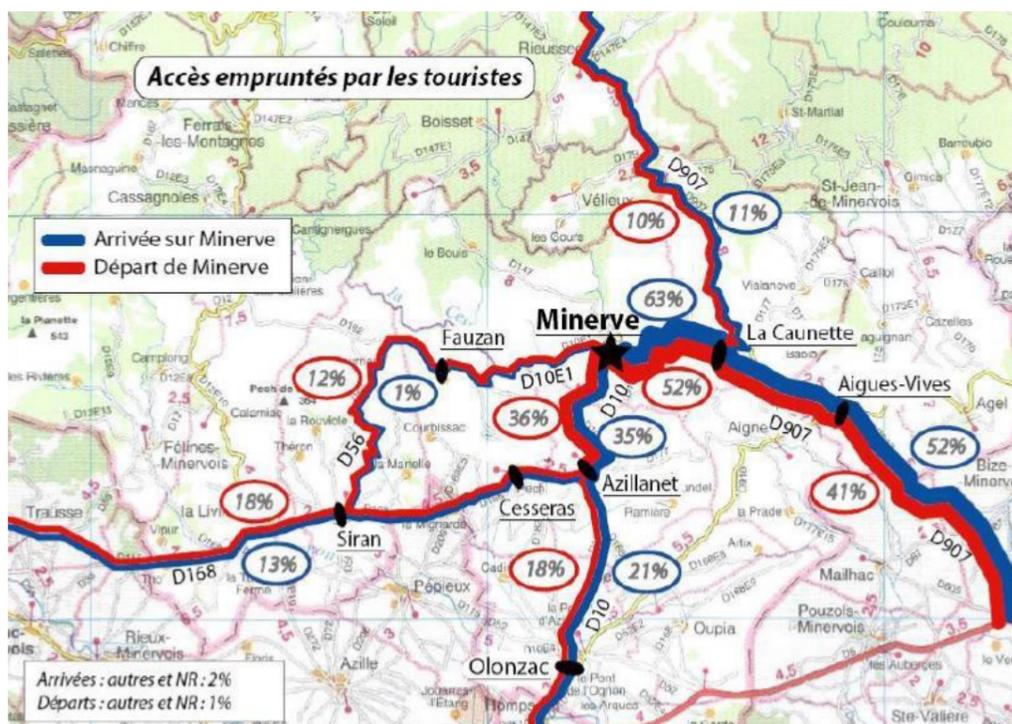
Zone de provenance des visiteurs : isochrone à 1h15 en voiture



¹ Les données Fluxvision sont captées sur une zone plus large que celle du Grand Site qui inclut Homps et les bords du canal du Midi. 48% des visiteurs sont originaires de l'Aude, 22% de l'Hérault, 6% du Tarn, 5% de Hte Garonne

Accès et mobilité en voiture

DES ACCES CONCENTRES SUR 2 AXES (D907 ET D10) 3 ROUTES DE DECOUVERTE TOURISTIQUE



Source : enquête TEMA 2013 / 2024 400 entretiens visiteurs

Arrivées : 6 visiteurs sur 10 arrivent par La Caunette (D907) et 4 sur 10 par Azillanet (D10)

Départs : 4 visiteurs sur 10 ne repartent pas par leur itinéraire d'arrivée :

- 12% empruntent la D10E1 pour repartir (1% pour arriver)
- 18% empruntent la D168 (contre 13% à l'arrivée).

Les routes de découverte touristique les plus fréquentées sont la **D10E1**, la **D56** et la **D168**.

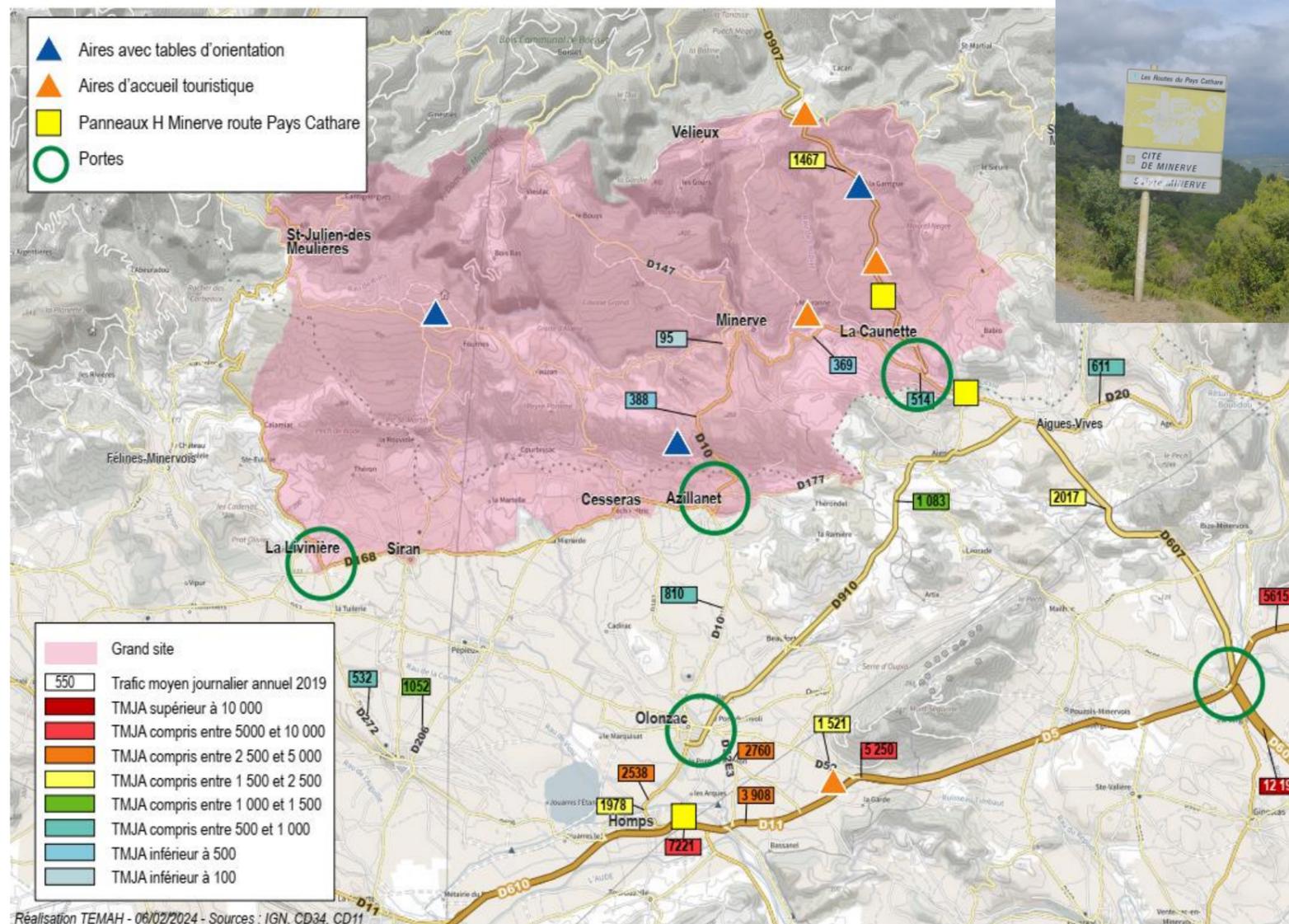
Les données disponibles sur les trafics routiers proviennent de comptages ponctuels réalisés par le service des routes du CD34, après des travaux. Ils montrent que ces routes enregistrent de très faibles trafics (moins de 1000 passages par jour). Ces comptages ponctuels ne permettent pas d'évaluer la saisonnalité. Ce point sera à travailler dans l'observatoire.

Les aires d'accueil :

7 espaces implantés en bordure d'axes routiers permettent d'apporter des informations aux visiteurs. Ils constituent des lieux ressources pour permettre une découverte des panoramas et apporter des informations utiles à la découverte.

- 3 aires aménagées disposent de panneaux d'informations dont les contenus sont à évaluer, harmoniser, enrichir (D11 route d'accès au site par le sud, D10 à Azillanet, D10E5 à La Caunette,).
- 3 aires aménagées disposent d'une table d'orientation (D10 à Azillanet, La Forest D168, Aire de La Garrigue D907). Ces supports permettant de découvrir le grand paysage ne sont pas toujours visibles et bien mis en valeur.
- 1 aire accessible (D907 commune de Vélioux) permet de découvrir le grand paysage et la chaîne des Pyrénées, mais ne dispose d'aucun aménagement.

Les accès au site



L'accueil des campings cars

L'offre existante.

L'offre de stationnement nocturne dans les communes du Grand Site se compose de 4 aires d'accueil (référencées sur Park4night) :

- 1) **3 campings privés** (Camping de Lignièrès à Cessero, Camping Le Vernis à Azillanet, aire Le Maquis à Minerve) peuvent accueillir des camping-cars sur leurs emplacements, dans la limite des capacités disponibles, et selon des modalités de location qui leur sont propres (la réservation pour une seule nuit n'est pas toujours possible en haute saison).
- 2) **Le parking du Bouys à Minerve** accueille les camping-cars le jour et permet le stationnement de nuit.
- 3) **Les 4 espaces permettant le stationnement de nuit sont payants** (l'aire Le Maquis ne fixe pas de tarif, les visiteurs donnent selon leurs possibilités et leur satisfaction). Les campings sont ouverts d'avril à octobre.

Les comportements des camping-caristes

(39 entretiens réalisés en face à face en Août 2023 et Mai 2024)

Sur les 39 personnes interrogées, 31 étaient venues en couple, 6 en famille et 2 étaient seuls. 32 utilisaient un camping-car et 7 un van aménagé.

27 ont été interrogés à Minerve, les autres se répartissent entre le camping du Vernis (2), les villages (Siran : 2, La Caunette : 2 ; Azillanet : 1) ou sur le bord des routes.

23 camping-caristes venaient pour la 1^{ère} fois (59% contre 90% pour les autres visiteurs). Les camping-caristes qui reviennent plusieurs fois aiment le site et son environnement, pratiquent la randonnée, s'arrêtent sur leur trajet ou visitent leur famille et amis à proximité.

Les modalités de séjour étaient assez différentes suivant la saison :

- Au printemps, les entretiens ont été réalisés pendant le long pont du 8 Mai. Un tiers des personnes interrogées avaient passé la nuit à Minerve ou dans les villages permettant le stationnement de nuit (Siran et le camping d'Azillanet). La visite de Minerve, des villages proches et la randonnée incitent à séjourner dans le site.
- En été, les personnes interrogées réalisaient des voyages plus longs (de 1 à 3 semaines). 10 des 18 personnes interrogées avaient visité Minerve dans la journée et 8 avaient passé au moins une nuit à Minerve.

Les motifs de venue à Minerve diffèrent peu de ceux des autres visiteurs : le label « plus beau village de France » arrive en 1^{er}, devant les recherches effectuées sur internet pour trouver une destination de court séjour ou une excursion en été. Les conseils d'Office de Tourisme du bord de mer (ex : Gruissan) sont également cités, ainsi que le bouche à oreille.



Enquête qualitative auprès de camping-caristes – en cours de réalisation – 18 entretiens effectués sur site en 2023

L'itinéraire utilisé pour venir :

- D10 Azillanet : 14
- D907 sud : 11
- D907 nord : 6
- D168 : 8

Le temps passé à Minerve :

- 5 des visiteurs ont utilisé le forfait de 3 nuits
- 3 sont restés 2 nuits
- 7 sont restés 1 nuit
- 2 sont restés 1 journée
- 9 sont restés entre 4 et 6 heures
- 11 sont restés entre 2 et 3 heures
- 2 sont restés moins de 2 heures

Comparativement aux excursionnistes, les camping-caristes restent plus longtemps. Une part des personnes interrogées aurait souhaité rester une nuit « mais le tarif n'est pas clair ».

Moyenne des dépenses :

- Été : 52,6€ sur la journée
- Printemps : 22,5€ sur la journée



Les achats effectués (nombre de personnes ayant effectué ce type d'achat) :

- Courses alimentaires : 15
- Pain : 12
- Produits locaux (vin, huile,...) : 8
- Restaurant : 8
- Glacier : 5
- Souvenirs : 3
- Autres : 2

La présence de **commerces de proximité** est une attente importante des visiteurs (boulangerie, épicerie). Les **activités pratiquées** sont également un peu différentes selon les saisons : la visite de Minerve est effectuée en toutes saisons, mais au printemps, 17 des 21 personnes interrogées avaient fait une balade ou randonnée autour de Minerve, contre 3 des 18 personnes interrogées en été. La **visite des autres villages** du grand site est minoritaire (Siran :2, Azillanet : 2, La Caunette :2, La Livinière :1) « rien n'est indiqué pour aller ailleurs ».

DES SERVICES A ADAPTER AUX BESOINS DES CAMPING-CARISTES



Panneaux d'informations sur la D10E1



Parking à Siran

Le choix d'un lieu de stationnement pour faire étape :

Le choix du lieu est le plus souvent réalisé en amont de la venue sur le site. Les moyens utilisés pour prévoir les itinéraires et choisir les lieux des étapes de nuit :

- Les applications pour camping-caristes : Park4night, Camping-Car-Park : 34 sur 39 personnes interrogées
- Les guides touristiques (Michelin, Routard,..) : 20
- La recherche sur une carte routière + GPS : 18
- Les recherches sur internet : 8
- Le bouche à oreille (famille, amis) : 6
- Les informations des offices de tourisme : 5
- La Fédération des camping-caristes : 1

Les critères de choix du lieu de stationnement de nuit :

- **Le prix** : critère de choix pour 19 des 39 personnes interrogées.
- 3 niveaux de prix sont évoqués, correspondant à des niveaux de services différents :
 - Moins de 10€ par nuit (point d'eau, poubelles,), paiement à la carte des services utilisés,
 - 12 à 15€ la nuit (eau, poubelles, électricité, vidange), prix « normal » pour une aire de service équipée,
 - Entre 15 et 25€ dans les campings présentant une gamme de services plus étendue (animations + commerces + piscine,...).
- 4 des 39 personnes interrogées privilégiaient la **gratuité dans des lieux sans aucun équipement** « en pleine nature ». Ce type de recherche est minoritaire (10% des personnes interrogées), mais pour les personnes qui le mentionnent, c'est un critère essentiel, pour une question de budget, mais aussi de se sentir dans un environnement « naturel », « informel », « calme ».
- **La sécurité** : camping dans un village, un camping, une aire aménagée : 17 des 39 personnes interrogées ont cité ce critère qui arrive en 2^{ème} position.

- **L'étendue des services (en lien avec le prix)** : La disponibilité d'un point d'eau adapté au remplissage des réservoirs du camping-car est la plus citée, devant les poubelles. L'électricité est nécessaire pour la plupart des véhicules, mais certains sont autonomes.
- **L'aire de vidange** constitue un critère de recherche, mais la vidange n'est nécessaire que **tous les 3 ou 4 jours**. Si on veut allonger le temps de séjour, la présence d'une aire de vidange est nécessaire.

Les avis sur le stationnement en journée sur le parking de Minerve :

- L'information sur les possibilités de stationnement des camping-cars est à renforcer avant l'itinéraire d'accès au parking. Les panneaux existants sont proches du parking, sur la D10E1, **mais aucun panneau n'est implanté sur les 2 routes d'accès principales** (D10E5 et D10), ni même sur les aires d'informations touristiques (RIS) pour indiquer les possibilités de stationnement des camping-cars.
- L'accès au parking est difficile pour les longs véhicules (pente raide, virage très marqué).
- Pour le stationnement de jour, les aménagements du parking principal sont bien perçus (places et allées suffisamment larges pour stationner facilement, toilettes et point d'eau).

Les avis sur le stationnement de nuit sur le parking de Minerve :

- **La tarification est compliquée à comprendre et le tarif à la nuitée trop élevé pour le confort qui est offert sur le site.**
- S'ils arrivent avant 18h30 et partent après 8h du matin, ils doivent **additionner le prix de 3 tranches horaires** (soit environ 13€), ce qui place le coût du parking au même niveau que celui d'une aire aménagée, pour une offre de services moindre. Une tarification plus claire pour une nuitée est à élaborer (prix fixe pour un nombre d'heures correspondant à une soirée + 1 nuit jusqu'à 9h du matin au moins).

- Le forfait minimal de 3 nuits à 13€ est avantageux, mais la durée correspond à **une étape plus confortable** que ce qu'offre le site. Le manque de commerces à proximité (pain) est notamment souligné comme un problème pour séjourner plus longtemps.
- **L'aménagement de l'espace de nuit** pour les camping-cars ne satisfait pas les usagers. Le 1^{er} problème est la pente du terrain, qui est inconfortable pour dormir et problématique pour les équipements qui doivent être à niveau (ex : frigo, réservoir d'eau,...).
- Le traitement du sol n'est pas qualitatif, le site manque d'ombre en été. Cet espace, aménagé en complément du parking principal, n'a **pas bénéficié du même soin en matière de conception**, et cela se ressent du côté des usagers, ainsi que de l'intégration paysagère qui n'est pas aussi bonne que celle du parking de jour.
- Les services sur site **ne couvrent pas les besoins de base** : le point d'eau n'est pas conçu pour faciliter le plein des camping-cars. Ce point est le plus important pour eux (même de manière payante). La présence de poubelles pour le tri sélectif et de branchements électriques (avec tarification spécifique) manquent également.
- 12 des 39 personnes interrogées seraient intéressées par une aire de vidange, dont 7 à Minerve même, pour prévoir une étape plus longue.

La création d'une autre aire de stationnement aménagée dans un village les intéresse, à condition :

- Qu'elle présente tous les services requis par les camping-caristes et soit référencée par les applications qu'ils utilisent,
- Qu'elle complète les services existants, notamment la vidange,
- Qu'elle soit sécurisée et proches de commerces (boulangerie notamment),
- Que son prix reste abordable (10 à 12€ la nuit) ou que les services soient à la carte (ex : vidange 5€, plein d'eau, branchement électrique...).

Accès et mobilité à vélo ou en transport en commun.

UNE OFFRE DE MOBILITE DOUCES POUR ACCEDER ET DECOUVRIR LE SITE A VALORISER ET RENFORCER.

Le cyclisme et le cyclotourisme sur route sont les pratiques les plus répandues sur la base de circuits de découverte.

- L'offre cyclotouristique est composée de 2 boucles sur des routes touristiques (itinéraires 6 et 12 du schéma touristique cyclable de l'Hérault, balisées « Hérault à vélo »).
- La CC du Minervois au Caroux a développé une offre de circuits (Espace cycloport Oenovélo Tour) reprenant certaines boucles du CD34 et les complétant par des variantes.
- Le Département pourrait proposer une Oenovélo (à l'instar de celle qui existe entre St Chinian et le Canal du Midi) dans le périmètre du Grand Site ou à proximité.

L'itinérance à vélo se développe et le territoire du Grand Site est irrigué par 2 circuits :

- **Le circuit « Escapade nature sans voiture »** entre Béziers (Grand Site Canal du Midi, Béziers, Languedoc, Méditerranée) et Carcassonne (Grand Site de la Cité de Carcassonne). Ce circuit passe par Minerve, mais l'offre de stationnement et d'hébergement pour les cyclotouristes est peu développée (déploiement d'arceaux à Minerve), et il n'y a pas de location de vélos dans le Grand Site.
- L'itinéraire Passa Meridia (Grande traversée de l'Hérault) traverse le Grand Site. Sa notoriété est encore faible, mais un travail de valorisation est actuellement mené par le CD 34 et l'ADT 34.
- Les infrastructures d'accueil (stationnement sécurisé, bornes de recharges, hébergement labellisés Accueil Vélo,...) sont peu nombreuses dans le Grand Site. Les aménagements nécessaires sont à coupler avec ceux envisagés pour enrichir la visite, notamment dans les parkings d'accueil des villages.

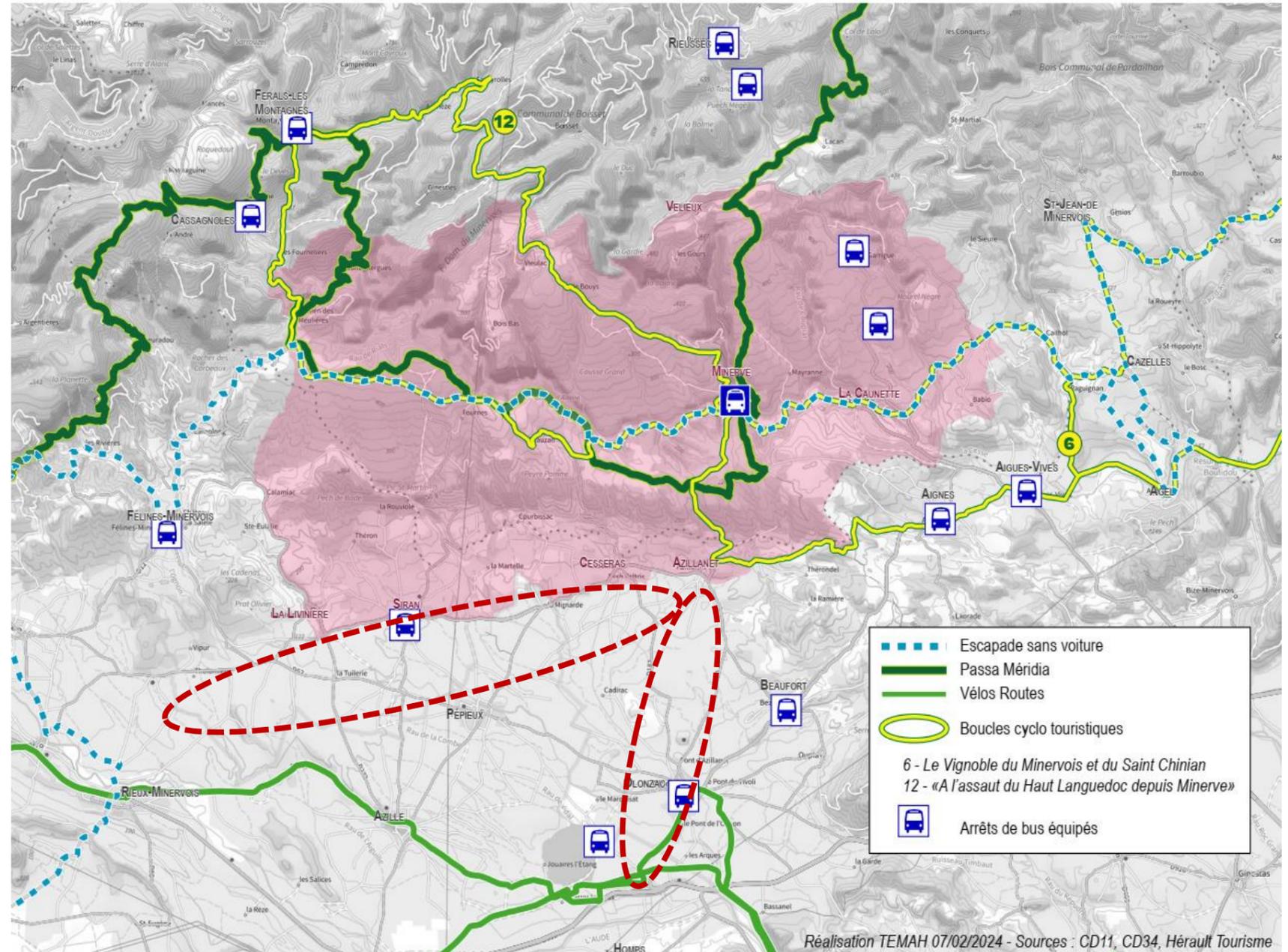
La pratique du VTT est essentiellement locale.

- Il n'y a **pas de base fédérale, ni d'itinéraires officiellement balisés dans le territoire**, mais des prestataires locaux proposent des circuits et des efforts sont entrepris pour valoriser les chemins.
- **Les pratiques individuelles existent**, comme l'attestent les publications d'itinéraires sur les sites spécialisés et les observations recueillies par Outdoorvision.
- La structuration de **cette offre sportive** devra être intégrée au renforcement de l'offre cyclable tous publics. Des liaisons avec les itinéraires existants dans les territoires voisins (ex : Pays Corbières Minervois) pourront être recherchées pour renforcer cette offre.

L'offre de transport en commun permet d'arriver à Olonzac, mais ne dessert pas les villages du Grand Site.

- La ligne d'autocar 689 opérée par Hérault Transport relie Olonzac à Béziers, via Aignes et Aigues-Vives.
- La gare de Lézignan-Corbières est à 23 km. Les lignes TER (Toulouse/ Perpignan et Toulouse / Nîmes) la desservent, permettant à une clientèle régionale d'arriver à proximité du Grand Site par le train. Depuis la gare de Lézignan, la ligne de bus LIO 412 dessert Olonzac, Homps, Pépieux.
- Les villages du grand site ne sont pas desservis par des lignes régulières de transport en commun, mais tous sont équipés d'arrêts de bus utilisés par les bus scolaires.

Offre cyclable



- L'accès au Grand Site par les transports en commun n'est pas possible, mais un Plan de Mobilité Simplifié est actuellement en cours de réalisation à l'échelle du Pays Haut Languedoc et Vignobles pour développer de nouvelles solutions de déplacement.

L'accès des bus de tourisme :

- Un **parking spécifique** est aménagé à Minerve, à proximité du pont. Il n'existe **aucun dispositif de comptage** ni donnée permettant d'évaluer la fréquentation de ce parking par les cars de tourisme, ni par les véhicules particuliers qui peuvent l'utiliser à partir de 18h30 (ce qui facilite l'accès aux commerces et restaurants du village).

Le stationnement

- DES CAPACITES EXISTANTES A MIEUX ORGANISER.

Mieux indiquer les stationnements visiteurs dans les villages :

Minerve est la seule commune disposant d'un parking géré payant (116 places + parking de nuit pour les CC) et d'un parking dédié aux bus de tourisme.

Dans les autres communes, les visiteurs se garent sur les places disponibles ou dans des espaces de stationnement dédiés qui ne proposent pas d'informations spécifiques utiles à la visite. Les espaces disponibles étant souvent limités, le stationnement des visiteurs peut gêner les habitants, alors que l'indication de l'existence d'un parking visiteurs un peu plus éloigné, mais équipé, permettrait de mieux accueillir ces derniers.

La formalisation d'un parcours de visite incluant un parking aménagé pour les voitures et les vélos des visiteurs, couplé avec un dispositif d'informations proposant un tracé du circuit de visite du village et des boucles de découverte pédestres existantes, faciliterait la découverte des villages. Le téléchargement d'un parcours de visite ou la consultation d'un document en ligne peuvent utilement compléter (voire remplacer) des panneaux d'information.

Eloigner les espaces de stationnement des espaces naturels :

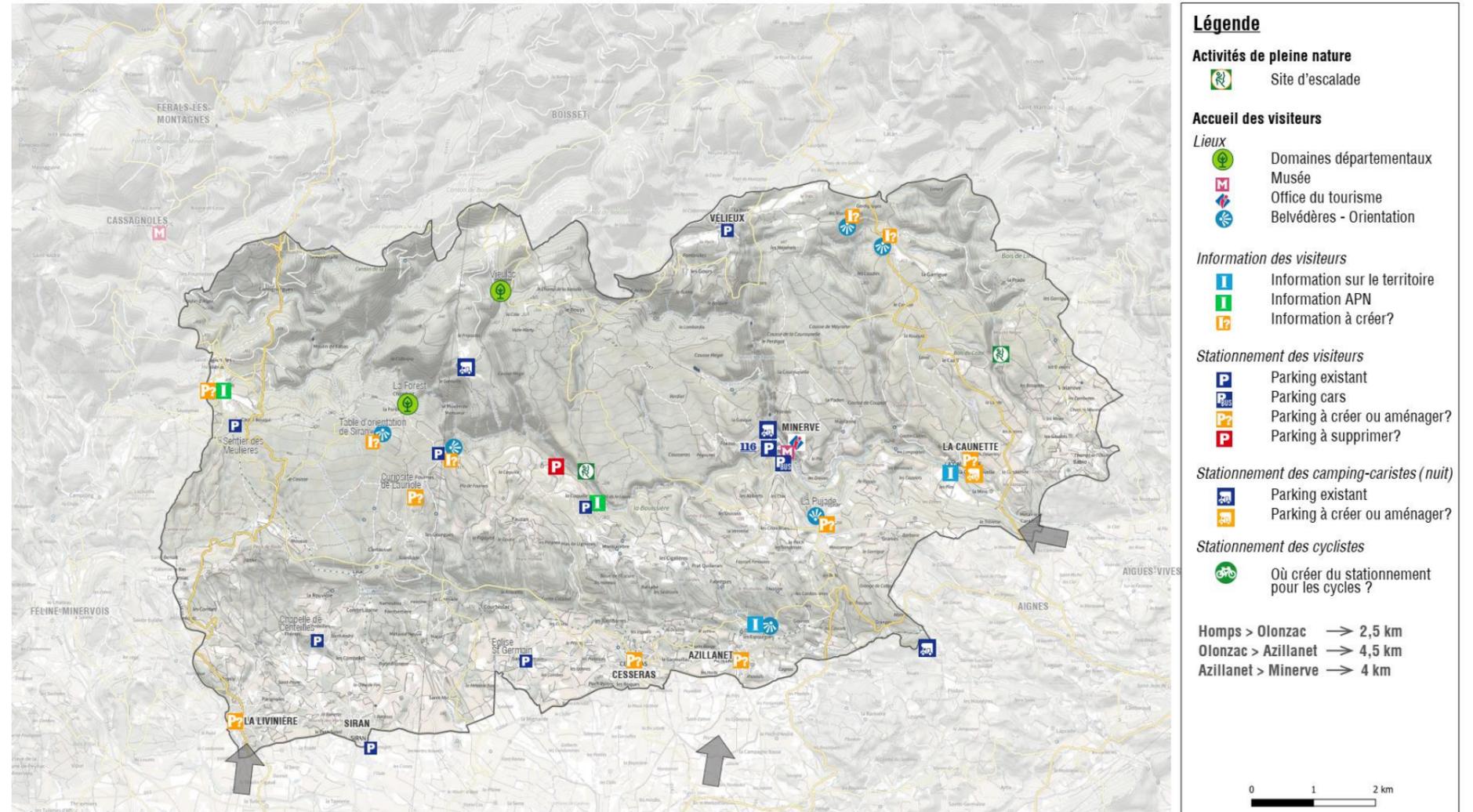
Le parking le plus proche de la grotte de l'Aldène a fait l'objet d'une démarche de la part de la commune de Cessero afin qu'il soit supprimé sur les cartes IGN (en rouge sur la carte).

L'analyse paysagère a mis en lumière la nécessité de révéler les points de vue les plus spectaculaires, ce qui passera par une réorganisation des belvédères, des espaces d'accès aux sentiers ou sites de pratiques d'accès de pleine nature et aux espaces naturels sensibles gérés par le Département de l'Hérault.

Des projets de valorisation et d'aménagement à coordonner :

- Projet de réaménagement du parking existant sur la D182 à La Livinière, à proximité du centre équestre (projet CD34)
- Projets de réorganisation des stationnements à proximité des ENS de La Forest et Vieulac
- Réorganisation et aménagements des belvédères de La Cesse
- Intégration paysagère et aménagements des aires de stationnement sur la D907 (Aire de La Garrigue et Aire de Vélioux).

Capacités de stationnement actuelles et potentielles



Synthèse sur les mobilités

- > **Le Grand Site de Minerve est relativement éloigné des grands centres urbains** (Montpellier à 1h35, Toulouse à 1h50). L'accès se fait en voiture.

La fréquentation observée émane d'une zone d'influence s'étendant de Carcassonne à Agde, limitée au nord par le Caroux et la Montagne Noire. Plus d'un visiteur sur 2 est en séjour près du littoral méditerranéen.

- > **Les visiteurs viennent presque exclusivement en voiture. L'itinéraire de découverte des Gorges de La Cesse est à mieux valoriser.**

- 6 sur 10 arrivent par le sud, empruntent la D907 et passent à proximité de La Caunette (D10E2).
- 4 sur 10 arrivent par Azillanet, où se rejoignent les visiteurs arrivés par Homps et Olonzac au sud, et par la D168 (la Livinière, Siran, Cessero) à l'ouest.
- 4 sur 10 ne repartent pas par la route empruntée pour arriver dans le site. La D10E1, route surplombant la Cesse, est empruntée dans le sens des départs par 1 visiteur sur 10. C'est l'itinéraire principal de découverte de la richesse paysagère du Grand Site.
- La D56 et la D168 figurent aussi dans les itinéraires empruntés par les visiteurs et doivent également participer à la découverte.

- > **Les capacités de stationnement dans les villages sont à mieux organiser pour faciliter la visite.**

- Sont à organiser et valoriser pour favoriser la visite des villages
- Sont satisfaisantes pour accueillir les camping-caristes en journée à Minerve, bien que l'information routière sur les possibilités de stationnement soit faible.
- Sont trop limitées pour que cette clientèle envisage une étape de plusieurs nuits, à Minerve et dans les villages proches.

- > **La découverte des points de vue nécessite de repenser et réaménager l'offre de stationnement.**

- L'éloignement des stationnements des espaces naturels les plus sensibles est une priorité.
- Le réaménagement des belvédères et points de vue est nécessaire pour améliorer les possibilités de découverte, dans le respect du site.

- L'information disponible sur les aires d'accueil touristique est à enrichir, harmoniser, valoriser pour contribuer à une meilleure découverte du territoire.

- > **L'offre cyclable est à diversifier pour mieux couvrir les nouveaux usages d'itinérance, de découverte du territoire et de pratique sportive.**

- Les grands itinéraires cyclables sont assez éloignés, mais l'itinéraire « Escapade Nature sans voiture » entre Béziers et Carcassonne passe par Minerve et constitue une opportunité pour améliorer l'accueil des cyclistes (stationnement, hébergements, services).
- Les itinéraires entre les villages de plaine et les territoires proches constituent un enjeu pour développer la visite à vélo depuis les pôles touristiques proches (ex : Canal du Midi) et Olonzac (pôle de services et d'échanges).
- La diversité des pratiques cyclables est également à intégrer dans les possibilités de découverte du territoire.

- > **L'accès par les transports en commun est à améliorer.**

- L'accès est possible par le train à Lézignan et par les lignes de bus régulières de l'Hérault et de l'Aude jusqu'à Olonzac. La mise en œuvre de moyens de liaison avec les villages du Grand Site est en cours d'amélioration dans le cadre du Plan de Mobilité simplifié en cours de réalisation.
- L'accueil de bus de tourisme est possible mais ne fait l'objet d'aucun suivi.



Aménager et indiquer les parkings visiteurs

3. Capacités d'hébergement

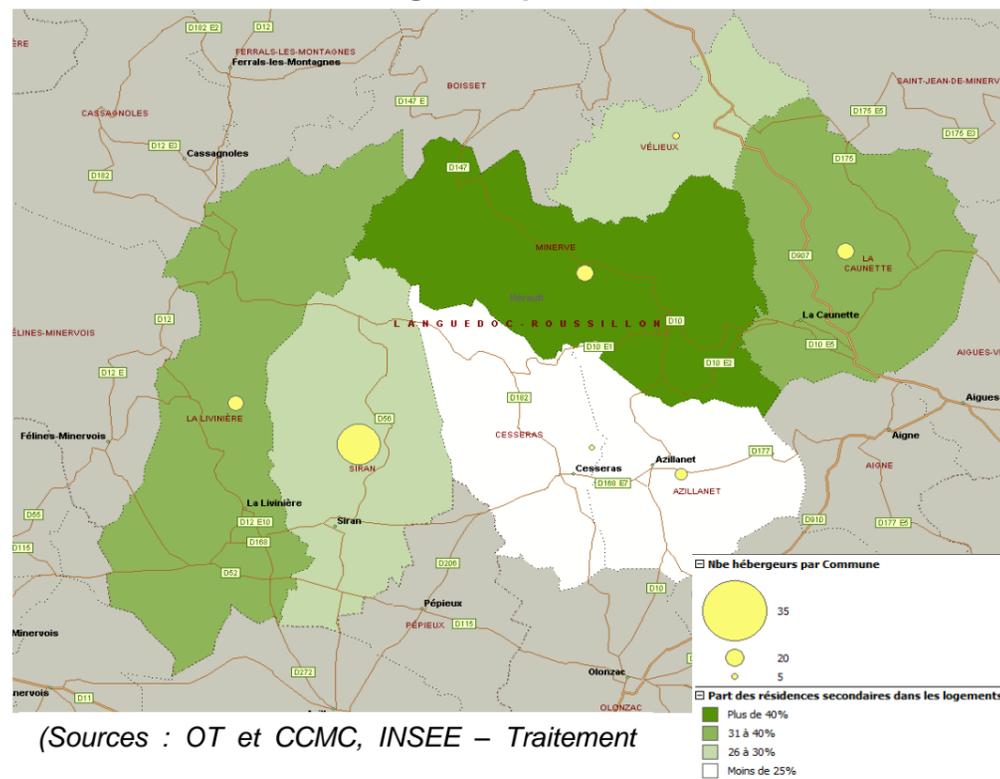
Les structures d'hébergement

UNE OFFRE DE LITS TOURISTIQUES IMPORTANTE AU REGARD DE LA POPULATION PERMANENTE, MAIS EN MAJORITE NON MARCHANDE ET SAISONNIERE

Communes	Population permanente				Parc de logements					Capacité d'hébergement touristique 2023		
	Population 2009	Population 2020	Population 2021	Evolution 2021 / 2009	Nbe logements 2020	Résidences secondaires 2020	% RS / total logements	Nbe logts vacants 2020	% vacants 2020	Lits marchands	Lits non marchands	Total lits touristiques
Azillanet	415	358	355	-14,5%	319	73	22,9%	54	16,9%	283	365	648
La Caunette	326	317	319	-2,1%	273	95	34,8%	19	7,0%	30	475	505
Cesseroas	392	420	426	8,7%	352	91	25,9%	51	14,5%	162	455	617
La Livinière	544	521	522	-4,0%	474	160	33,8%	69	14,6%	80	802	882
Minerve	125	101	99	-20,8%	113	54	47,8%	4	3,5%	159	270	429
Siran	671	748	746	11,2%	578	167	28,9%	52	9,0%	148	835	983
Vélieux	59	93	97	64,4%	51	14	27,5%	-	0,0%	36	70	106
Total Grand Site	2532	2 558	2 564	1,3%	2 160	654	30,3%	249	11,5%	898	3 272	4 170

Sources : INSEE 2020 / Données Office de Tourisme 2023 / relevés TEMA(H)

Part des résidences secondaires et nombre d'établissements d'hébergement par commune



Sur la base du recensement de population de l'INSEE en 2021, les 7 communes du Grand Site comptent 2564 habitants permanents. La population du Grand Site est globalement stable sur les 12 dernières années (+1,3%), mais on note des progressions démographiques sensibles dans les communes de Siran et Cesseroas, une forte progression de la population de Vélieux, mais des baisses marquées à Azillanet et Minerve.

Le parc de logements compte 30% de résidences secondaires. La part des résidences secondaires est particulièrement élevée à Minerve (où presque un logement sur 2 est une résidence secondaire).

La part des logements vacants (11,5%) est élevée (moyenne Hérault : 7,1%), particulièrement dans les communes de plaine (Azillanet, Cesseroas, La Livinière, Siran) où les habitations des cœurs de village sont délaissées au profit de maisons individuelles en périphérie.

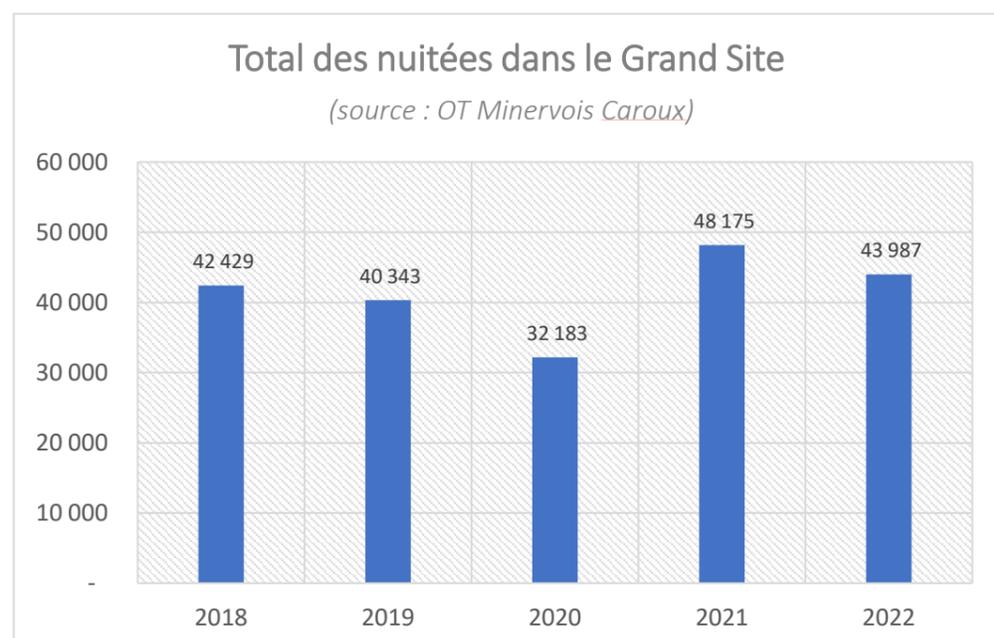
Le territoire compte 4170 lits touristiques, dont 898 lits marchands (soit 78% en résidences secondaires contre 76,5% dans l'Hérault), soit un ratio de 162 lits touristiques pour 100 habitants (moyenne Hérault : 79 lits pour 100 hpts). L'offre touristique marchande est gérée par 135 hébergeurs (tous types d'hébergements marchands confondus), mais peu d'hébergements sont ouverts à l'année.

L'offre d'hébergements touristique est très saisonnière et 22% seulement sont gérés par des professionnels.

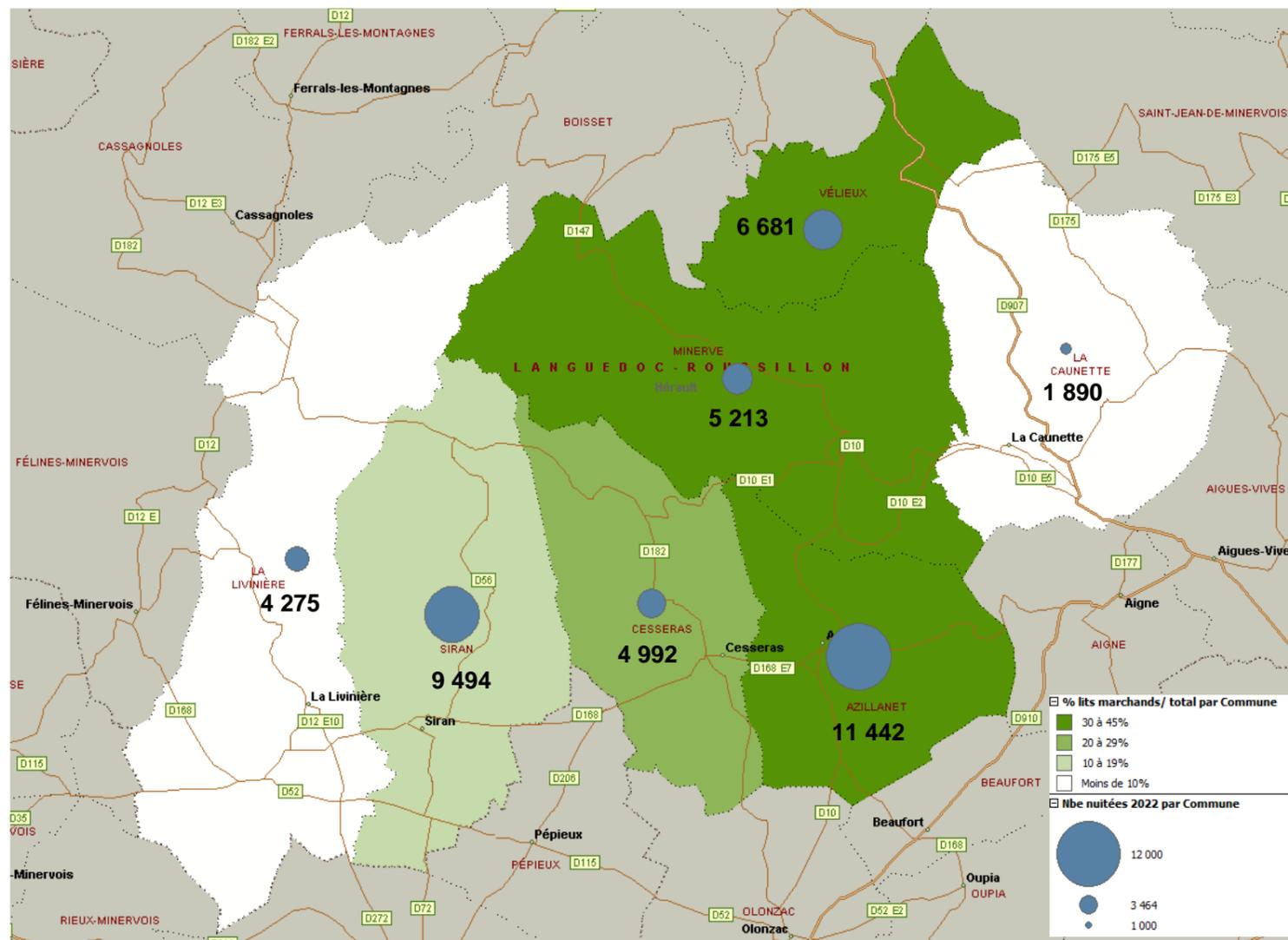
LE NOMBRE DE NUITÉES EST ÉTROITEMENT LIÉ À LA PRÉSENCE D'HEBERGEURS PROFESSIONNELS

Hors période COVID, les hébergements des 7 communes représentent environ **42 500 nuitées par an**, soit 49 nuitées par lit marchand, contre 70 nuitées par lit marchand dans l'Hérault. Contrairement aux excursionnistes concentrés à Minerve, les **touristes en séjour se diffusent plus largement dans les villages** : Azillanet et Siran représentent 48% des nuitées, Vélioux : 15%, Minerve 12%, Cesseroas : 11%, La Livinière : 10%, La Caunette : 4%

Le faible ratio de nuitées par lit touristique interroge davantage que le nombre de lits (dans une moyenne haute par rapport à l'Hérault). La forte saisonnalité et la faiblesse de l'offre marchande (bien qu'en progression) **limitent les capacités de séjour** dans le site, **1^{er} facteur de retombées économiques directes** de la fréquentation



Part des lits marchands dans la capacité d'accueil de la commune et nombre des nuitées en 2022 (source : OT et CCMC – Traitements TEMAH)



UNE SAISONNALITE EN FORTE EVOLUTION : LES AILES DE SAISON REPRESENTENT PRESQU'AUTANT DE NUITEES QUE JUILLET ET AOUT

Sources : INSEE, Office de Tourisme et ADT34		Nuitées marchandes	
Communes	Nombre d'hébergeurs	Total 2022	Ratios nuitées / lits marchands
Azillanet	16	11 442	40
La Caunette	21	1 890	63
Cesseras	7	4 992	31
La Livinière	19	4 275	53
Minerve	21	5 213	33
Siran	32	9 494	64
Vélieux	9	6 681	186
Total Grand Site	125	43 987	49

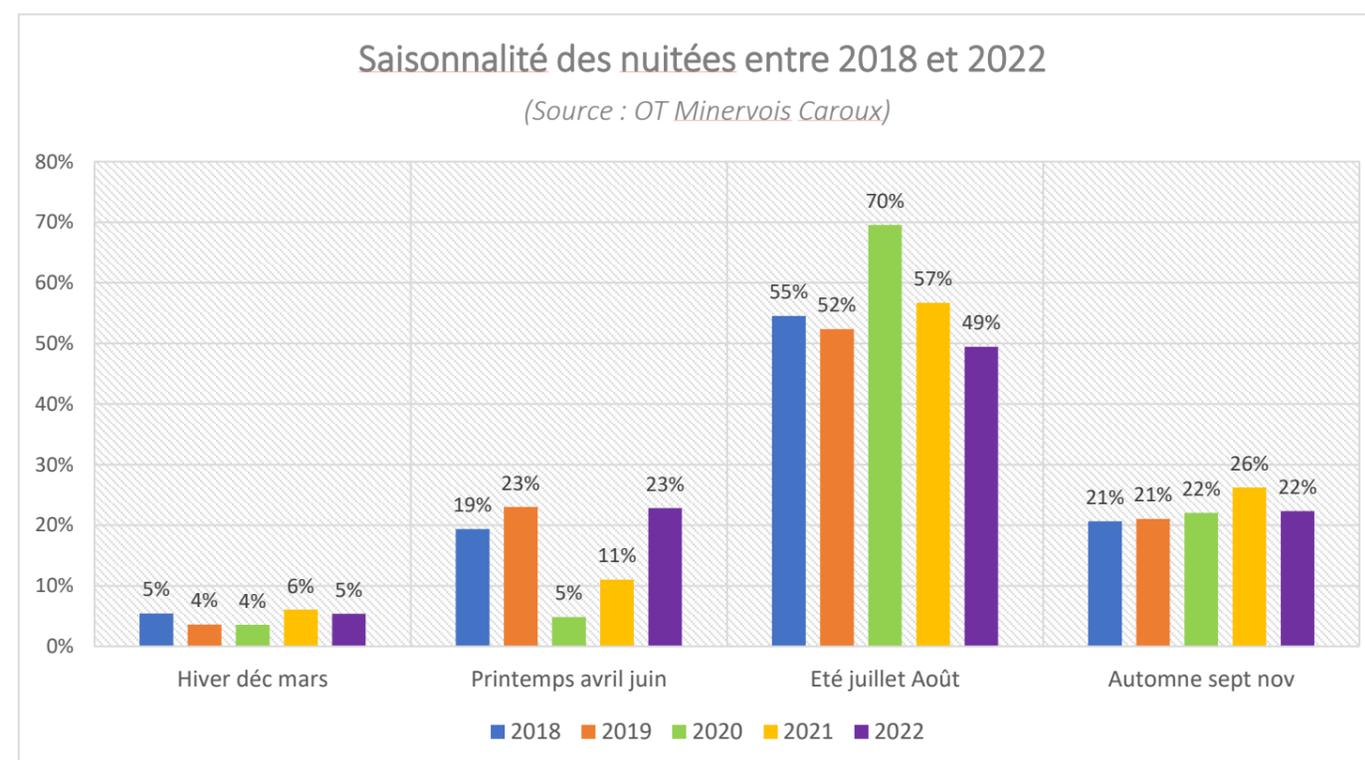
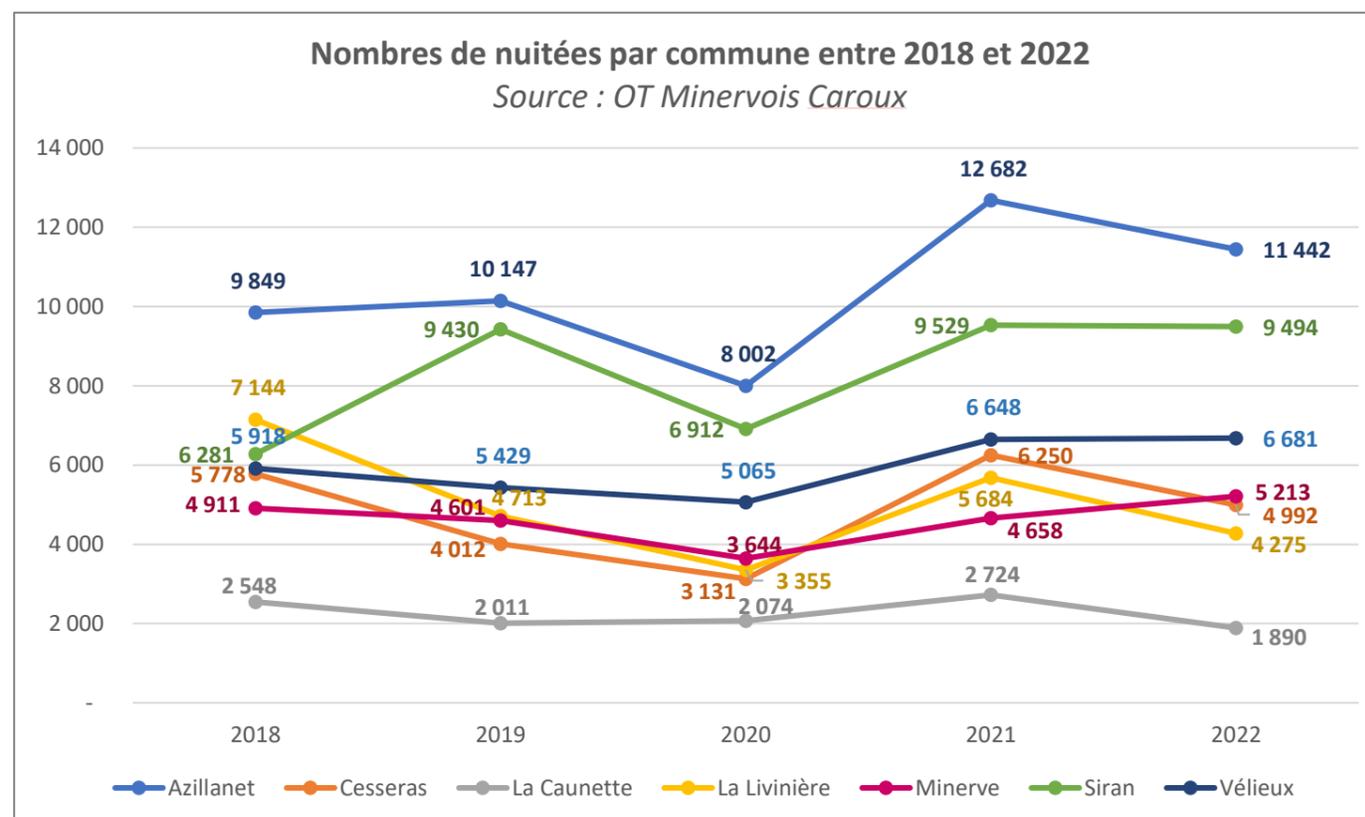
Entre 2018 et 2022, le nombre de nuitées a globalement augmenté de 4%.

Le nombre de nuitées a fortement augmenté à Siran, Azillanet et Vélieux (+10%), Minerve (+6%), alors qu'il est en forte baisse à La Livinière, La Caunette et Cesseras.

Les années 2020 et 2021 ont été atypiques, comme dans tout le territoire national, marquées par une forte augmentation de fréquentation (de l'ordre de 20%) consécutive aux confinements et restrictions de voyages à l'étranger.

Entre 2018 et 2022, on constate un tassement de la période estivale au profit du printemps (23%) et de l'automne (22%). Les ailes de saison sont plus sensibles aux variations météo et aux ponts. L'augmentation du nombre de journées très chaudes limite la fréquentation en période estivale, mais la recherche de lieux de balade ou randonnées en avant et après saison constitue un changement observé dans de nombreux sites naturels.

Le développement de la fréquentation sur les ailes de saison constitue une opportunité pour consolider l'offre d'hébergement et un levier pour enrichir l'offre du territoire par des activités et itinéraires de découverte adaptés.



Synthèse des enjeux concernant l'offre d'hébergement touristique

- > Les résidences secondaires représentent **30% du parc de logements des communes du Grand Site** et 78% des lits marchands (proportions plus élevées que dans l'Hérault). **La part des touristes en séjour est minoritaire, mais ils sont plus largement répartis dans le territoire que les excursionnistes.**

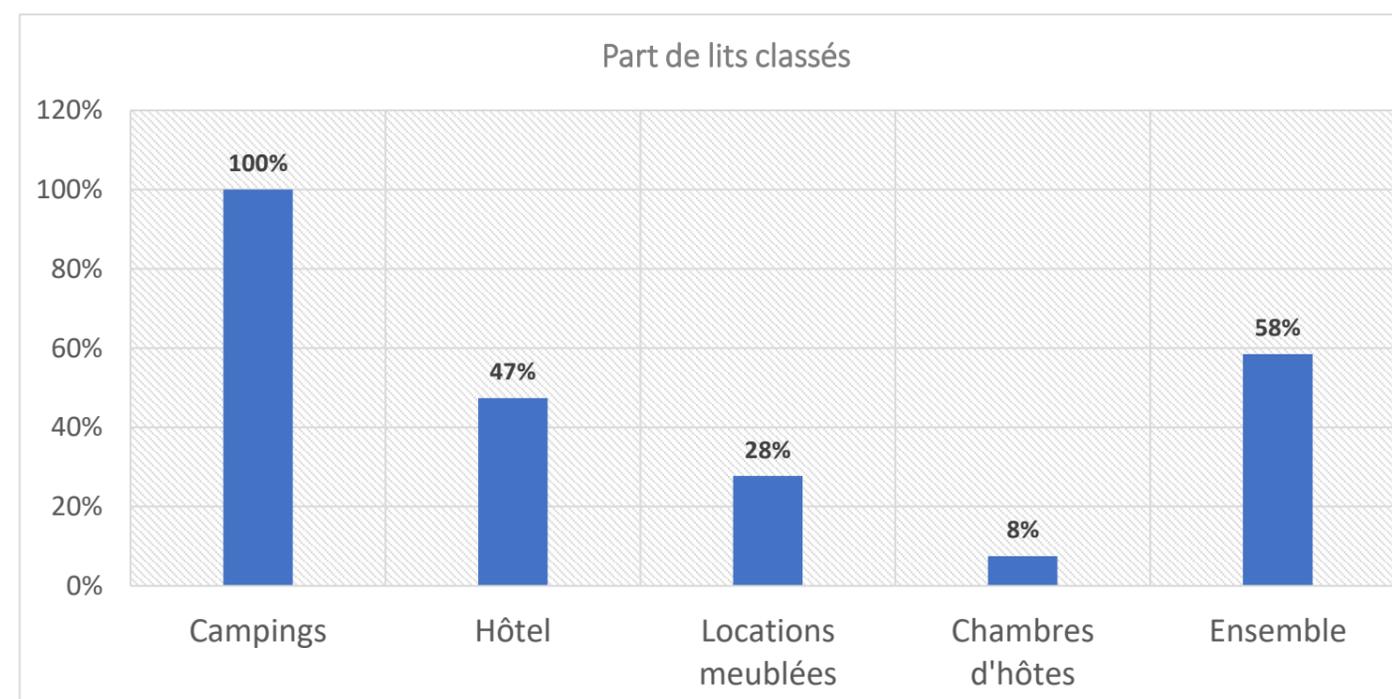
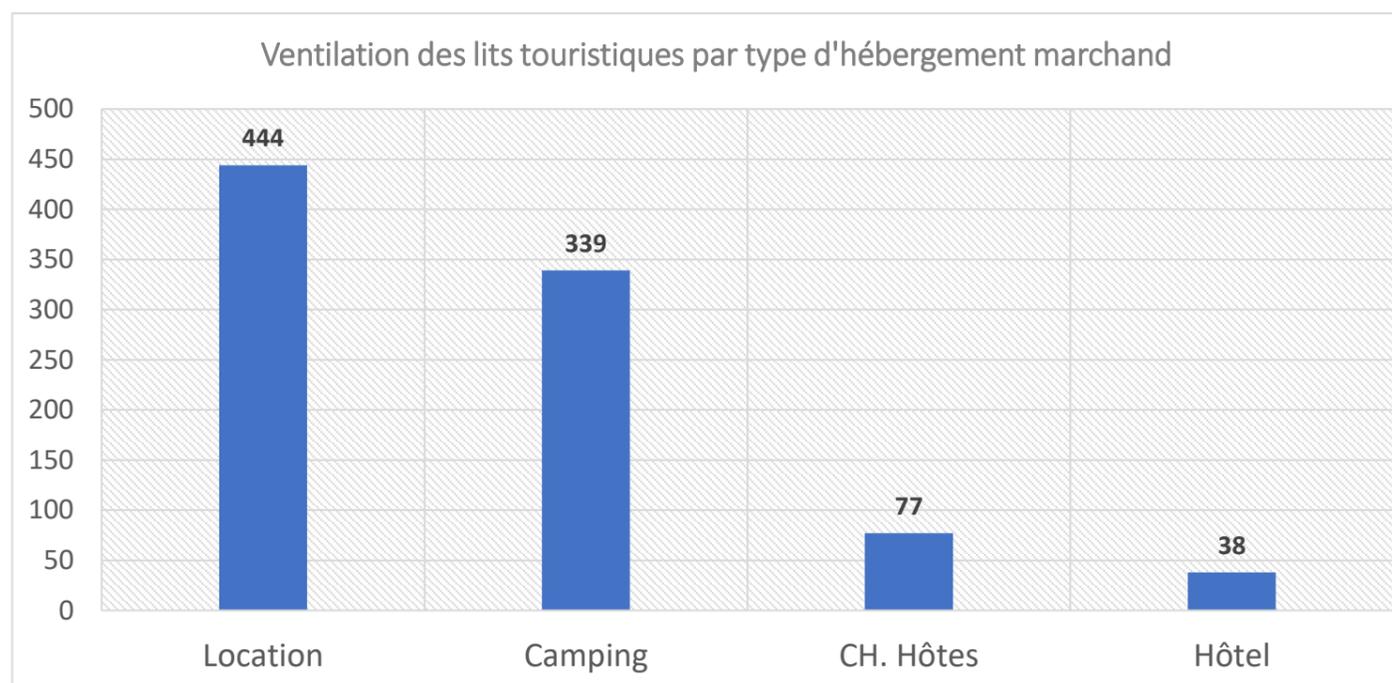
135 hébergeurs (dont 114 gestionnaires de locations de meublés, 2 hôtels, 2 campings et 17 chambres d'hôtes) gèrent une offre **de 898 lits marchands**. L'offre du territoire est éclatée, elle compte peu d'acteurs professionnels à l'année.

Par comparaison, l'offre d'Homps et Olonzac est plus forte : elle rassemble 1155 lits touristiques (dont une résidence touristique de 850 lits à Homps).

- > **Les hébergeurs professionnels sont peu nombreux et la part des lits non classés est élevée** (surtout pour les locations meublées).
 - Sur les 135 hébergements identifiés, 73% ne sont pas classés.
 - 2 campings (à Azillanet et Cessero) sont classés 3 étoiles
 - L'hôtel de Siran est classé en 4 étoiles.
 - Sur les 17 chambres d'hôtes, 3 sont classées
 - Sur les 114 logements meublés loués, 84 ne sont pas classés.
- > **Au total, seuls 27% des hébergements touristiques sont classés, mais ils représentent 58% des lits.**
- > **L'offre de meublés est majoritaire, mais la grande majorité ne sont pas classés.**

- > Le nombre moyen de nuitées par lit marchand s'établit à **49 nuitées par lit touristique, contre 70** en moyenne **dans l'Hérault**. C'est la conséquence d'une offre plus saisonnière qu'ailleurs.

- > **L'accompagnement des hébergeurs** à toutes les étapes de leur développement (implantation, développement, transmission) constitue un levier essentiel pour faire évoluer l'offre d'hébergement en quantité et en qualité. L'étude des besoins de la clientèle actuelle et future constitue un levier de développement de l'offre, mais aussi un moyen d'accompagner les hébergeurs, professionnels ou non, vers une meilleure adaptation aux évolutions de la demande et une pérennisation de leur activité.



4. Signalisation routière et d'intérêt touristique

Les différents types d'informations et de panneaux

UNE REGLEMENTATION QUI CONTRAINT LE NOMBRE ET LE TYPE DES PANNEAUX POUR PROTEGER L'ENVIRONNEMENT ET GARANTIR LA LISIBILITE DES MESSAGES.

1. La signalisation routière : code de la Route



Directionnelle



Touristique



Relais d'information service



Panneau de localisation : entrée dans le site classé



SIL départementale



SIL communale

Tous les panneaux en place sur les routes départementales sont de la compétence du Conseil Départemental, sur la base d'un Schéma directeur départemental de signalisation routière et touristique (quand le Département en possède un, ce qui est le cas pour l'Hérault), d'un Schéma directeur national et de l'IISR (Instruction interministérielle sur la signalisation routière). Les pôles non traités au niveau départemental pourront être signalés par de la SIL départementale (compétence du Conseil Départemental) et par la SIL communale (compétence des communes), sous certaines conditions.

2. Publicités, enseignes et pré enseignes : code de l'Environnement



Publicité hors agglomération



Pré-enseignes



Publicité en agglomération



Publicité et pré-enseigne

La publicité extérieure est interdite hors agglomération, autorisée en agglomération sous conditions.

Depuis le 13 Juillet 2015, les activités de vente de produits du terroir proposées par des entreprises locales, les activités culturelles et les monuments ouverts au public sont les seules à pouvoir disposer de pré enseignes (dimensions, nombre de panneaux, distances d'implantation réglementées). La SIL peut signaler toutes les activités et services en lien avec le tourisme.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les maires disposent de la compétence en matière de police de la publicité.

Signalisation touristique vers Minerve et la Cité de Minerve

LA CITE DE MINERVE EST CLASSEE COMME POLE D'INTERET CANTONAL PAR LE DEPARTEMENT, ET A CE TITRE, BIEN INDIQUEE PAR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION DIRECTIONNELLE ROUTIERE SUR TOUS LES AXES

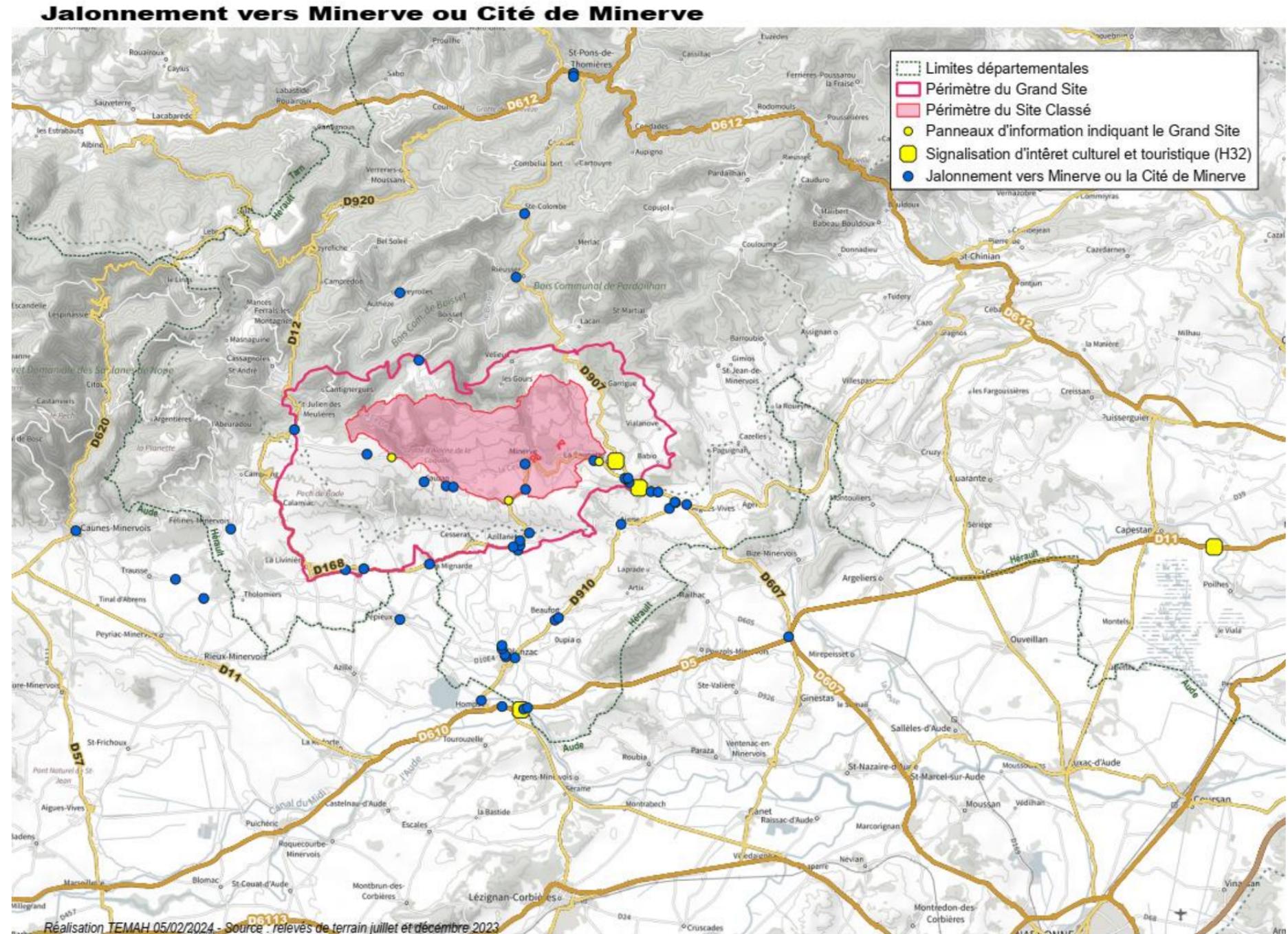
Le jalonnement vers les différents sites relève du **schéma directeur de signalisation touristique** du département de l'Hérault (approuvé en 1999 et en cours de révision) et du classement de chaque commune à l'intérieur de celui-ci.

La commune de Minerve est classée « **pôle d'intérêt cantonal** », tandis que les autres communes du Grand Site se situent dans la catégorie des **pôles d'intérêt locaux**.

Le jalonnement vers Minerve est assuré depuis Caunes-Minervois à l'Ouest, St-Pons au nord, Olonzac au sud et depuis le rond-point des 4 chemins (carrefour majeur entre D11 et D907). Il se poursuit ensuite dans chacun des villages du Grand Site. La cité de Minerve est signalée par la présence de **panneaux Pôle majeur d'intérêt national T3**, posés par le Département de l'Hérault.

La cité de Minerve est également signalée par la présence de **panneaux d'intérêt touristique et culturel** type H32, initialement posés par le département de l'Aude dans le cadre des routes du Pays cathare. Cette signature touristique est en cours d'évolution et ces panneaux sont voués à disparaître. Le département de l'Hérault a prévu de **remplacer ces panneaux** dans le cadre de son futur schéma directeur de signalisation touristique routière (en cours d'élaboration).

Les **autres villages du Grand Site** sont définis comme « pôles d'intérêt locaux », sur la base de de leur population sédentaire et touristique, de leurs capacités de stationnement et du nombre de visiteurs. Ils bénéficient d'une signalisation de proximité.



DES BESOINS DE RENOVATION OU REMPLACEMENT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE ET TOURISTIQUE

Les panneaux directionnels sont parfois usés et les symboles colorés (en particulier les symboles Monuments historiques) effacés par le soleil et les intempéries. La rénovation des panneaux de signalisation d'un axe routier s'effectue dans le cadre d'une **intervention programmée par le service des routes**.

Le travail de rénovation de la signalétique directionnelle d'un axe routier permet également de remettre à plat **les indications « parasites »** qui s'ajoutent au fil du temps à la signalisation routière.



Des **panneaux de signalisation routière touristique de type H** permettent de signaler l'intérêt touristique de Minerve à Capestang, Homps et à La Caunette (x2). Ces panneaux ont été posés à l'initiative du **département de l'Aude**, et ils doivent être déposés prochainement par ce dernier qui a fait évoluer sa stratégie touristique (signature « Pays Cathare » en débat).

Ils seront remplacés par le département de l'Hérault dans le cadre de la mise en valeur des sites touristiques majeurs.



Les relais d'accueil et de services pour signaler l'offre d'accueil et de découverte

LES RELAIS D'ACCUEIL ET DE SERVICES, SITUÉS SUR LES PRINCIPAUX AXES D'ACCÈS, SONT DES VECTEURS POTENTIELS D'INFORMATION SUR LE GRAND SITE, A HARMONISER ET VALORISER

Les aires d'informations touristiques situées sur les routes d'accès au Grand Site appartenant au domaine routier départemental ne font plus l'objet d'une actualisation systématique de leur contenu par le CD34.

Les relais d'informations services sont destinés à informer les visiteurs à pied, elles peuvent porter des informations sur le grand site (points d'intérêt patrimoniaux et paysagers) et sur les services (commerces, hébergements, ...).

Le Département a engagé des réflexions sur l'aménagement des aires de la D907, qui seront intégrées au schéma.

Le contenu des informations à apporter aux visiteurs à partir de ces aires d'accueil existante est à concevoir dans le cadre du schéma d'accueil et de découverte pour améliorer l'accueil des visiteurs.



La signalisation d'intérêt locale des communes du Grand Site

DES SIL COMMUNALES HETEROGENES, MAIS QUI INDIQUENT LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LE TOURISME

Toutes les communes du Grand Site ont mis en place une **signalisation d'information locale**. Les couleurs et graphismes sont différents d'une commune à l'autre, mais les dispositifs s'attachent à mettre en évidence les services à la population et aux touristes.

L'hétérogénéité de ces dispositifs constitue un handicap pour informer les visiteurs d'une manière efficace, à la fois sur les services mis à leur disposition et sur les parcours de visite.

Leur harmonisation nécessite un travail global et la rédaction d'une charte applicable par toutes les communes.



Minerve



La Livinière



Siran



Azillanet



La Caunette

Les préenseignes dérogatoires

DES PRE-ENSEIGNES QUI DENOTENT UN BESOIN DE CAPTER DES FLUX, SURTOUT DE LA PART DES DOMAINES VITICOLES ET ACTIVITES D'HEBERGEMENT / RESTAURATION

Les pré enseignes dérogatoires relevées ne sont pas implantées dans le site classé.

La charte du Syndicat du cru du Minervois, comme celle de la SIL du Département de l'Hérault, imposent la dépose des pré enseignes existantes avant de pouvoir implanter les panneaux de signalisation.

Une action globale de valorisation des domaines dans le cadre d'un accord entre le syndicat du cru Minervois et le Département de l'Hérault permettrait d'établir un cadre homogène pour toutes les communes du Grand Site.

Un travail spécifique sur les pré enseignes est nécessaire dans le cadre de l'élaboration d'une charte signalétique harmonisée sur le territoire.



SIL touristique et œnotourisme

LA SIL TOURISTIQUE DEPARTEMENTALE DE L'HERAULT : UN MOYEN D'HARMONISER LA SIGNALISATION DES DOMAINES VITICOLES

Enjeux de l'harmonisation de la signalisation routière des domaines viticoles :

Les informations attendues de la part des professionnels :

1. Marquage des entrées d'aires de production (AOP et crus).
2. Harmonisation de l'information routière au profit de la SIL touristique départementale (en contrepartie de l'enlèvement des pré enseignes dérogatoires et avec un co-financement du syndicat du cru).
3. Valorisation de l'accueil dans les domaines et des animations œnotouristiques par le biais des outils de communication touristique mis en place par les partenaires touristiques (Hérault Tourisme, Pays HLV, ComCom, Office de Tourisme intercommunal, ...).

Des discussions sont engagées entre différents partenaires (AOC Minervois, CD34, PHLV) pour trouver une solution permettant d'installer un marquage des aires de production et d'implanter la SIL touristique départementale en remplacement des enseignes dérogatoires.

Une solution de signalisation harmonisée de tous les domaines accueillant du public constituera un élément de valorisation indéniable dans le cadre du projet de Schéma d'Accueil et de Découverte du Grand Site.



SYNTHESE SCENARIOS "QUELLE PRISE EN COMPTE DE LA SIGNALISATION POUR LA ROUTE DES VINS ET LES ENSEIGNES DE TERROIR" (mai 2020)

Problématique : valoriser l'œnotour et les appellations viticoles (=demande de l'interprofession)
 2 scénarios : (a + b) ou (c)
 Chaque scénarios ayant plusieurs options sur la nature des dispositifs mobilisables.

		Dispositifs	Options des dispositifs	Illustrations	Points FORTS	Points FAIBLES
(a + b) CO EXISTENCE DE 2 DISPOSITIFS	1 dispositif routier : ROUTE DES VINS + 1 dispositif pour : mise en valeur des APPELLATIONS	(a) ROUTE DES VINS 2 options routières	(a1) Itinéraire touristique H21		- panneaux réglementaires - homogénéité avec les routes des vins (Alsace, Aude, Bourgogne...)	
			OU	(a2) Projet CD34		- Uniformité avec la SIL 34 ? - mise en avant de logo(s) (V&D, œnotour...)
		(b) mise en valeur des APPELLATIONS 2 options : - une routière - une publicitaire	(b1) Enseignes de terroir = panneaux actuels = dispositif publicitaire		- répond à la demande de l'interprofession viti - panneaux déjà implantés et nombreux	- légalité remise en question par DDTM 34 - entretien non réalisé, enseignes dégradées - panneaux trop nombreux ? - remise aux normes possible ? - taille des panneaux 6m²
			(b2) Panneaux routiers H32 / H33		- implantation sur le domaine public = entretien facilité, sécurité routière assurée - à l'échelle du département : homogénéité et harmonisation - gestion des implantations par l'inscription du dispositif au SDST - dépose des enseignes de terroir - financement partagé CD34 / Syndicats (cf CD11) ?	- légalité du dispositif pour des appellations ?
(c) DISPOSITIF UNIQUE	ROUTE DES VINS 2 registres	2 registres : 1 = nom du circuit 2 = nom de l'appellation ou du terroir	(c1) idem route des vins du CD11		- registre supérieur réglementaire - homogénéité avec les routes des vins (Alsace, Aude, Bourgogne...) - dépose des enseignes de terroir - dispositif unique pour deux informations : réduction du nombre de panneaux et de leur impact visuel - financement partagé CD34 / syndicats du second registre ? (cf CD30)	- légalité du second registre ?
			(c2) Projet CD34 modifié		- uniformité avec la SIL 34 ? - dépose des enseignes de terroir - dispositif unique pour deux informations : réduction du nombre de panneaux et de leur impact visuel	- légalité de la totalité du dispositif ? - uniformité avec la SIL 34 ?



Pré-enseignes pouvant être remplacées par la SIL départementale

5. L'offre d'accueil et de découverte

L'offre touristique du Grand Site

L'OFFRE TOURISTIQUE EST CONSTITUEE DE SITES PATRIMONIAUX NOMBREUX MAIS PEU INTERPRETES, ET DE PAYSAGES SAISSANTS DONT CERTAINS (MAIS PAS TOUS) SONT VISIBLES DEPUIS DES BELVEDERES

Les points d'intérêt identifiés sont nombreux et relèvent de thématiques diverses, **non traduites par un ou plusieurs circuits de découverte** (suivant les centres d'intérêt des visiteurs et le temps dont ils disposent).

L'équilibre à trouver entre la mise en évidence des sites pittoresques et la préservation des milieux nécessite de faire des choix pour gérer la fréquentation, notamment dans les espaces naturels (Gorges du Brian, Plateau de Fauzan, Dolmens du Causse de Minerve...).

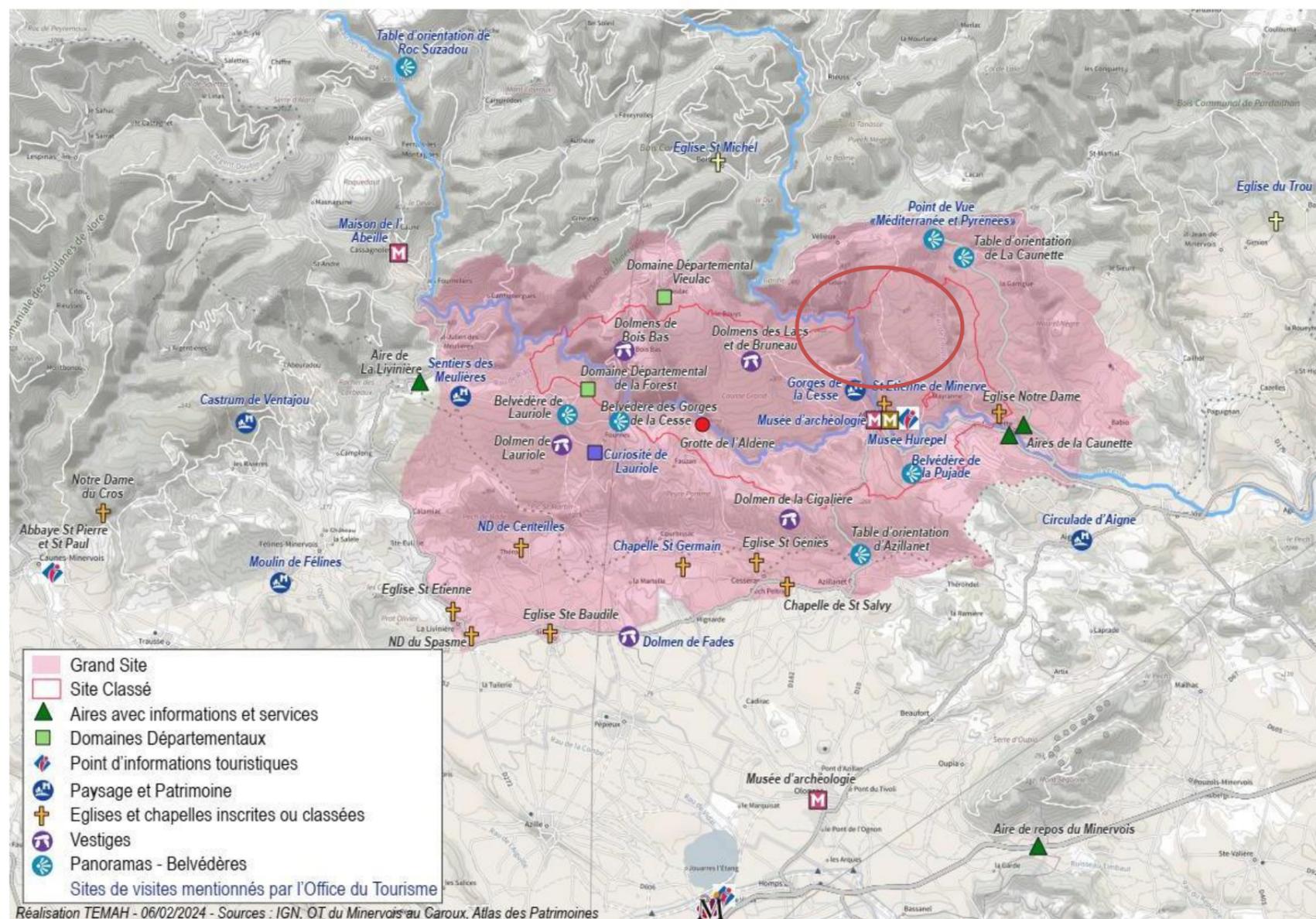
Les projets d'aménagement et d'interprétation en cours concernent :

- Les espaces naturels sensibles de la Forest et de Vieulac
- L'aménagement des belvédères de la Cesse
- La mise en valeur des aires de la D907
- L'aménagement du belvédère de La Pujade

Les villages sont surtout mis en avant au travers de leurs églises dont beaucoup sont classées, mais leurs caractéristiques distinctives apparaissent peu comme motifs de visite, alors qu'ils sont très différents les uns des autres, et possèdent tous des motifs d'intérêt différents (maisons troglodytes, fontaines, château, maisons vigneronnes, ...).

La réalisation d'un schéma de visite pour chaque village, ainsi que des outils d'information et de signalisation adaptés, constitue un enjeu pour enrichir la découverte du territoire.

Offre de visite dans le Grand Site et à proximité



Moyens d'accueil et de découverte

DES LIEUX EMBLEMATIQUES A COMPLETER ET DES MOYENS D'ACCUEIL ET D'INTERPRETATION A RENFORCER POUR APPROFONDIR LA VISITE

L'analyse de l'information touristique disponible met en évidence que les sites et points de vue incontournables sont signalés, mais **peu sont aménagés** pour apporter **une bonne expérience de visite et proposer des circuits intéressants**.

Sites aménagés, avec un accueil ou des moyens d'interprétation :

- Minerve
- Sentier des Meulrières
- La Caunette (en cours)

Sites mentionnés mais à aménager :

- Curiosité de Lauriole
- Belvédères de la Cesse
- Belvédère de La Pujade
- Panorama de Vélioux

Sites mentionnés mais fermés au public (hors événement) :

- Chapelles / églises
- Moulin d'Azam

Sites mentionnés mais fragiles :

- Dolmens du Causse (renvoi vers le dolmen des Fades à Pépieux)

Sites ouverts au public, faisant l'objet d'un projet d'aménagement :

- Espace Naturel Sensible de La Forest
- Espace Naturel Sensible de Vieulac

Boucles locales de découverte et oenorandos :

- Azillanet et La Livinière
- Sentiers aménagés par des associations locales comme Ensirandan ou Florir

Sites non mentionnés :

- Les villages de Cesseras, Siran et Vélioux (sauf chapelles et points de vue).



L'organisation de l'offre de visite (parcours, thématiques) et la réalisation d'aménagements permettant de mieux découvrir les sites et panoramas remarquables facilitera la réalisation d'une carte d'ensemble enrichie et adaptées aux différents publics.

La rénovation du Musée d'Archéologie de Minerve

UN PROJET PHARE POUR LE GRAND SITE, 3 VOCATIONS : OFFICE DE TOURISME, MUSEE, MAISON DU GRAND SITE

Bureau d'information touristique de Minerve :

Il a reçu en moyenne de 6900 visiteurs par an entre 2017 et 2022 (contre 29000 en 2013 lorsque l'accueil était assuré dans le bâtiment situé sur le parking du Bouys et dans le centre du village). Cette baisse sensible de la fréquentation du bureau d'informations peut s'expliquer par le développement des consultations sur internet, mais aussi par la baisse des moyens d'accueil (2 personnes et un guide en 2013, un accueil sur le parking et un dans le village).

Les demandes les plus fréquentes concernent les heures d'ouverture de l'église de Minerve, l'itinéraire vers la curiosité de Lauriole, les points d'intérêt à visiter en dehors de Minerve.

Musée de Minerve :

- 4035 visiteurs en 2023 (la gratuité a permis le doublement du nombre de visiteurs)
- 2022 : 2080 visiteurs (payants)
- 2021 : 2104 visiteurs (payants)
- 2020 : 1806 visiteurs (payants)

Visites guidées à Minerve en 2023 :

- Eglise : 955 visiteurs accompagnés
- Village : 160 visiteurs accompagnés



Un musée inchangé depuis sa création (50 ans)

L'Office du tourisme et le Musée ont été regroupés dans le local du musée en 2024, afin de pouvoir assurer la présence d'une personne tous les jours de la semaine d'avril à septembre, et la présence de 2 personnes 4 après-midis par semaine en Juillet et Août. Cet élargissement des horaires d'ouverture facilite l'accueil et la visite accompagnée de l'église. Selon les premières données disponibles (d'avril à juin 2024), le nombre de visiteurs avait doublé sur cette période (4644 visiteurs entre avril et juin 2024, contre 2321 sur la même période l'année précédente).

Le projet de rénovation du musée (2025 / 2027) inclut le local de l'office de tourisme, un espace de présentation du Grand Site (dont la surface et le programme sont à préciser), les espaces de présentation et de réserve du Musée.

Ces moyens d'accueil mutualisés doivent permettre de mieux informer les visiteurs et de faciliter le renvoi vers les autres points d'intérêt du Grand Site et du Pays. Les surfaces de ce futur équipement sont à confronter aux besoins des 3 vocations (Grand Site / OT / Musée) et des différents espaces envisagés dans le programme (local d'accueil du public pour l'OT, espace d'interprétation du Grand Site en accès libre, musée, réserves, bureau pour le ou les permanents, locaux sociaux, ...).

Ce projet constitue un élément essentiel pour enrichir la découverte du Grand Site et accéder à des outils d'interprétation traitant des thématiques diversifiées, en lien avec les caractéristiques du territoire.



Un projet positionnant le musée comme centre de ressources pour les visiteurs et pour les acteurs de la recherche locale (source : PSC Musée de Minerve – 2023)

Minerve, une visite centrée sur le cœur du village

DES MOYENS D'INTERPRETATION A RENFORCER POUR MIEUX COMPRENDRE L'HISTOIRE ET LE SITE.

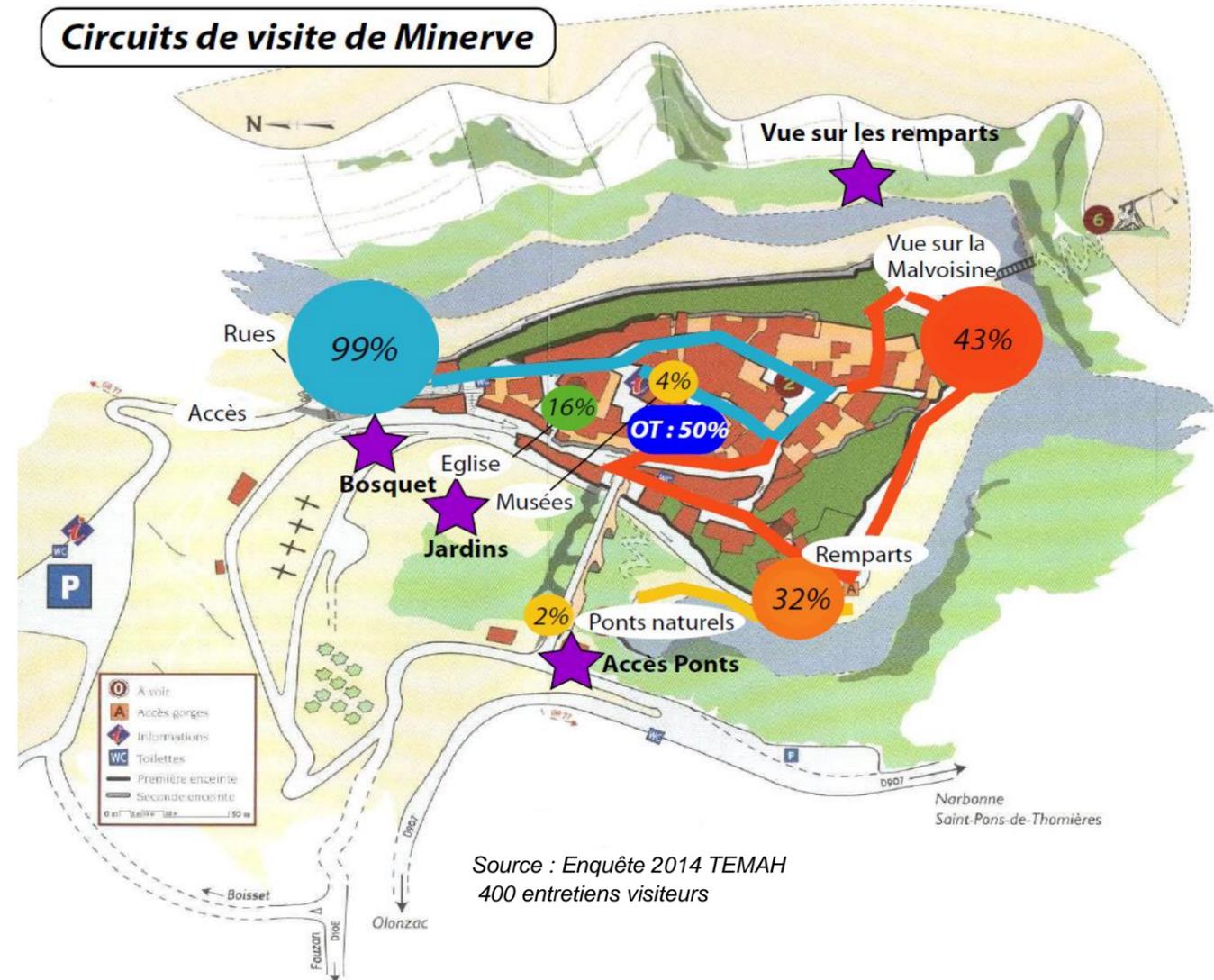


Les bâtiments d'accueil sont très bien placés sur le principal parking d'accès à la Cité, mais ils présentent peu d'informations, sur des supports vieillissants. Ils constituent une opportunité pour organiser une introduction à la visite



Le circuit de visite du village depuis les accès (parking + pont) est jalonné par des panneaux directionnels et d'interprétation peu perceptibles (dimensions, hauteur, lisibilité) et dégradés. Ces dispositifs d'information doivent être renouvelés, en complément du projet de restructuration du musée. Leur contenu est également à repenser, en lien avec le projet du musée, pour enrichir la visite du village, mieux comprendre son histoire, son évolution, son environnement.

La mise en valeur des ponts naturels est un enjeu fort d'enrichissement de la visite.



Source : Enquête 2014 TEMAH
400 entretiens visiteurs

Les activités de pleine nature

UNE OFFRE D'APN CONSTITUEE DE BOUCLES DE RANDONNEES ET DE 2 GRANDS ITINERAIRES (GR77 + PASSA MERIDIA)

L'offre gérée est portée par plusieurs acteurs (Département, Pays, Com Com Minervois et Caroux...).

Il est difficile de l'appréhender en totalité sur un seul support.

Composition de l'offre d'APN :

- Les grands itinéraires de randonnée (GR 77 et Passa Meridia) + la TransEquestre
- 2 sites d'escalade gérés par le Département.
- 2 oenorandos (La Livinière et Azillanet) apparaissent sur le site d'Hérault Tourisme.
- Le PR de Minerve inscrit au PDESI.
- Les « chemins bleus » sont des boucles de balades locales ou des randonnées relevant de la CC Du Minervois au Caroux qui apparaissent sur le site Hérault Tourisme et de l'Office de Tourisme Intercommunal.
- Le GRP Tour en Minervois apparait sur le site du Pays et celui de la Fédération de Randonnée. Il est en cours d'homologation par le PDESI.

La fréquentation des principaux itinéraires est assez faible, en comparaison avec d'autres Grands Sites.

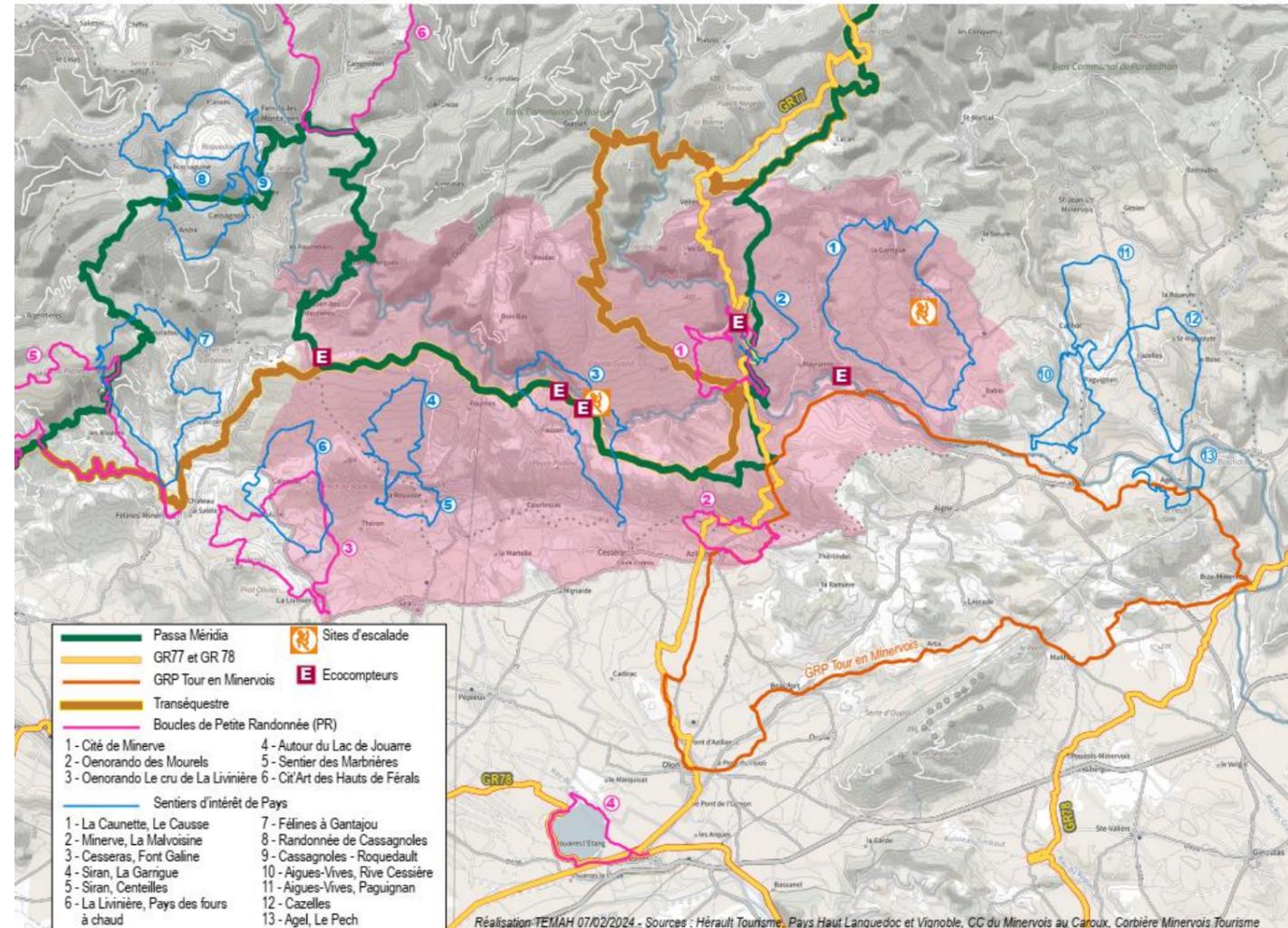
- PR de Minerve en 2023 : 3447 passages
- Les Bouys (Passa Meridia) en 2023 : 2163 passages.
- Les Meulrières en 2018 : 5790 passages
- Le sentier de Fauzan en 2018 : 13050 passages
- Sentier de La Caunette (passerelle de Coupia) en 2018 : 4957 passages
- Gorges du Brian en 2018 : 5490 passages

Le parc des écompteurs permettant d'évaluer la fréquentation des sentiers est passé de 5 en 2018 à 2 en 2024, ce qui ne permet pas de disposer de données actualisées sur les sites les plus fragiles (gorges de la Cesse / Aldène et GR77 Gorges du Brian)

A titre de comparaison (chiffres 2023 – Source service APN CD34) :

- Cirque de Mourèze : 51 533 passages
- Roc des 2 Vierges : 19 295 passages
- Castellans de Montpeyroux : 14 804 passages
- Château de Montferrand : 17 926 passages
- Gorges de Colombières : 8 379 passages
- GR7 Navacelles : 16 500 passages

Activités de pleine nature - Les parcours officiels



Aménagements réalisés ou en cours :

- Aire de Vélioux (départ sur GR77 pour Minerve)
- Réfection de la passerelle de Coupia
- Chemin de découverte autour de La Caunette

Les chemins de balades et randonnées sont nombreux, mais leur offre n'est pas hiérarchisée ou thématisée. Sur le site de l'Office de Tourisme, l'offre est organisée par niveau de difficulté, et non par thème ou découverte du territoire.

Sur le site d'Hérault Tourisme, l'offre est extrêmement abondante. La notoriété des sites, leur proximité avec les métropoles guident les choix des visiteurs.

Pour faire de l'offre des sentiers un atout de découverte du territoire, un travail d'organisation et de thématisation des circuits est nécessaire. Une meilleure information sur leur fréquentation est également importante pour gérer la fréquentation des espaces naturels.

DES PRATIQUES D'ACTIVITES DE PLEINE NATURE DANS DES ESPACES FRAGILES ET DES BESOINS D'AMENAGEMENT A PRECISER

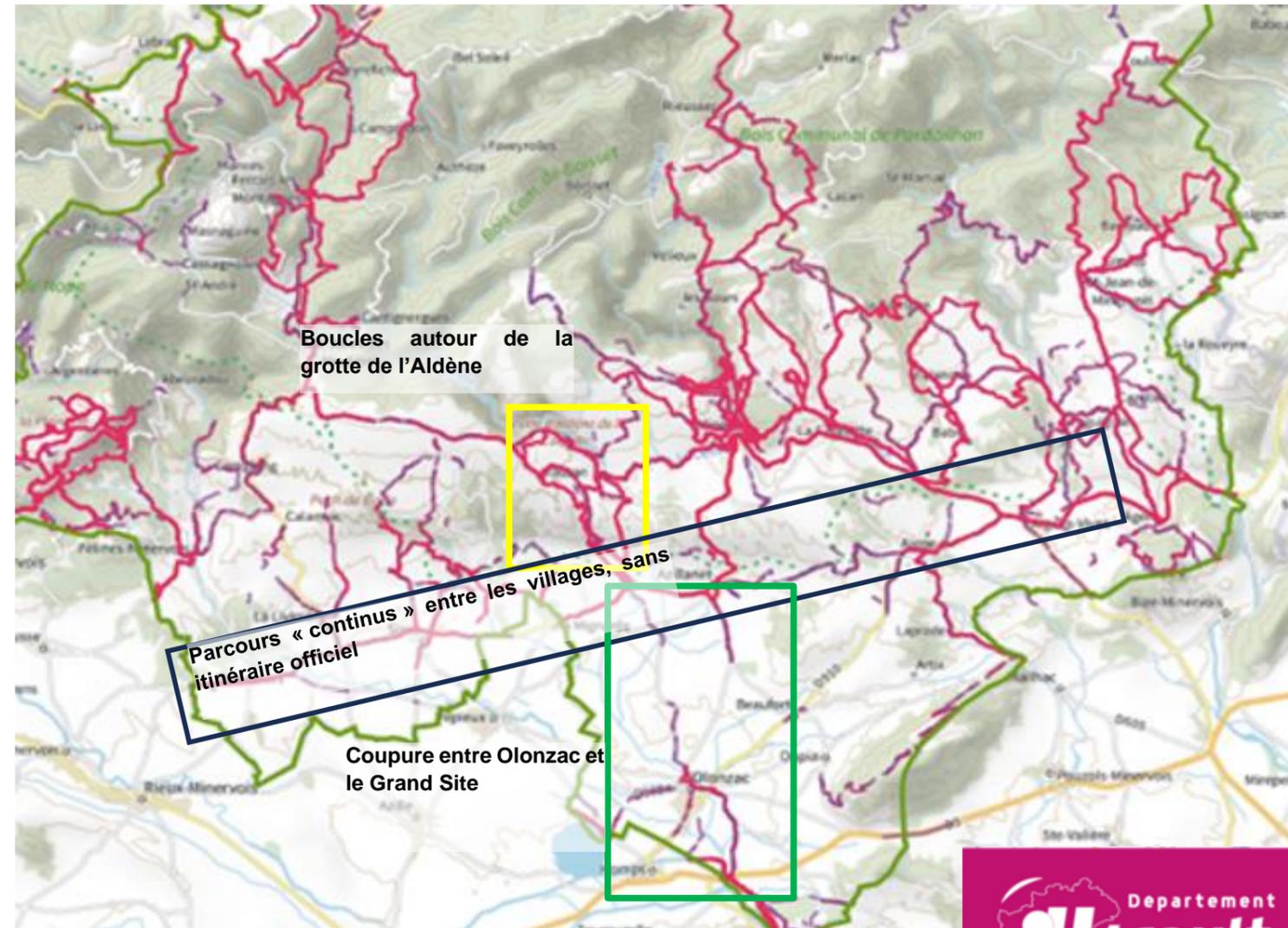
Les données fournies par Outdoor Vision montrent les lieux pratiqués (sur la base d'objets connectés qui permettent d'identifier les tracés, mais pas le nombre de pratiquants). Ces données sont fournies par le pôle Ressource des Sports de Pleine Nature du CD34. Les itinéraires en rose correspondent à des parcours pédestres, en violet à des parcours vélo.

Les itinéraires pratiqués sont plus nombreux que les itinéraires gérés. On remarque :

- **De nombreux tracés sur le plateau de Fauzan**, autour de la grotte de l'Aldène, bien que ces itinéraires ne figurent pas sur les sites d'informations officiels, à l'exception du sentier bleu de La Font Galine. On ne constate pas de fréquentation dans les gorges de La Cesse en amont du site de la grotte de l'Aldène, ce qui peut s'expliquer en partie par les difficultés de capter un réseau téléphonique, mais aussi par la préservation de cette partie des gorges.
- La **vallée du Brian** est pratiquée entre Vélioux et Minerve par les randonneurs sur le GR77. Cet itinéraire n'est pas promu par la Fédération de randonnée, mais la portion entre Vélioux et Minerve permet une découverte de ce canyon encaissé et sauvage, du pont et moulin de Daniel, des vues sur Minerve au pied des falaises. La randonnée peut se prolonger sur le causse au-dessus de Minerve, offrant en une seule balade une découverte de panoramas saisissants.
- **Un liaisonnement des villages de plaine apparaît** par la D168 ou des chemins communaux, à pied ou à vélo, alors qu'il n'existe aucun itinéraire géré.
- On constate une **coupure des liaisons entre les villages et la plaine** (Olonzac, Homps et le Canal du Midi).

La **communication officielle assurée par le Département et Hérault Tourisme** sur les itinéraires gérés (notamment auprès des éditeurs d'application de randonnées) permet de limiter la publication de tracés « parasites »

La **surveillance de la fréquentation des espaces naturels nécessite des moyens dédiés, comme les éco-compteurs, mais aussi des moyens humains pour informer, prévenir et gérer la fréquentation dans les espaces naturels.**



DES MOYENS D’EVALUATION A MIEUX EXPLOITER POUR GERER LA FREQUENTATION DANS LES ESPACES NATURELS

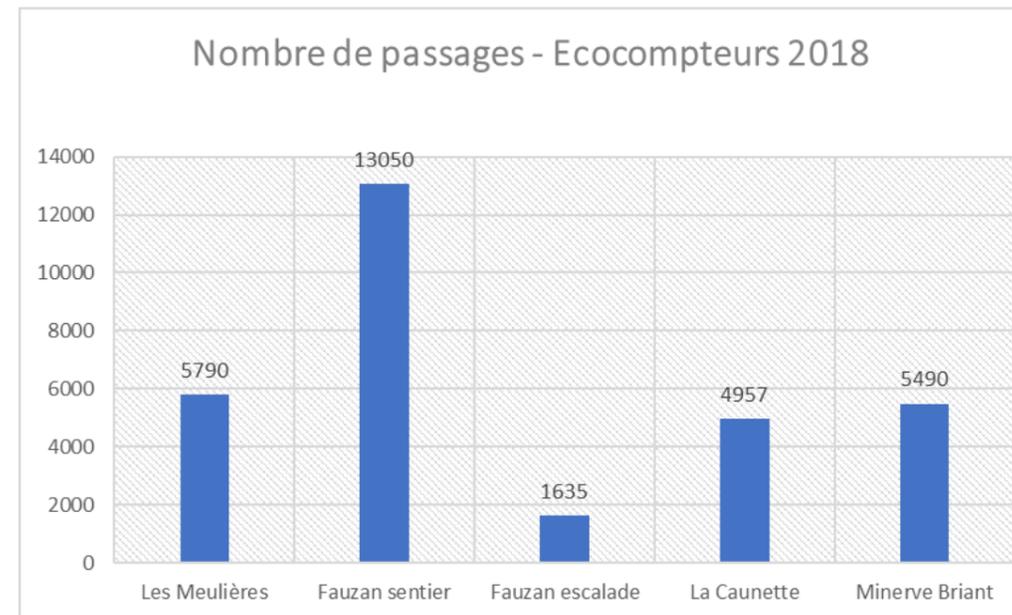
2018 est la seule année où les 5 éco-compteurs étudiés ont été en fonctionnement simultanément. Cette donnée permet de comparer « l’attrait » des différents sites entre eux.

- Le sentier de Fauzan, donnant accès à la vue sur la vallée de la Cesse et Minerve La Vieille, totalise le plus grand nombre de passages. Avec 13000 passages, la fréquentation du sentier reste modeste par rapport à l’attrait du site.
- Le sentier des Meulières arrive en 2ème position (5790 passages), devant le sentier passant sur l’accès au Brian (5490 passages).
- Le sentier passant sur la passerelle de Coupiac compte entre 4500 et 5000 passages sur les 2 années comptées.

Sur les 5 éco-compteurs étudiés, 3 avaient été placés par la CC Minervois au Caroux (Les Meulières, Sentier de Fauzan, Sentier de la Caunette à la passerelle de Coupiac), 2 par le Conseil Départemental (compteurs posés sur les sites dont le service des sports de nature du CD34 assure la gestion).

Pour mesurer précisément l’évolution de la fréquentation, la pose et l’entretien d’un parc d’éco-compteurs est indispensable. Le Département finance une partie des coûts d’installation lorsque le parcours est conventionné ou géré par ses services.

Ces données seront indispensables pour alimenter l’observatoire de la fréquentation. Dans le cadre du SAD, il est nécessaire de déployer des éco-compteurs sur les sites à enjeux et d’établir une convention entre les acteurs (Département, CC Minervois au Caroux, gestionnaire du Grand Site) pour poser, entretenir et exploiter les données des éco-compteurs.



	2017	2018	2019	2020	2021
Les Meulières	4710	5790			
Fauzan sentier	10258	13050	NS	NS	NS
Fauzan escalade	1630	1635	1690	1330	1955
La Caunette	4415	4957			
Minerve Briant	6834	5490	4267	NS	8566
Pas de comptage					
NS : données absentes ou aberrantes					

Source : exploitation des données d’écocompteurs – TEMAH 2024

LA SIGNALISATION DES DEPARTS DES SENTIERS GERES ET LES INFORMATIONS SUR LES ITINERAIRES BALISES

L'offre de découverte pédestre du site est en grande partie constituée de boucles. Les départs dans les villages (Azillanet, La Livinière, Siran,...) sont bien indiqués sur place, mais moins facilement repérables sur internet, en fonction des mots clés utilisés, si on ne passe pas par le site de la Communauté de Communes.

Les sites gérés par le Département bénéficient d'une forte visibilité sur internet et d'une signalétique complète sur site (informations de parcours, de sécurité,...).

Les autres parcours (GR 77, GRP) dont le départ n'est pas dans le Grand Site, mais qui le traversent, sont moins évidents à repérer quand on est sur site.

L'actualisation et l'enrichissement de la signalisation des parcours et activités de pleine nature fait partie des actions permettant de favoriser la découverte autrement qu'en voiture, ce qui nécessite une coordination des efforts des différents acteurs.



Panneaux d'information sur le parking de la Coquille indiquant le tracé et la conduite à tenir pour les visiteurs et grimpeurs, ainsi que l'arrêté pris par la Mairie de Cessero sur l'interdiction de



Tableau d'information avec l'ancien tracé de la voie verte (parking de La Coquille)



Panneau du belvédère de la Cesse



Panneau de l'aire de la D162
Panneaux d'information sur le réseau vert à actualiser



Panneaux d'informations sur circuits balisés.



LA VALORISATION DE L'OFFRE CYCLABLE :

L'OENOVELO TOUR - ESPACE CYCLOSPORT DE LA CC DU MINERVOIS AU CAROUX

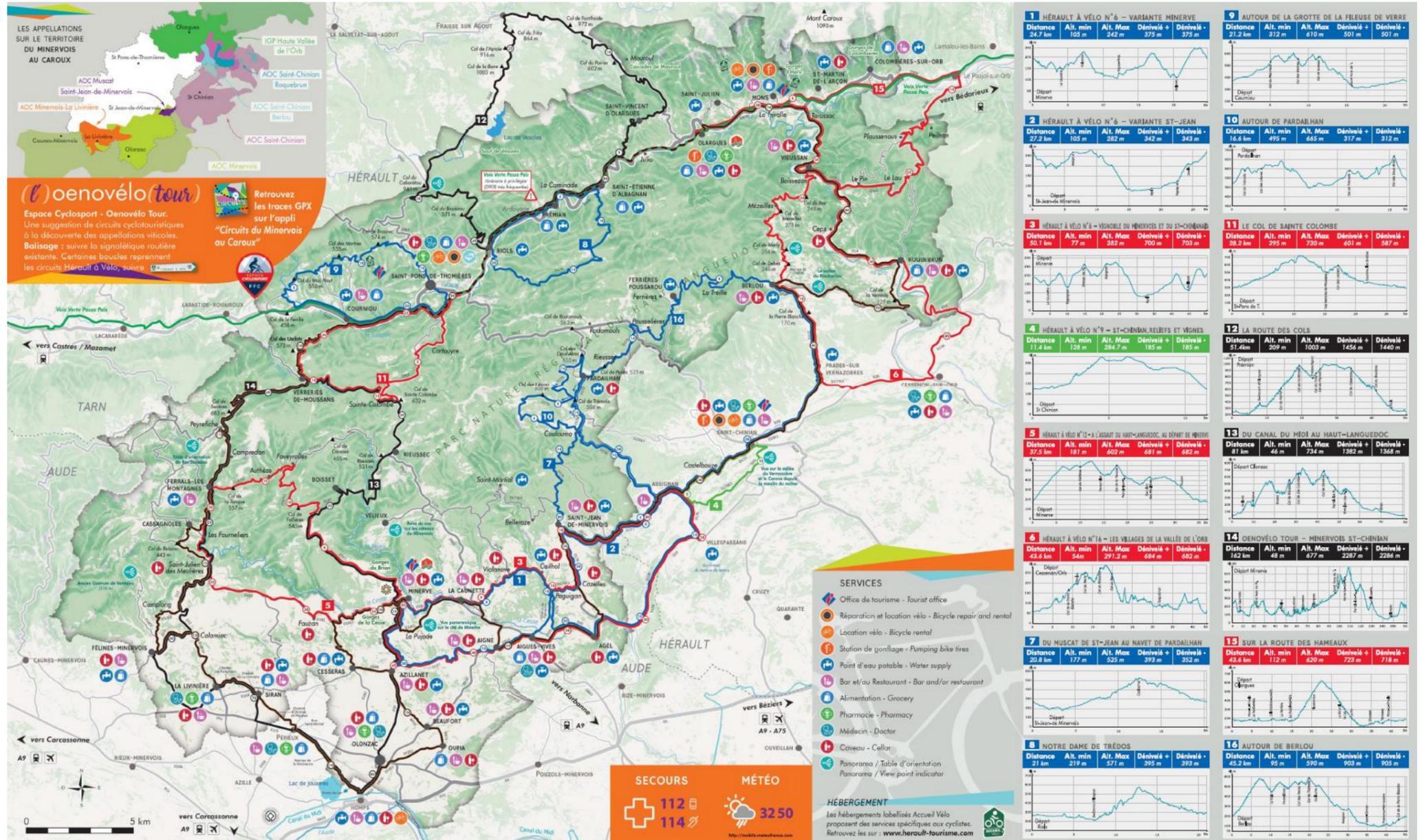
La carte produite par la CC du Minervois au Caroux reprend et enrichit les 2 circuits proposés par le Département de l'Hérault.

Elle propose un itinéraire pour rejoindre Homps (Canal du Midi) et Olonzac sur des routes départementales.

Des projets de sécurisation des déplacements des habitants sont en cours et pourraient permettre d'enrichir ces propositions.

Le tracé de l'ancien chemin du « tramway » entre les villages de plaine permettrait d'assurer une liaison et un moyen de découverte supplémentaire.

Le renforcement des différents types d'offres cyclables (itinérance, cyclotourisme, VTT) est intéressant pour favoriser la découverte du territoire sans voiture.



L'offre d'accueil et de découverte

UN TERRITOIRE EMBLEMATIQUE DE LA QUALITE DES VINS DU MINERVOIS DONT LES POSSIBILITES DE DECOUVERTE POURRAIENT ETRE MIEUX SIGNALISEES

L'AOP Minervois concerne 45 communes dans l'Aude et 16 dans l'Hérault. **Toutes les communes du Grand Site**, sauf Vélieux, appartiennent à l'aire de production de l'AOP Minervois.

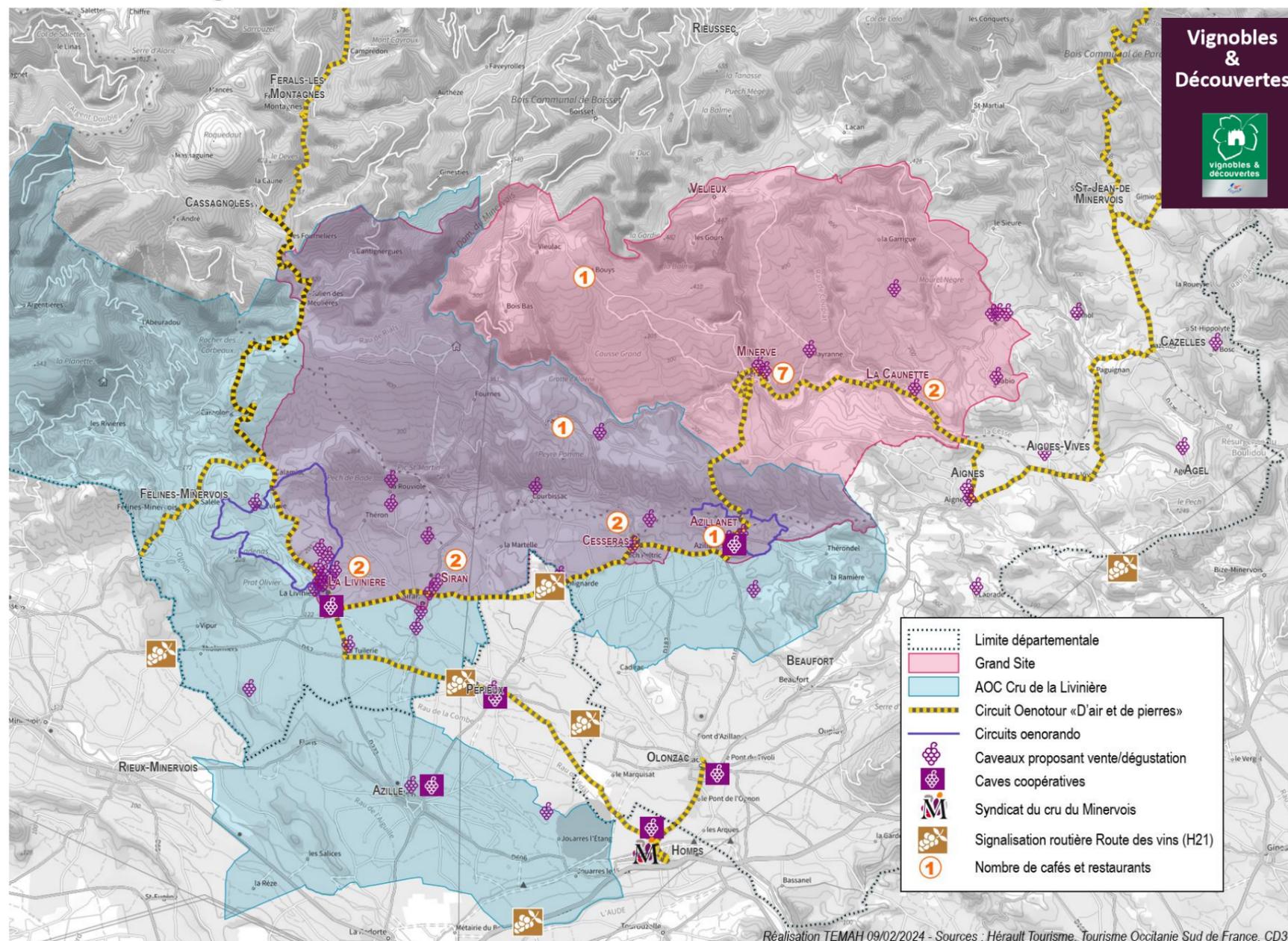
- 5 communes appartiennent au Cru La Livinière, dont 4 parmi les communes du Grand Site (La Livinière, Siran, Cesseroas et Azillanet). Parmi les vins produits par l'appellation, moins de 10% sont classés en crus villages.
- Des démarches sont en cours pour créer de **nouvelles aires de Crus Villages** (La Caunette / Minerve, Plateau de Cazelles), plaçant toutes les communes viticoles du Grand Site dans la **plus haute classification qualitative** des vins français.

La mise en valeur de l'offre des domaines et caves coopératives est portée par de nombreux indicateurs de qualité : labels (ex : Vignobles & Découvertes), se traduit par des actions de valorisation menées par les Départements, le Syndicat du Cru, le Pays HLV,...

La signalisation routière des vins du Minervois est assurée par la SIL, complétée par des panneaux d'entrée dans les aires d'appellation dans l'Aude. Dans l'Hérault, la persistance des enseignes dérogatoires constitue un point à travailler dans le cadre du schéma d'accueil, pour les remplacer par une SIL plus respectueuse du paysage, mais aussi plus informative.

La découverte oenotouristique du territoire est une composante essentielle de l'économie locale et de la stratégie touristique. Elle nécessite un travail spécifique dans le cadre de la charte signalétique, des supports d'information spécifiques, une valorisation des événements consacrés à l'oenotourisme dans le cadre du SAD.

La découverte du vignoble et l'accueil des visiteurs



L'offre événementielle

UNE OFFRE EVENEMENTIELLE DIVERSIFIEE, ESSENTIELLEMENT TOURNEE VERS LES HABITANTS, ET DONT LE RAYONNEMENT RESTE LOCAL

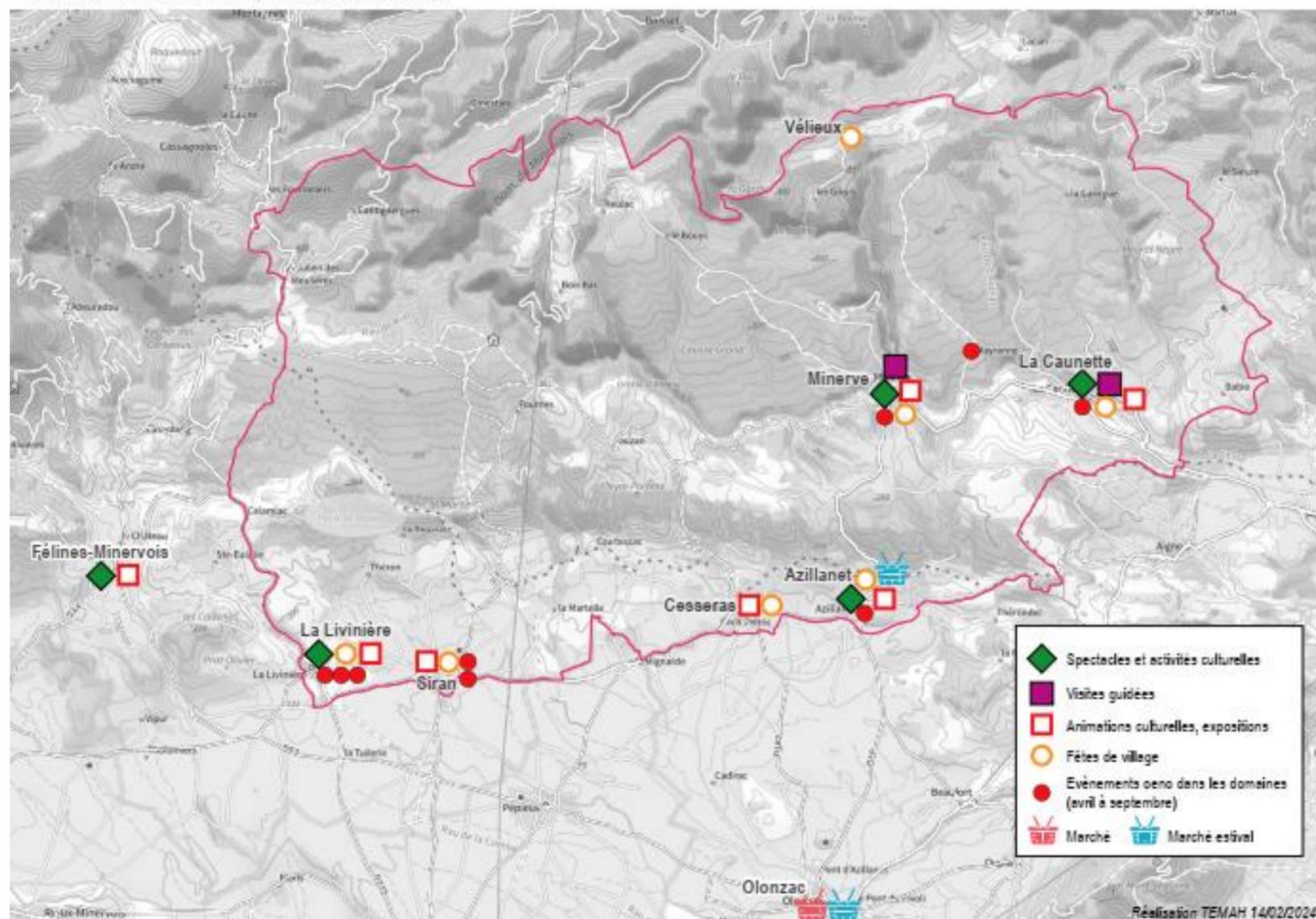
Les animations et événements organisés dans le territoire se déroulent essentiellement **entre avril et novembre**.

- L'Office de Tourisme anime le **réseau des Ambassadeurs** au travers de réunions thématiques, 2 fois par an, pour enrichir leur connaissance du patrimoine et du paysage et favoriser les bonnes pratiques d'accueil.
- **De nombreuses animations autour de l'oenotourisme** sont organisées à l'échelle du Pays dans le cadre du **Label Vignobles & Découvertes** et relayées dans le territoire par des domaines dans les villages et la cave des 3 blasons à Azillanet. Le syndicat du cru Minervois organise également des animations et dégustations (pour lesquelles il a besoin de salles de 200 à 300 places).
- **Les fêtes de village** de La Livinière, Siran, La Caunette se déroulent en été. Une fête pastorale se déroule à Vélioux début Août et la fête paysanne se tient à Azillanet en Octobre.
- **Les rendez-vous culturels** sont organisés à Minerve en été (Mardis de Minerve), ainsi que des concerts dans l'église Saint-Etienne pendant l'année. La saison musicale de Cesserois et les concerts organisés à la chapelle de Centeilles ont également lieu en été. La communauté de communes a un agenda culturel qui se déploie sur toutes les communes du territoire, plutôt hors saison touristique.
- **Les rendez-vous majeurs sur le patrimoine** sont composés des journées scientifiques en Minervois, organisées en Novembre par la CC Minervois au Caroux et l'Association Ménerbès. Autour d'un programme de rencontres scientifiques et grand public, elles traitent des thèmes en lien avec l'histoire du territoire. L'association Menerbès organise également des expositions, visites guidées et des concerts dans l'église de Minerve (plutôt hors saison touristique).
- **Sur le plan commercial**, le camping Le Vernis à Azillanet organise un marché estival. Le principal événement dans ce domaine est le marché hebdomadaire d'Olonzac (mardi matin). La fête paysanne d'Octobre d'Azillanet est un rendez-vous original dans ce domaine.

Ces rendez-vous permettent d'animer le territoire toute l'année et sont portés à la connaissance du public par l'agenda diffusé par l'office de tourisme, par les hébergeurs et ambassadeurs. Ils s'adressent en priorité aux habitants, leur organisation repose sur les collectivités et associations. Leur rayonnement est local.

Les manifestations qui permettent de découvrir le patrimoine, les paysages et les produits locaux pourraient participer à l'enrichissement de la visite du Grand Site. Un agenda « Grand Site », sur la base d'une sélection des événements les plus intéressants et d'une communication adaptée, pourrait contribuer à l'enrichissement de la couverture.

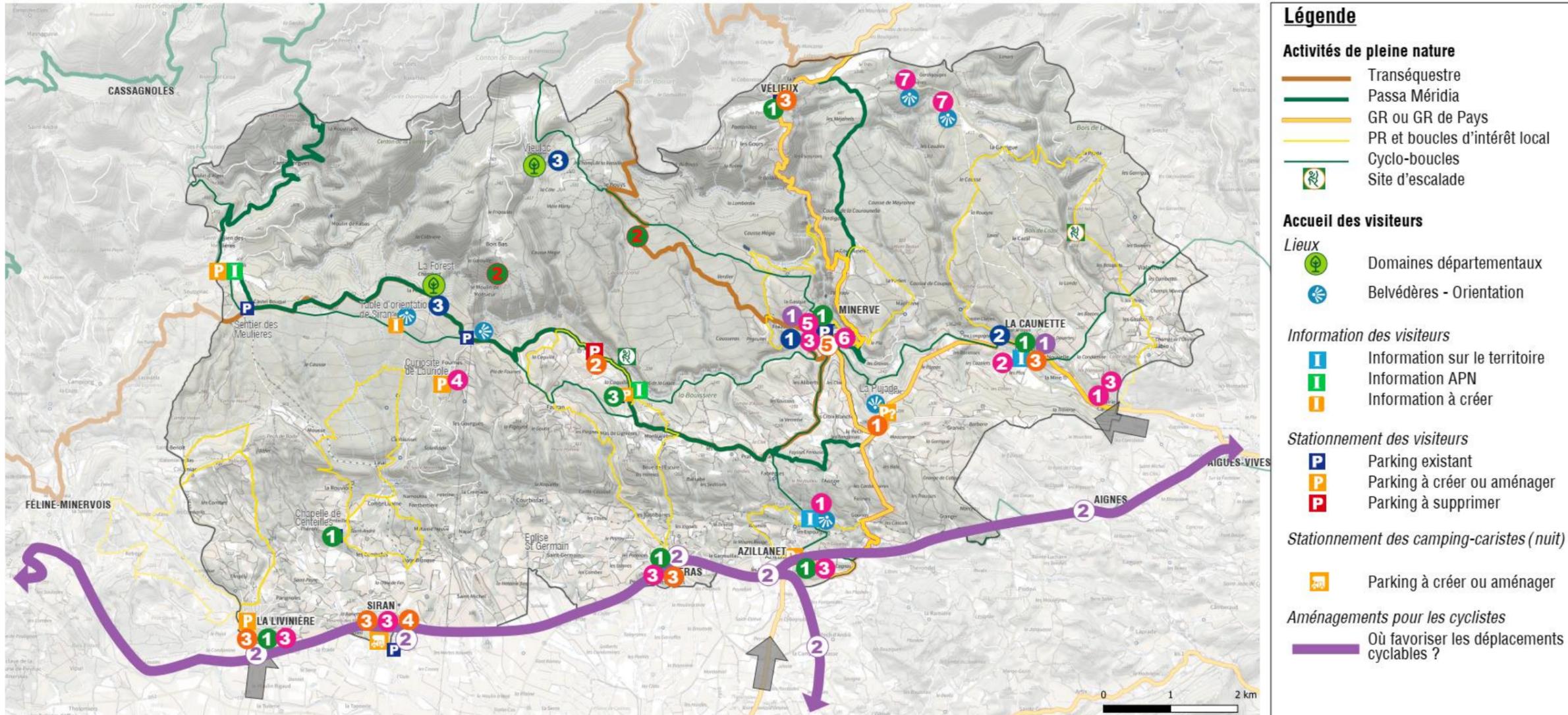
Les animations et événements



Synthèse des échanges de l'atelier de travail du 29/02/2024

3 PRIORITES FORTES : LA SIGNALISATION, LE STATIONNEMENT ET LE RENFORCEMENT DES MOYENS DE DECOUVERTE

Priorités en matières d'informations, d'accueil, de circulation, stationnement et activités



Signalisation - Information

- 1 Signaler le début du circuit de visite des Gorges
- 2 Signaler l'aire d'accueil de La Caunette
- 3 Signaler le circuit des villages du cru du Minervois par une SIL commune
- 4 Informer les visiteurs à propos de la Curiosité de Lauriole
- 5 Créer un «espace info du Minervois» sur le parking de Minerve
- 6 Harmoniser la signalétique des rues de Minerve
- 7 Aménager les aires d'information et points de vue sur la RD907

Stationnement

- 1 Aménager La Pujade
- 2 Supprimer le parking de l'Aldène
- 3 Aménager les parkings et informer les visiteurs
- 4 Aménager un accueil camping-cars dans le parking de Siran
- 5 Ombrager le parking de Minerve par l'installation d'ombrières

Découverte

- 1 Baliser le circuit depuis le parking vers les ponts naturels
- 2 Réhabiliter la passerelle de Corpiac
- 3 Baliser un circuit piéton vers les domaines départementaux La Forest et Vieulac

Développement du vélo

- 1 Aménager des stationnements vélos
- 2 Développer des liaisons vélos entre les villages

Activités de pleine nature (APN)

- 1 Signaler les parkings et départs officiels
- 2 Interdire/surveiller l'accès aux Causses et aux Gorges
- 3 Aménager les parkings APN

6. Synthèse du diagnostic de la fréquentation

UNE FREQUENTATION TRES CENTREE SUR MINERVE, MAIS DES ATOUTS POUR IRRIGUER LE TERRITOIRE A MIEUX EXPLOITER

- 1. 170000 visiteurs dans le Grand Site.** La fréquentation estivale est encore majoritaire, mais a sensiblement baissé au cours des 10 dernières années au profit des ailes de saison (tendance qui ira en s'accroissant en raison du changement climatique). Le parking de Minerve a enregistré 10 à 12 jours de forte fréquentation en 2023 et 2 jours de pic de fréquentation. La visite de Minerve dure moins de 2h30 pour la moitié des visiteurs. Seuls 4 sur 10 repartent par un itinéraire différent de celui par lequel ils sont arrivés, ce qui leur permet de découvrir le reste du territoire. 1 sur 10 seulement emprunte la vallée de la Cesse.
- 2. Minerve est l'entrée majeure qui doit permettre de renvoyer les visiteurs vers les villages et les sites emblématiques.** La réhabilitation du Musée et du point d'accueil de l'Office du Tourisme est une opportunité pour informer les touristes sur les atouts patrimoniaux et paysagers de tout le territoire. Les possibilités de mieux informer les visiteurs à Minerve pour leur donner envie de visiter le territoire constituent des leviers pour le schéma d'accueil et de découverte.
- 3. La découverte des paysages et de sites naturels pittoresques mais fragiles,** nécessite d'aménager les sites les moins sensibles et d'orienter les visiteurs vers les sites équipés et gérés. Les niveaux de fréquentation actuels des sentiers sont peu élevés, mais les risques (ex : feux de forêt) doivent être également pris en compte.
- 4. Une découverte approfondie nécessite d'enrichir la visite par l'aménagement et l'interprétation des sites naturels et patrimoniaux incontournables.** Peu de sites font l'objet d'aménagements et d'interprétation. Des projets portés par différents acteurs existent (Département, Pays, CC, communes, AOC Minervois...). Leur réalisation doit être coordonnée et complétée pour proposer une offre de visite enrichie.
- 5. Les activités de pleine nature constituent une opportunité sur laquelle le territoire doit s'appuyer pour favoriser une découverte sans voiture.** L'offre de randonnées est abondante, mais peu lisible en totalité, non thématisée. L'offre des circuits cyclables existe, les liaisons avec le canal du Midi et la gare la plus proche pourront être renforcées, en lien avec les territoires voisins. Le développement des activités de pleine nature pose aussi la question de la surveillance des sites de pratique dans les espaces naturels.
- 6. L'oenotourisme est un marqueur fort de l'identité du territoire :** Le maillage des domaines et caves coopératives proposant des animations, de la vente au caveau est dense, mais l'offre de découverte (lieux, agenda) pourrait être plus lisible. Le schéma d'accueil peut contribuer à mieux signaler et mettre en valeur ces activités.
- 7. L'animation du territoire repose sur des événements de portée locale.** La création d'un agenda « Grand Site » des manifestations patrimoniales et culturelles pourrait contribuer à enrichir la découverte du territoire.

4. Enjeux et objectifs du schéma d'accueil

1. Les enjeux

Des offres de découverte à adapter à des publics différents

Une majorité d'excursionnistes pratiquant une visite courte sur un périmètre étroit qui doivent pouvoir réaliser une découverte plus riche du Grand Site :

60% restent moins d'une journée et ne visitent que Minerve : Enrichir la visite de Minerve, développer l'interprétation et mieux indiquer le circuit de découverte des « incontournables »,
40% restent une journée et visitent d'autres endroits du Grand Site : Mettre en avant les circuits thématiques, favoriser une découverte plus lente et les activités adaptées à la saison.

Une pratique de tourisme de séjour plus diffuse dans le territoire, porteuse de retombées, qui peut se développer en s'appuyant sur une offre plus riche et plus lisible :

- En proposant des circuits thématiques patrimoniaux et paysagers, adaptés aux saisons et s'appuyant sur l'agenda festif, sportif et culturel pour enrichir la visite du territoire,
- En accompagnant les acteurs touristiques (hébergeurs, commerçants, vignerons, ...) pour adapter l'accueil et l'offre suivant les clientèles et les saisons.

Une intégration des habitants dans la conception des actions, pour qu'ils s'approprient la mise en valeur du Grand Site et y participent :

Par exemple :

- Découvertes « en avant-première » des actions du Grand Site.
- Développement des possibilités d'utilisation des déplacements doux (à vélo, à pied, en bus).
- Accueil des scolaires intégré à la préparation des actions de découverte et de sensibilisation au patrimoine.

Les leviers issus du diagnostic

PAYSAGE :

- > Proposer une découverte progressive de la diversité des 4 « séquences » paysagères,
- > Aménager le site de manière « frugale », en protégeant son identité forte, authentique et « modeste », de la banalisation,
- > Protéger les espaces sensibles d'une fréquentation nuisible à la faune et à la flore.

PATRIMOINE :

- > Etudier... et révéler un patrimoine multiple, mais souvent caché, difficile à appréhender en peu de temps,
- > Protéger un patrimoine vernaculaire mis en danger par le manque d'entretien ou des rénovations mal conduites,
- > Aménager les lieux les plus emblématiques, à définir en les croisant avec les enjeux paysagers.

FREQUENTATION :

- > Maîtriser la fréquentation dans le temps et dans l'espace en améliorant l'accueil et l'expérience de visite,
- > Adapter les propositions de visites et d'activités aux saisons (printemps / été / automne),
- > Sensibiliser les acteurs du Grand Site à ses atouts et fragilités, pour mieux guider les visiteurs (eau, feu,..).

ACCESSIBILITE :

- > S'appuyer sur un schéma de stationnement adapté, dans les villages (parking visiteurs + circuits à pied) et dans les sites naturels (parkings éloignés et accès à pied),
- > Améliorer l'information routière par le schéma des relais d'informations touristiques sur les aires d'accueil et l'harmonisation de la signalétique.

EXPERIENCE DE VISITE :

- > Développer des contenus à la hauteur des points d'intérêt par l'interprétation, la médiation, les événements,
- > Relier les initiatives pour faire découvrir les richesses oenotouristiques du territoire,
- > Développer des expériences de visite en itinérance douce,
- > Développer l'agenda Grand Site composé d'une sélection de rencontres festives mettant en valeur les atouts du territoire.

2. Les objectifs

REVELER, PROTEGER, AMENAGER, ETUDIER 4 MOTS CLES POUR ORGANISER LE SCHEMA D'ACCUEIL ET DE DECOUVERTE

- **Etudier** pour fouiller les traces du passé et préparer l'avenir.
- **Maîtriser la fréquentation** pour protéger les sites naturels et patrimoniaux
- **Aménager** dans le respect de l'identité du site pour le protéger de la banalisation et enrichir l'expérience de visite,
- **Révéler** les facettes les plus attractives des paysages et riche d'un patrimoine couvrant plusieurs millénaires

5. Proposition de plan d'actions

Propositions d'actions	Refus	Priorité 1	Priorité 2	Non réponses	
Réalisation de travaux de sauvegarde des bâtiments de l'ancienne usine de phosphates Aldène	-11	2	8	3	Plan de gestion
Conception d'un circuit pédestre et d'outils d'interprétation de Minerve La Vieille compatibles avec le site	-8	9	7	0	
Conception et mise en place d'un accès réservé au parking proche de l'Aldène	-14	6	2	2	
Diagnostics préalables à la réhabilitation de patrimoines hydrauliques, industriels, agricoles...	0	7	17	0	
Conception de parcours de visites thématiques à l'échelle du Grand Site	-1	8	14	1	
Accompagnement des projets d'aménagement et d'animation des ENS de Vieulac et de La Forest	0	9	14	1	
Harmonisation et amélioration des aménagements des aires d'accueil sur les itinéraires d'accès au site	-1	10	12	1	
Accompagnement des efforts des acteurs locaux pour développer des itinéraires vélos sécurisés	-1	11	12	0	
Conception d'un aménagement du site de La Curiosité de Lauriole	-3	11	9	1	
Utilisation des bâtiments existants Bouys à Minerve espace d'information immersif sur le Grand Site	-3	12	7	2	
Équipement d'une aire de stationnement des services adaptés aux camping-caristes (eau, vidange, toilettes,...).	-2	14	8	0	
Conception des outils de valorisation et d'interprétation de l'habitat troglodyte de La Caunette	-1	14	9	0	
Accompagnement des efforts d'harmonisation sur les activités liées au vin et aux produits du terroir	-2	14	8	0	
Actualisation des aménagements des aires des tables d'orientation de La Garrigue et La Forest	0	14	10	0	
Accompagnement des gestionnaires des itinéraires de randonnée	0	15	9	0	
Identification des manifestations patrimoniales, culturelles, environnementales pour diffusion agenda	-1	15	7	1	
Diagnostic du patrimoine vernaculaire définissant l'identité des villages et hameaux	-2	16	6	0	
Campagnes d'études sur les dolmens et habitats troglodytes	-1	17	6	0	
Conception et mise en place d'un observatoire de la fréquentation	-2	17	4	1	
Acquisition, installation et exploitation des outils nécessaires fréquentation dans les sites naturels sensibles	0	17	7	0	
Accompagnement des projets de recherche et de mise en valeur du patrimoine menés par les associations	0	18	6	0	
Diffusion d'informations sur l'offre de stationnement de nuit adaptée aux camping-caristes	-2	18	4	0	
Accompagnement de la mise à jour de la signalisation touristique routière,	-2	18	4	0	
Conception et réalisation des aménagements des belvédères de La Pujade et de La Cesse	0	18	5	1	
Mise en valeur des ponts naturels de Minerve par un circuit	-2	18	3	1	
Mise en place de moyens mutualisés de surveillance et prévention dans le Grand Site	-1	19	4	0	
Pérennisation et renforcement des actions de sensibilisation des ambassadeurs	0	19	4	1	
Rénovation et enrichissement de la signalisation d'interprétation patrimoniale Cité de Minerve	-1	19	3	1	
Conception et réalisation d'un parcours de visite dans chaque village,	0	19	5	0	
Mise en œuvre du projet du Musée de Minerve incluant les 3 vocations identifiées (Musée, Office de Tourisme, Grand Site)	0	21	3	0	
Patrimoine	9				
Paysage	8				
Patrimoine + paysage + gestion	1				
Gestion	10				
	28				

Les propositions d'actions issues du diagnostic et des échanges lors de l'atelier du 29/02/2024 ont été hiérarchisées par les participants à l'atelier du 30/04/2024.

Elles ont servi de base à la rédaction du plan d'actions (phase 2).

TEMAH Etudes
Dominique CHAUCHON
Directrice d'études
Centre d'Affaires ATHENA Bât B
Avenue des Abrivados
34400 LUNEL
Tél : 04.67.86.85.61
Portable : 06.82.74.11.27
E.Mail : d.chauchon@temah.fr

AVRIL EN MAI
Cécile MERMIER
Paysagiste Conceptrice et Urbaniste
Halle Tropisme
121 Rue Fontcouverte
24070 MONTPELLIER
Tél : 06 24 70 45 65
Cecil.mermier@avrilenmai.com

Agence SERRA
Caroline SERRA
Architecte du Patrimoine
3, rue Barbès
11000 CARCASSONNE
Tél : 04.68.71.64.81
agence@architecture-patrimoine.fr